

Rapport annuel

1^{er} juillet 2019 – 30 juin 2020

Un monde, un Internet



TABLE DES MATIÈRES

À propos de l'ICANN	3
Lettre du président-directeur général	4
Lettre du président du Conseil d'administration	6
FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE	8
APERÇU FINANCIER DE L'EXERCICE FISCAL 2020	28
Atteinte des objectifs et des finalités stratégiques de l'exercice fiscal 2020	35
OBJECTIF STRATÉGIQUE 1 : Favoriser l'évolution et la mondialisation de l'ICANN	36
STRATÉGIQUE 2 : Soutenir un écosystème d'identificateurs uniques sain, stable et résilient	42
OBJECTIF STRATÉGIQUE 3 : Promouvoir l'excellence organisationnelle, technologique et opérationnelle	54
OBJECTIF STRATÉGIQUE 4 : Promouvoir le rôle de l'ICANN et l'approche multipartite	61
OBJECTIF STRATÉGIQUE 5 : Élaborer et mettre en œuvre un cadre d'intérêt public mondial, délimité par la mission de l'ICANN	67
RAPPORTS RÉGIONAUX	72
RAPPORT DE TRANSPARENCE	103
RAPPORT ANNUEL RELATIF À LA MISE EN OEUVRE DES PROCESSUS DE RÉVISION	111
RAPPORT DU BUREAU DES PLAINTES	135
REMBOURSEMENT DE FRAIS ET AUTRES PAIEMENTS AUX ADMINISTRATEURS	138
CONSEIL D'ADMINISTRATION, DIRIGEANTS DE LA COMMUNAUTÉ ET ÉQUIPE DE DIRECTION DE L'ICANN	139
REMERCIEMENTS AUX MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ	147
GLOSSAIRE DE L'ICANN	150

À propos de l'ICANN

La **MISSION de l'ICANN** est de garantir un Internet mondial sûr, stable et unifié. Pour contacter quelqu'un sur Internet, il faut taper une adresse (un nom ou un numéro) sur un ordinateur ou autre dispositif. Cette adresse doit être unique pour permettre aux ordinateurs de s'identifier. L'ICANN coordonne ces identificateurs uniques à l'échelle mondiale. La société ICANN a été fondée en 1998 en tant qu'organisation à but non lucratif, reconnue d'utilité publique. Elle rassemble au sein de sa communauté des participants du monde entier.

La **VISION de l'ICANN** est celle d'un organisme mondial indépendant, qui s'est vu confier la coordination mondiale des systèmes d'identificateurs uniques de l'Internet en vue de soutenir un Internet unique, ouvert et interopérable. L'ICANN préserve cette confiance qui lui a été accordée en servant l'intérêt public et en mettant à disposition de ses parties prenantes internationales des mécanismes de coopération transparents et efficaces destinés à faciliter son rôle de coordination.

[POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS au sujet des engagements et des valeurs fondamentales de l'ICANN, consultez ses statuts constitutifs.](#)

[POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS sur l'exigence relative à la présentation de rapports annuels, consultez les statuts constitutifs de l'ICANN.](#)

Lettre du président-directeur général

L'organisation ICANN continue de veiller à ce que nous soyons en mesure d'assumer les responsabilités définies par la mission et les statuts constitutifs de l'ICANN en concentrant les ressources sur la facilitation et le soutien du travail de la communauté ainsi que sur la mise en œuvre de ses recommandations, tout en respectant notre obligation de responsabilité par la transparence, la responsabilité financière, l'excellence opérationnelle et l'amélioration continue. Nous y parvenons dans un climat mondial en évolution, toujours guidés par l'intérêt public.

Bien que l'année écoulée ait été jalonnée de défis importants et imprévus, notre attention accrue à l'évaluation des risques et à la planification des mesures d'urgence nous a permis de progresser par rapport aux objectifs de performance que le Conseil d'administration de l'ICANN m'avait fixés au début de l'exercice 2020. Ces objectifs, visant à renforcer la responsabilité, la transparence ou l'efficacité des opérations de l'organisation ICANN, sont les suivants :

- L'évaluation du travail que l'organisation ICANN effectue actuellement en identifiant de nouvelles pistes d'amélioration de l'efficacité et en collaborant étroitement avec la communauté pour **hiérarchiser nos efforts et les ressources disponibles**. L'objectif était de garantir de pouvoir réaliser les objectifs et mettre en œuvre les initiatives énoncés dans le Plan stratégique pour les exercices 2021 à 2025.
- Les efforts en cours visant à atténuer les risques pour la sécurité, la stabilité et la résilience du système des noms de domaine (DNS), notamment par la création d'un **centre de facilitation de la prise en charge des risques de sécurité de l'écosystème DNS**. Ce centre est chargé de faciliter la communication entre les participants, d'établir et de promouvoir des pratiques exemplaires et de mettre en œuvre des processus qui permettent à la communauté de gérer les menaces existantes et émergentes.
- En collaboration avec le Conseil d'administration, la promotion du travail sur **l'évolution de la gouvernance du système des serveurs racine (RSS)**.
- L'obtention de conseils juridiques plus détaillés de la part des organismes de protection des données (APD) afin de déterminer si un **modèle d'accès unifié (UAM)** serait acceptable et conforme au Règlement général sur la protection des données (RGPD) de l'Union européenne.
- Le soutien au Conseil d'administration dans son dialogue avec la communauté concernant **la hiérarchisation, la faisabilité et la mise en œuvre des recommandations** fournies par les révisions définies par les statuts constitutifs de l'ICANN.
- L'examen de nos processus internes de **relation avec les gouvernements et les organisations intergouvernementales**, y compris notre travail spécifique aux différentes problématiques avec le Comité consultatif gouvernemental (GAC) et notre initiative de veille législative et réglementaire.
- Le soutien au Conseil d'administration dans sa collaboration avec la communauté en vue de **restructurer l'équipe de supervision de la mise en œuvre (IOT) du Panel de**

révision indépendant (IRP), ce qui lui permettra de terminer son travail en temps opportun.

Plusieurs de mes objectifs ont trait à des gains d'efficacité dans la gestion interne, à savoir :

- La création d'un **Comité directeur des procédures pour des séries ultérieures (SubPro) de nouveaux domaines génériques de premier niveau (gTLD)** responsable de la gestion du budget et de la prise de décisions stratégiques.
- L'harmonisation des systèmes internes existants et la rationalisation des services Web dont nous assurons la gestion grâce à leur basculement vers **la plateforme de transparence des informations (ITP)**.
- L'assurance que le **niveau de ressources et de financement du projet d'analyse de la collision de noms soit suffisant** pour que l'organisation ICANN puisse assumer ses responsabilités en matière d'approvisionnement et de livrables de gestion de projets.
- La configuration **d'un système de « réseaux » au sein de l'organisation ICANN** pour certains rôles définis. Ces réseaux seraient chargés d'élaborer un manuel détaillé sur les différents rôles, identifiant les outils nécessaires à la réussite et établissant un cadre pour les processus que chacun des rôles implique.

Pour l'exercice 2021, le Conseil d'administration a fixé des objectifs qui garantissent que l'organisation ICANN puisse continuer de soutenir nos activités en cours et de s'adapter rapidement aux besoins de notre monde en rapide évolution. Bon nombre des objectifs et des initiatives énoncés dans le plan stratégique sont un prolongement de notre travail actuel, sans prévision de ressources supplémentaires. Ces responsabilités accrues surviennent dans une période d'incertitude économique mondiale. Il est donc essentiel de continuer à identifier de nouvelles voies innovantes pour que les processus de l'organisation ICANN gagnent en efficacité.

Il est important que l'ICANN se positionne comme expert technique et participe activement aux forums débattant de l'avenir de l'Internet et de son système d'identificateurs uniques. Ceci inclut les organes législatifs et réglementaires qui pourraient définir des politiques ou prendre des décisions qui auraient un impact sur la capacité de l'ICANN à remplir sa mission et à s'acquitter de ses responsabilités en vertu des statuts constitutifs.

Nous devons poursuivre notre travail en nous appuyant sur ces efforts et sur d'autres initiatives en cours, afin d'accomplir notre mission et assurer un Internet unique, stable et interopérable.

Cordialement,

Göran Marby
Président-directeur général

[EN SAVOIR PLUS sur le bureau du président-directeur général.](#)

[EN SAVOIR PLUS sur les objectifs de Göran Marby pour l'exercice 2021.](#)

Lettre du président du Conseil d'administration

Si les défis de l'année écoulée nous ont appris quelque chose, c'est que la force de l'ICANN réside dans l'esprit de collaboration et de coopération. Aux moments les plus difficiles, la communauté, l'organisation et le Conseil d'administration de l'ICANN travaillent ensemble pour tracer la voie à suivre. Notre monde a changé rapidement et de manière inattendue, et ces changements sont loin d'être terminés. Alors même que nous comptons sur Internet pour entretenir un peu de normalité, le rôle de l'ICANN en matière de sécurité, de stabilité et de résilience du système d'identificateurs uniques de l'Internet n'a jamais été aussi important.

Le Conseil s'engage à travailler aux côtés de la communauté en tant que partenaire fiable et de confiance pour relever les défis futurs. Puisque nous ne nous réunissons pas en personne, le Conseil d'administration organise des appels informatifs hebdomadaires et autres séances, en fonction des besoins, au cours desquels nous effectuons le travail habituel des ateliers du Conseil d'administration.

L'exercice 2020 étant maintenant terminé, l'ICANN se consacre entièrement à la mise en œuvre du plan stratégique des exercices 2021 à 2025. Ce plan, qui définit les objectifs fondamentaux de l'ICANN, est complété par un plan opérationnel et financier. Ces deux plans offrent à l'ICANN une feuille de route pour pouvoir à la fois respecter notre mission et évoluer en permanence pour répondre aux besoins changeants de la communauté Internet mondiale. En même temps, l'une des principales priorités du Conseil est d'élaborer un plan de mise en œuvre pour les mises à jour continues du plan stratégique. À mesure que notre monde évolue, il est essentiel que nous sachions nous adapter et mettre à jour nos plans en conséquence, toujours en nous appuyant sur une étroite collaboration entre le Conseil et la communauté, facilitée par l'organisation.

Nous continuons d'identifier de nouveaux moyens d'améliorer notre responsabilité et notre transparence, par exemple grâce à des rapports plus rapides sur les activités du Conseil ou à l'ajout d'opportunités de participation et de consultation de la communauté. Nous nous efforçons également de mieux comprendre comment le Conseil, par ses actions et ses décisions, peut servir au mieux l'intérêt public mondial. Et grâce au soutien de l'organisation ICANN, nous désirons continuer de travailler avec la communauté à l'évolution de notre modèle multipartite pour qu'ensemble nous soyons toujours fidèles à notre mission.

Dans le cadre de son orientation stratégique, le Conseil surveille en permanence le niveau du fonds de réserve. Le fonds de réserve est un pilier de la viabilité financière de l'ICANN et il est essentiel à la capacité de l'ICANN de réaliser sa mission dans l'intérêt public. Pour remédier à l'épuisement du fonds de réserve qui s'est produit pendant la transition du rôle de supervision des fonctions IANA, en novembre 2018, le Conseil d'administration de l'ICANN a adopté une stratégie de réapprovisionnement du fonds de réserve. Des progrès importants ont été réalisés et le fonds de réserve est désormais très proche de sa cible minimale de dépenses opérationnelles pour 12 mois. Le réapprovisionnement s'est effectué plus rapidement que prévu, grâce à une contribution supplémentaire apportée au cours de l'exercice 2020. Une attention continue est nécessaire pour garantir la pleine réalisation de cette stratégie et pour s'assurer que le niveau minimal du fonds de réserve soit toujours dépassé à l'avenir.

Les modes de travail et d'interaction de la communauté de l'ICANN ont été changés par la pandémie de COVID-19. Les réunions publiques de l'ICANN, qui sont une composante essentielle des processus d'élaboration de politiques de la communauté, auront lieu virtuellement pour le moment. Mais les leçons que nous avons apprises et que nous continuons de tirer sur l'efficacité et l'inclusivité de la participation à distance ne feront qu'améliorer les futures réunions en personne. Au fur et à mesure que la communauté de l'ICANN s'élargira et s'étendra sur de nombreux fuseaux horaires, ces outils de participation à distance améliorés permettront de garantir que toutes les parties prenantes pourront faire entendre leur voix et contribuer aux processus d'élaboration de politiques de l'ICANN, que ce soit en personne ou à distance.

Si la pandémie a certainement été au premier plan de la pensée collective, cela n'a en aucun cas été le seul défi que nous ayons rencontré au cours des douze derniers mois. Les menaces posées par l'utilisation malveillante et les acteurs malveillants, par exemple, pourraient éroder la confiance portée au système des noms de domaine. Le Conseil d'administration a activement suivi les discussions communautaires pour mieux comprendre ces menaces, dans le cadre d'efforts visant à surveiller l'ensemble des risques qui pourraient avoir un effet sur la capacité de l'ICANN à s'acquitter de ses responsabilités en vertu des statuts constitutifs. Par ailleurs, le Conseil d'administration de l'ICANN a consacré un temps considérable aux débats sur le consentement à une demande de changement de contrôle du Registre d'intérêt public (PIR) relative à une transaction entre l'Internet Society (ISOC) et un tiers. L'identification et la gestion des risques sont essentielles dans l'accomplissement de notre mission.

Notre communauté, renforcée par le caractère inclusif et divers du modèle multipartite, dispose des outils et des ressources nécessaires pour surmonter les risques potentiels. Notre réussite ne dépend que de nous. En favorisant un environnement accueillant et inclusif dans lequel les parties prenantes peuvent contribuer sur un pied d'égalité et en améliorant sans cesse notre façon de travailler ensemble, nous pourrions continuer de mener à bien notre mission de soutenir un Internet unique, mondial et interopérable avec des systèmes d'identificateurs uniques, sécurisés et stables.

Cordialement,
Maarten Botterman
Président du Conseil d'administration

[EN SAVOIR PLUS sur le Conseil d'administration.](#)

FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE

1^{er} juillet 2019 – 30 juin 2020

Faits saillants du travail du Conseil d'administration

ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ICANN

En novembre 2019, deux nouveaux membres du Conseil d'administration ont accédé à leurs fonctions : Mandla Msimang et Ihab Osman, tous deux nommés par le Comité de nomination.

Le Conseil d'administration de l'ICANN exprime ses sincères remerciements et sa reconnaissance à Cherine Chalaby et à Khaled Koubaa, membres sortants, pour leur service au sein du Conseil d'administration de l'ICANN.

PRIORITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'EXERCICE 2020

Les activités et les priorités opérationnelles du Conseil pour l'exercice fiscal 2020 sont divisées en cinq domaines clés, ou « catégories » de responsabilités. Ces cinq « catégories » permettent au Conseil de s'organiser, de considérer son travail et d'identifier des priorités opérationnelles associées à des livrables, à des délais et à des mesures pour chacune. Pour chacune de ces catégories, les principales activités du Conseil d'administration sont le plus souvent impulsées par la communauté. Les principales responsabilités du Conseil dans chaque catégorie de responsabilité sont les suivantes :

CATÉGORIE 1 – Suivi des initiatives intercommunautaires et des processus d'élaboration de politiques

- Être bien informé du contenu, de la priorité et du calendrier pour toutes les politiques élaborées par la communauté afin d'être prêt à approuver ces politiques lorsqu'elles sont présentées au Conseil.
- Répondre en temps utile aux avis des organisations de soutien et des comités consultatifs (SO/AC).
- Fournir des commentaires opportuns aux activités communautaires (par exemple, processus d'élaboration de politiques, groupes de travail intercommunautaires et révisions).

CATÉGORIE 2 – Suivi du travail de l'organisation ICANN

- Veiller à ce que les politiques approuvées par la communauté soient mises en œuvre conformément aux politiques adoptées.
- Superviser la mise en œuvre des projets d'ingénierie d'envergure menés par l'organisation ICANN.
- Veiller à ce que les services opérationnels assurés par l'organisation ICANN pour la communauté soient à la fois efficaces et performants.
- Superviser l'élaboration du plan opérationnel et du budget annuels.

CATÉGORIE 3 – Réflexion stratégique et prospective

- Mener l'élaboration du plan stratégique quinquennal de l'ICANN et surveiller sa mise en œuvre.

-
- Se tenir au courant des forces et tendances externes à l'œuvre et prévoir leur effet potentiel sur l'ICANN et la communauté.
 - Anticiper des problèmes structurels ou organisationnels et en évaluer l'effet sur l'ICANN.
 - Prévoir des moyens de renforcer l'efficacité du modèle de gouvernance multipartite de l'ICANN.
 - Veiller à ce que la stratégie de mondialisation de l'organisation évolue conformément à la mission de l'ICANN.

CATÉGORIE 4 – Gouvernance et responsabilités fiduciaires

- Gérer de manière satisfaisante les questions liées à la gouvernance et à la responsabilité de l'ICANN.
- S'acquitter de ses responsabilités fiduciaires (par exemple, juridiques et financières).
- Surveiller les risques pour l'ICANN et les mesures d'atténuation.
- Promouvoir la mise en œuvre (et la compréhension) des changements apportés aux statuts constitutifs.
- Améliorer la transparence et l'efficacité du Conseil d'administration.
- Travailler à l'amélioration continue des révisions organisationnelles et spécifiques.

CATÉGORIE 5 – Relation avec la communauté et relations externes

- Entrer en lien avec la communauté pendant les réunions publiques de l'ICANN et au cours des périodes entre deux réunions.
- Aider l'organisation ICANN à atteindre quatre objectifs stratégiques :
 1. Répondre efficacement aux besoins des parties prenantes de l'ICANN afin qu'elles participent plus activement et de manière plus significative au travail de l'ICANN.
 2. Attirer de nouvelles parties prenantes du monde entier pour répondre aux besoins d'une ICANN mondialisée.
 3. Établir des relations fructueuses avec les acteurs clés de l'écosystème de l'Internet mondial basées sur un schéma judicieux des rôles de ces acteurs, de la dynamique entre eux et du type de rapport que l'ICANN souhaite entretenir avec chacun d'entre eux.
 4. Promouvoir la mission de l'ICANN et son modèle de gouvernance multipartite au sein de l'écosystème de gouvernance de l'Internet.

[EN SAVOIR PLUS](#) sur les réunions du Conseil d'administration de 2019

[EN SAVOIR PLUS](#) sur les réunions du Conseil d'administration de 2020

Faits saillants du travail de l'organisation ICANN

TRANSITION VERS UN NOUVEAU PLAN STRATÉGIQUE

L'exercice fiscal 2020 marque la cinquième et dernière année du plan stratégique de l'ICANN pour les exercices fiscaux 2016 à 2020. Les orientations pour les opérations de l'ICANN au cours cinq prochaines années seront définies dans le nouveau plan stratégique pour les exercices 2021 à 2025. Le nouveau plan stratégique a été adopté par le Conseil d'administration de l'ICANN en juin 2019 à la suite d'un processus collaboratif, ascendant, multipartite et multilingue exhaustif qui a duré 18 mois. La planification stratégique définit des objectifs à long terme qui reflètent la mission et la vision de l'ICANN. C'est une composante fondamentale de la gouvernance de l'ICANN, prévue dans les statuts constitutifs de l'organisation.

[EN SAVOIR PLUS sur la planification stratégique de l'ICANN.](#)

PLAN OPÉRATIONNEL ET FINANCIER QUINQUENNAL

Pour la première fois, l'ICANN a élaboré un plan opérationnel et financier quinquennal permettant d'avoir une perspective globale et holistique de ses activités en vue d'exécuter son plan stratégique pour les exercices 2021 à 2025. L'élaboration du plan opérationnel et financier quinquennal a eu lieu au cours des deux premiers trimestres de l'exercice 2020, les versions préliminaires du plan et du plan opérationnel et budget pour l'exercice fiscal 2021 ayant été publiées pour consultation publique en décembre 2019. Le 8 mai 2020, le Conseil d'administration de l'ICANN a adopté le plan opérationnel et financier quinquennal ainsi que le plan opérationnel et le budget pour l'exercice 2021.

[EN SAVOIR PLUS sur le plan opérationnel quinquennal et le plan opérationnel et le budget pour l'exercice fiscal 2021.](#)

LUTTE CONTRE LA FRAUDE EN LIGNE LIÉE À LA PANDÉMIE DE COVID-19

Dans un contexte de lutte contre la pandémie de coronavirus, certains cybercriminels ont exploité la peur au moyen d'escroqueries promettant de faux traitements et vaccins. L'ICANN surveillait déjà activement l'utilisation malveillante du système des noms de domaine (DNS) grâce à des initiatives en cours, ce qui lui a permis de donner une réponse multidimensionnelle à ces menaces plus récentes. Son [système de signalement des cas d'utilisation malveillante des noms de domaine](#) a identifié et signalé certains domaines abusifs. L'organisation ICANN s'est également associée à de nouveaux groupes tels que [la Coalition contre les cybermenaces pandémie de COVID-19](#) et la [Ligue de renseignement sur les cybermenaces pandémie de COVID-19](#), à des groupes déjà établis tels que [le Forum des équipes de sécurité et de réponse aux incidents \(FIRST\)](#), [le Groupe de travail anti-abus pour la messagerie, les programmes malveillants et les mobiles \(M3AAWG\)](#) et le [Groupe de travail anti-hameçonnage \(APWG\)](#), et elle a travaillé avec des chercheurs, des entreprises privées et des organismes chargés de l'application de la loi, afin de partager des informations et de fournir son expertise. Par l'intermédiaire de ses services

Conformité contractuelle et Domaines mondiaux et stratégie¹, l'organisation ICANN a travaillé avec les opérateurs de registre et les bureaux d'enregistrement pour s'assurer que les obligations contractuelles liées aux menaces à la sécurité du DNS étaient respectées et que les plaintes d'utilisation malveillante étaient bien examinées et traitées.

TRANSITION VERS DES RÉUNIONS VIRTUELLES

Parmi les nombreux impacts de la COVID-19, on peut citer le remplacement des rassemblements en personne et des voyages internationaux par des réunions virtuelles afin d'endiguer la propagation du nouveau coronavirus. La réunion publique ICANN67, initialement prévue du 7 au 12 mars 2020 à Cancún au Mexique, a été la première réunion publique de l'histoire de l'ICANN à se tenir uniquement à distance. Quelques mois plus tard, alors que les pays du monde entier s'efforçaient d'endiguer la propagation du virus, le Conseil d'administration de l'ICANN a décidé de tenir le Forum de politiques ICANN68 (initialement prévu à Kuala Lumpur, en Malaisie) uniquement à distance. L'engagement de longue date de l'ICANN pour favoriser la participation à distance a contribué à faciliter une transition en douceur vers des réunions exclusivement virtuelles, garantissant des niveaux de participation virtuelle similaires à ceux des réunions en personne comparables au cours des années précédentes.

MODIFICATION DE LA CÉRÉMONIE DES CLÉS EN RAISON DE LA COVID-19

En temps ordinaire, l'ICANN réunit des experts du monde entier que l'on appelle « représentants de confiance de la communauté » pour effectuer une « cérémonie de signature de clé », événement opérationnel fondamental pour la sécurité du DNS. Étant donné les mesures de confinement et les restrictions de voyage imposées cette année, la cérémonie de signature de clé trimestrielle ordinaire a été adaptée pour minimiser le besoin de participation en personne. Cela a été accompli en envoyant les éléments sécurisés utilisés lors de la cérémonie des représentants de confiance de la communauté à différents membres du personnel de l'organisation ICANN dans la région de Los Angeles, en diffusant la cérémonie en ligne pour assurer la transparence, et en encourageant la participation active à distance des représentants de confiance de la communauté. La cérémonie de signature de clé d'avril a généré neuf mois de signatures, plutôt que les trois mois habituels. Ceci a éliminé le besoin d'organiser une autre cérémonie de signature de clé en 2020, tout en assurant la continuité des opérations fondamentales de l'Internet sur lesquelles nous comptons tous. Le fonctionnement normal avec cérémonies de signature de clé trimestrielles reprendra lorsque le contexte sanitaire mondial le permettra.

PAS DE CHANGEMENT DE CONTRÔLE POUR LE .ORG

Au terme d'un processus approfondi de diligence raisonnable concernant une demande de changement de contrôle du Registre d'intérêt public (PIR), l'opérateur du registre de domaine de premier niveau .ORG et de six autres registres de domaine de premier niveau, relative à une transaction entre l'Internet Society (ISOC) et un tiers, le Conseil d'administration de l'ICANN a décidé de ne pas accorder son consentement. Le registre .ORG contient plus de 10,5 millions de noms de domaine enregistrés. Sa vente par l'organisation à but non lucratif ISOC à une société

¹ À la suite d'une réorganisation effectuée le 1^{er} juillet 2020, les responsabilités de la Division des domaines mondiaux ont été réaffectées à la nouvelle fonction Domaines mondiaux et stratégie (GDS).

privée à but lucratif avait suscité de nombreuses questions quant au service futur du registre de l'intérêt public.

[EN SAVOIR PLUS sur la décision du Conseil d'administration de l'ICANN sur le .ORG.](#)

MODIFICATIONS APPORTÉES AU CONTRAT DE REGISTRE DU .COM

Un nouvel amendement au contrat de registre du .COM et une lettre d'intention signée en mars 2020 ont donné une orientation à la collaboration de l'ICANN et de VeriSign, opérateur du registre du domaine de premier niveau .COM, en vue de prévenir l'utilisation malveillante des noms de domaine et d'améliorer la sécurité, la stabilité et la résilience du DNS. Le registre .COM est le plus grand (avec plus de 145 millions de domaines) et il fait partie des domaines de premier niveau historiques les plus anciens. La lettre d'intention, qui est contraignante, prévoit que VeriSign contribuera 20 millions de dollars US sur cinq ans au soutien des initiatives de l'ICANN concernant la sécurité du DNS.

[EN SAVOIR PLUS sur le nouvel amendement du contrat de registre du .COM.](#)

INITIATIVE RELATIVE À LA TRANSPARENCE DES INFORMATIONS ET PROGRAMME D'OUVERTURE DES DONNÉES

Initiative relative à la transparence des informations (ITI)

Dans le cadre de son engagement en matière de responsabilité et de transparence, l'ICANN a publié des informations sur ses activités et ses opérations depuis sa création en 1998. Au fil des décennies, sa présence sur le Web s'est accrue, jusqu'à contenir des milliers d'éléments de contenu, répartis sur 38 sites publics différents. Ce contenu continue d'augmenter chaque année d'environ 30 %. L'ITI est une initiative visant à fusionner ces sites et à faciliter la recherche de l'information. Elle a débuté en janvier 2018. Cette année, une étape importante a été franchie avec le lancement d'un [aperçu du site icann.org amélioré](#) en mai.

Les objectifs de l'ITI sont critiques : gérer, préserver, organiser et sécuriser le contenu public de l'ICANN par le biais d'un nouveau système de gestion des documents ; faciliter la recherche de contenu par le biais d'un nouveau système de gestion de contenu ; fournir à l'utilisateur une expérience multilingue tout en respectant également les normes d'accessibilité ; et mettre à niveau et établir un paysage technologique indépendant du contenu. Il s'agit d'une vaste initiative complexe requérant beaucoup d'efforts, de planification et de tests.

Le nouveau site Web en prévisualisation dispose de fonctions de recherche et de fonctionnalités améliorées pour différents types de contenu tels que les documents du Conseil d'administration, les commentaires publics, les annonces, les blogs et les révisions. À mesure que les parties prenantes de l'ICANN examinent et fournissent des commentaires par le biais de séances d'utilisation et de commentaires envoyés sur le site Web de remontée d'informations de l'ITI, le travail et le développement actif de l'ITI se poursuivent. Le site existant <https://icann.org> restera le site officiel jusqu'à son retrait.

[EN SAVOIR PLUS sur l'Initiative relative à la transparence des informations.](#)

Programme d'ouverture des données (ODP)

La nouvelle plateforme de données ouvertes, lancée en mars, permet d'accéder aux données de l'ICANN accessibles au public et relatives aux indicateurs du marché des noms de domaine, aux indicateurs de santé des technologies des identificateurs, aux rapports d'activité des fonctions des registres et aux rapports de transactions par bureau d'enregistrement. Ce nouveau portail de données ouvertes, qui fait partie du programme d'ouverture des données, permet aux utilisateurs d'enregistrer des analyses personnalisées, de générer des clés API et de suivre leur utilisation des quotas API. Tant le programme que la plateforme font suite aux demandes de la communauté d'accéder à ces données et de pouvoir les utiliser. L'objectif est d'aider à renforcer le lien de confiance entre l'organisation ICANN et la communauté tout en travaillant au renforcement des processus et des mécanismes de responsabilité. L'effort de collaboration continue de recueillir des commentaires afin de faciliter le développement futur de la plateforme et la disponibilité des données.

[EN SAVOIR PLUS sur la plateforme de données ouvertes.](#)

ÉVOLUTION DU MODÈLE MULTIPARTITE

L'une des grandes priorités du Conseil d'administration et de la communauté de l'ICANN pour l'exercice fiscal 2020 a été le travail continu visant à faire évoluer le modèle multipartite de gouvernance de l'ICANN dans le but de répondre aux besoins actuels sans compromettre le processus décisionnel ascendant tant apprécié, comme stipulé dans le deuxième objectif du plan stratégique de l'ICANN. À la fin de l'exercice 2020, des commentaires publics ont été recueillis sur un document intitulé « [Améliorer l'efficacité du modèle multipartite de l'ICANN : prochaines étapes](#) » dans le cadre d'un dialogue communautaire de plusieurs mois inauguré avec le processus « Plan de travail pour l'évolution du modèle multipartite de l'ICANN ». Reconnaisant les limites imposées par le temps et les ressources ainsi que la nécessité de tirer parti de travaux existants similaires, le dernier document propose des efforts ciblés sur trois domaines classés par la communauté comme étant importants. Ces domaines sont l'établissement des priorités de travail et l'utilisation efficace des ressources ; la précision dans la définition de la portée des travaux ; et le consensus, la représentation et l'inclusivité. Cet important travail se poursuivra au cours de l'exercice fiscal 2021.

[EN SAVOIR PLUS sur l'initiative d'amélioration de l'efficacité du modèle multipartite de l'ICANN.](#)

AIDER LES PARTIES PRENANTES ET LES GOUVERNEMENTS À MIEUX CONNAÎTRE LA MISSION ET LE TRAVAIL DE L'ICANN

Au cours de l'exercice 2020, l'équipe chargée de la relation avec les gouvernements et les organisations intergouvernementales (GE) de l'ICANN et le Bureau du directeur de la technologie (OCTO) ont accru le partage de leurs connaissances avec les parties prenantes actuelles et potentielles sur la mission de l'ICANN, les processus, la sécurité du DNS et d'autres questions. Nouvelles publications en ligne, réunions d'information, ateliers de renforcement des capacités et accès élargi aux connaissances sur l'ICANN et sur les questions liées à la gouvernance de l'Internet.

[EN SAVOIR PLUS sur les publications de l'équipe GE.](#)
[EN SAVOIR PLUS sur les publications de l'OCTO.](#)

HOMMAGE À TAREK KAMEL

En octobre 2019, la communauté de l'ICANN a déploré le décès de **Tarek Kamel**, conseiller principal de l'ICANN auprès du Président et vice-président de la relation avec les gouvernements et les organisations intergouvernementales. Beaucoup au sein de la communauté de l'ICANN se rappellent de lui comme pionnier de l'Internet et figure centrale dans la communauté mondiale des technologies de l'information. Ses contributions ont été reconnues par l'ICANN avec la création du Prix Tarek Kamel des boursiers. Le premier récipiendaire a été Abdalmonem Galila, directeur adjoint du .masr (مصر), domaine de premier niveau géographique de l'Égypte.

[EN SAVOIR PLUS sur l'hommage de l'ICANN à Tarek Kamel.](#)
[EN SAVOIR PLUS sur le Prix Tarek Kamel des boursiers.](#)

NOUVEAU RESPONSABLE DE LA RELATION AVEC LES GOUVERNEMENTS ET LES OIG

En décembre 2019, Göran Marby, Président-directeur général de l'ICANN, a nommé **Kathryn « Mandy » Carver** au poste de vice-présidente en charge de la relation avec les gouvernements et les OIG. Elle avait auparavant été adjointe de Kamel pendant six ans.

CHANGEMENTS AU SEIN DE L'ORGANISATION ICANN

En juin 2020, le Président-directeur général de l'ICANN a annoncé plusieurs changements dans la direction de l'organisation suite aux départs de **Susanna Bennett**, directrice des opérations et de **Cyrus Namazi**, vice-président de la division des domaines mondiaux. **Theresa Swinehart**, vice-présidente en charge de la stratégie multipartite et des initiatives stratégiques (MSSI) et adjointe du PDG, est désormais chargée de la fonction réorganisée Domaines mondiaux et stratégie. À compter du 1^{er} juillet 2020, **Xavier Calvez**, vice-président et directeur financier, a assumé des responsabilités opérationnelles supplémentaires, notamment la planification, la gestion des risques et la mise en œuvre des révisions dans le cadre du nouveau bureau du directeur financier. Les opérations de sécurité reviennent maintenant à **Gina Villavicencio**, vice-présidente en charge des ressources humaines au niveau international. Le conseiller juridique et secrétaire **John Jeffrey** a pris la responsabilité des opérations du Conseil d'administration dans le cadre de la réorganisation. La stratégie des droits de l'homme et la mise en œuvre de l'évaluation de son impact a été transférée au département en charge de la relation avec les parties prenantes mondiales, sous la direction de **Sally Costerton**, vice-présidente en charge de la relation avec les parties prenantes mondiales. La supervision du programme d'ouverture des données est passée à **Sally Newell Cohen**, vice-présidente en charge de la communication mondiale.

[EN SAVOIR PLUS sur la réorganisation de la direction.](#)

AKPLOGAN AU TEMPLE DE LA RENOMMÉE D'INTERNET

Adiel Akplogan, vice-président en charge de la relation avec la communauté technique, a été intronisé au Temple de la renommée d'Internet en septembre 2019 pour ses contributions à la croissance, à la diffusion et à la sécurité de l'Internet en Afrique. Membre du personnel de l'ICANN

depuis 2015, Akplogan est l'un des pionniers africains de l'Internet. Il a aidé à fonder le Centre d'information du réseau africain (AFRINIC) dont il a ensuite été PDG pendant 12 ans.

[EN SAVOIR PLUS sur l'intronisation d'Akplogan au Temple de la renommée d'Internet.](#)

RÉUNIONS PUBLIQUES DE L'ICANN PENDANT L'EXERCICE FISCAL 2020

Les réunions publiques de l'ICANN ont lieu trois fois par an pour appuyer le travail du modèle multipartite de l'ICANN. Ces réunions permettent aux membres de la communauté de travailler avec les membres du Conseil d'administration et de l'organisation ICANN. Habituellement, ces réunions se tiennent dans différentes régions du monde de façon à maximiser l'accessibilité pour toutes les parties prenantes. Deux des trois réunions de cet exercice fiscal ont été transformées en réunions virtuelles en raison de la pandémie de COVID-19.

[EN SAVOIR PLUS sur les dates et les lieux des prochaines réunions.](#)

ICANN66 : Réunion générale annuelle à Montréal 2 au 7 novembre 2019

Près de 1900 personnes ont assisté à la réunion ICANN66 à Montréal, au Canada. Parmi les 328 séances offertes, les plus populaires portaient sur l'utilisation malveillante du DNS, l'étape 2 du processus accéléré d'élaboration de politiques (EPDP) et deux forums publics. Un nouveau Conseil d'administration a pris ses fonctions à la fin de la réunion, avec Maarten Botterman comme nouveau président et León Sánchez comme vice-président.

ICANN67 : Forum virtuel de la communauté 7 au 12 mars 2020

Les plans prévus pour le forum de la communauté ICANN67 à Cancún, au Mexique, ont migré au format virtuel, la pandémie de COVID-19 ayant interrompu les grands rassemblements de personnes et les voyages internationaux. Pour cette première réunion publique entièrement virtuelle de l'ICANN, l'organisation, en collaboration avec la communauté, a adapté l'emploi du temps afin de se concentrer sur les séances jugées nécessaires pour poursuivre le travail politique et technique d'importance. Plus de 1700 personnes ont participé aux séances virtuelles et la séance la plus fréquentée a été le dialogue du forum public sur la proposition de changement de contrôle du Registre d'intérêt public (PIR).

ICANN68 : Forum virtuel de politiques 22 au 25 juin 2020

Le forum virtuel de politiques ICANN68, initialement prévu à Kuala Lumpur, en Malaisie, a lui aussi été le premier en son genre à se tenir en mode virtuel, avec un travail de la communauté et un soutien du personnel complètement virtuels et des services linguistiques à distance améliorés, qui ont permis de faire progresser le travail d'élaboration des politiques. Un panel de représentants communautaires a choisi Olivier Crépin-Leblond comme lauréat du Prix d'excellence communautaire pour son travail en faveur du modèle multipartite. Abdalmonem Galila a été choisi comme premier lauréat du Prix Tarek Kamel des boursiers.

Participation aux réunions de l'exercice fiscal 2020

ICANN66 Montréal, Canada

Nombre total de participants : 1894
Séances : 328

Forum de la communauté ICANN67 virtuel
Nombre total de participants : 1752
Séances : 65

Forum de politiques ICANN68 virtuel
Nombre total de participants : 1585
Séances : 52

[EN SAVOIR PLUS](#) sur les réunions publiques de l'ICANN.

Faits saillants du travail de la communauté

LA COMMUNAUTÉ HABILITÉE ÉVALUE LES BUDGETS ET LES PLANS OPÉRATIONNELS

En mai 2020, la communauté habilitée (EC) a eu l'occasion d'exercer son pouvoir tel que consacré dans les statuts constitutifs de l'ICANN de rejet du budget annuel et du plan opérationnel de l'ICANN pour l'exercice fiscal 2021, suite à une occasion similaire en mars 2020 au sujet du budget de l'IANA pour l'exercice 2021. L'EC a également examiné le plan stratégique. Aucune pétition de rejet n'a été reçue et les budgets et plans approuvés sont entrés en vigueur le 1^{er} juillet 2020.

[EN SAVOIR PLUS sur la communauté habilitée.](#)
[LIRE la résolution du Conseil d'administration.](#)

ORGANISATIONS DE SOUTIEN ET COMITÉS CONSULTATIFS (SO/AC)

Organisation de soutien à l'adressage (ASO)

- Le conseil de l'adressage de l'ASO a tenu 12 réunions.
- Au cours de l'ICANN66, les membres de l'ASO ont présenté 2 tutoriels sur le fonctionnement des registres Internet régionaux (RIR).
- Le conseil de l'adressage de l'ASO (AC) compte 15 membres, dont trois de chacune des cinq régions desservies par les RIR.

Nouveaux membres au conseil de l'adressage de l'ASO

Martin Hannigan et Mike Silber ont rejoint l'ASO AC en tant que nouveaux membres au cours de l'exercice 2020. Ils ont été élus respectivement par le Registre américain des numéros d'Internet et le Centre d'information du réseau africain.

Modification du protocole d'accord de l'ASO

Un nouveau protocole d'accord entre l'ICANN et les cinq RIR, agissant comme ASO, a été signé en novembre. Le nouveau protocole d'accord remplace la version de 2004 et répond aux recommandations de la révision organisationnelle de l'ASO de 2017.

[EN SAVOIR PLUS sur le nouveau MoU de l'ASO.](#)

[EN SAVOIR PLUS sur les recommandations de la révision de l'ASO.](#)

Le saviez-vous ?

Toutes les téléconférences de l'ASO AC sont désormais accessibles aux observateurs, conformément à l'une des recommandations de la révision. Tout le monde peut écouter ces téléconférences, qui se tiennent normalement à 12h00 UTC le premier mercredi de chaque mois.

Organisation de soutien aux extensions géographiques (ccNSO)

- Le conseil de la ccNSO s'est réuni 11 fois et a adopté 43 résolutions.

-
- L'une de ces résolutions a lancé le quatrième processus d'élaboration de politiques de la ccNSO (ccPDP4) sur la (dé)sélection des chaînes de noms de domaine internationalisés (IDN) de premier niveau géographique (ccTLD).
 - Le travail de la ccNSO englobe :
 - 10 groupes de travail actifs, dont :
 - 2 processus d'élaboration de politiques
 - 1 groupe de travail intercommunautaire
 - 3 comités du conseil de la ccNSO

Étude sur les emojis adoptée

Le conseil de la ccNSO a adopté le rapport final du Groupe d'étude sur les emojis. Le groupe d'étude a fourni un aperçu complet des questions associées à l'utilisation des emojis comme domaines de second niveau par les ccTLD, selon ce qui avait été demandé par le Conseil d'administration de l'ICANN à la suite de la publication en 2017 par le Comité consultatif sur la sécurité et la stabilité (SSAC) du document « SAC 095 : Rapport consultatif sur l'utilisation des emojis dans les noms de domaine ».

[EN SAVOIR PLUS sur le Groupe d'étude de la ccNSO sur l'utilisation d'emojis comme domaines de second niveau.](#)

[EN SAVOIR PLUS sur le document « SAC 095 : Rapport consultatif sur l'utilisation des emojis dans les noms de domaine ».](#)

Retrait de ccTLD

Un document provisoire décrivant une proposition de processus pour le retrait des ccTLD a été publié pour consultation publique en mai, ce qui a représenté un jalon clé dans la première partie du troisième processus d'élaboration de politiques de la ccNSO (ccPDP3). Le document couvre le processus de retrait, mais pas la suppression d'un ccTLD du fichier de la zone racine du DNS. La deuxième partie du ccPDP3 a commencé en janvier avec l'élaboration d'un mécanisme de révision des décisions concernant la délégation, le transfert, la révocation et le retrait des ccTLD.

[EN SAVOIR PLUS sur le ccPDP3.](#)

Procédure accélérée ccTLD IDN

La procédure accélérée d'établissement de noms de domaine internationalisés (IDN) pour les extensions de premier niveau géographiques (ccTLD) reste en place, à la suite de la décision prise par le Conseil d'administration de l'ICANN en octobre visant à mettre fin officiellement au deuxième processus d'élaboration de politiques de la ccNSO. En s'appuyant sur les travaux précédents, le nouveau ccPDP4 se concentrera sur le développement du mécanisme de sélection de chaînes ccTLD IDN, qui finira par remplacer la procédure accélérée ccTLD IDN. Le ccPDP4 abordera également les questions relatives à la (dé)sélection des chaînes ccTLD IDN et à la gestion des variantes de ccTLD. En outre, la ccNSO a demandé un amendement des statuts constitutifs de l'ICANN afin de permettre aux gestionnaires des ccTLD IDN de devenir membres de la ccNSO.

[EN SAVOIR PLUS sur le ccPDP4.](#)

Manuel pour la reprise d'activité et la continuité des opérations après sinistre

Le Comité permanent TLD-OPS de la ccNSO a présenté la première version du manuel pour la reprise d'activité et la continuité des opérations après sinistre en décembre. Ce manuel sert de stratégie de base pour la continuité des activités et de guide de mise en œuvre pour les petits opérateurs de ccTLD. Il a déjà fait ses preuves puisque certains ccTLD l'ont utilisé pour faire face à l'impact de la pandémie de COVID-19 sur leurs opérations.

[EN SAVOIR PLUS sur le manuel pour la reprise d'activité et la continuité des opérations après sinistre.](#)

Le saviez-vous ?

Le rapport final de la deuxième révision organisationnelle de la ccNSO a été publié en août. L'équipe de travail chargée de la révision de la ccNSO a effectué son évaluation initiale de faisabilité et son plan initial de mise en œuvre des [recommandations](#) en juin et le conseil de la ccNSO a appuyé ses résultats.

Organisation de soutien aux extensions génériques (GNSO)

- Au cours de l'exercice 2020, le conseil de la GNSO s'est réuni 12 fois et a tenu sa troisième séance de planification stratégique à Los Angeles.
- La mise en œuvre du PDP 3.0 a été achevée et le rapport final a été adopté.
- Le conseil de la GNSO a approuvé 19 résolutions.

Processus accéléré d'élaboration de politiques (EPDP) sur la spécification temporaire relative aux données d'enregistrement des gTLD, étapes 1 et 2

Les questions relatives à la manière dont les données d'enregistrement de noms de domaine sont gérées à la lumière des exigences du Règlement général sur la protection des données de 2018 de l'Union européenne ont été au centre du rapport final de l'étape 1 du processus accéléré d'élaboration de politiques (EPDP) de la GNSO sur la spécification temporaire relative aux données d'enregistrement des gTLD. Le conseil de la GNSO a adopté ces recommandations en mars 2019. En mai 2019, le Conseil d'administration de l'ICANN a adopté les recommandations du rapport concernant une nouvelle politique de consensus sur les données d'enregistrement de gTLD, à l'exclusion de la Recommandation 12 relative à l'option de supprimer certaines données dans le champ « organisation ». Cette exclusion a déclenché un processus de consultation entre le Conseil d'administration de l'ICANN et le conseil de la GNSO, conformément aux statuts constitutifs. Le conseil de la GNSO, après consultation avec l'équipe responsable de l'EPDP, a adopté une recommandation supplémentaire réaffirmant la recommandation et apportant plus de clarté ; il appartient au Conseil d'administration de l'ICANN de s'exprimer au sujet de la recommandation supplémentaire.

La deuxième étape de l'EPDP est opérationnelle depuis mai 2019 et est axée sur un système normalisé d'accès et de divulgation (SSAD) des données d'enregistrement non publiques, ainsi que sur plusieurs éléments de priorité 2. Dans un rapport initial, les éléments de base et principes de politiques du SSAD étaient proposés. L'équipe responsable de l'étape 2 de l'EPDP a présenté son rapport final en juillet 2020.

Procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD

Les discussions sur les futures séries de nouveaux domaines génériques de premier niveau se sont poursuivies au cours de l'exercice 2020. Après avoir publié plusieurs rapports pour consultation publique, le groupe de travail sur les procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD a examiné toutes les contributions de la communauté et s'est concentré sur l'amélioration de sa version préliminaire des recommandations finales. Le groupe de travail a effectué des progrès considérables d'élaboration de la version préliminaire des recommandations finales qui seront intégrées à la version préliminaire du rapport final ; ce dernier sera publié pour consultation publique avant d'être achevé et envoyé au conseil de la GNSO.

Révision de tous les mécanismes de protection des droits relatifs aux gTLD

La révision par la GNSO de tous les mécanismes de protection des droits dans tous les gTLD développés par l'ICANN a progressé au cours de l'exercice fiscal 2020. Le rapport initial de l'étape 1 du processus d'élaboration de politiques relatif aux mécanismes de protection des droits dans tous les gTLD, publié pour consultation publique en mars 2020, a porté sur la Procédure de règlement de litiges après délégation relatifs à des marques déposées (TM-PDDRP), la Procédure de règlement de litiges du système uniforme de suspension rapide (URS), les services d'enregistrement prioritaire et de revendications de marques et la structure et la portée du Centre d'échange d'information sur les marques (TMCH). Deux sous-équipes ont été formées pour analyser les nombreuses soumissions reçues.

PDP 3.0

Dans le but d'améliorer les processus d'élaboration de politiques à l'ICANN, le conseil de la GNSO a achevé ses efforts de mise en œuvre et a adopté le rapport final du processus d'élaboration de politiques 3.0 (PDP 3.0) en février 2020. Le conseil de la GNSO a déjà déployé certaines des améliorations du PDP 3.0 dans les efforts en cours, notamment le « Manuel du consensus ».

Le saviez-vous ?

Le conseil de la GNSO a demandé l'élaboration du [manuel du consensus](#) afin de doter la communauté de l'ICANN d'outils pratiques et de meilleures pratiques pour établir le consensus, de combler les différences et de mettre fin aux impasses au sein des processus de l'ICANN.

Comité consultatif At-Large (ALAC)

- L'ALAC a soumis 28 déclarations contenant ses avis de politique portant sur des sujets tels que les politiques, les opérations et les budgets de l'ICANN.
- Le nombre de structures At-Large est passé de 8 à 244 au total. Le nombre de membres individuels est passé de 26 à 136.
- Quarante-trois membres d'At-Large et 25 dirigeants ont participé au troisième Sommet At-Large organisé dans le cadre de la réunion ICANN66.
- La communauté At-Large a choisi, par acclamation, León Sánchez pour un deuxième mandat de trois ans au siège 15 du Conseil d'administration de l'ICANN.

ATLAS III

Le troisième Sommet At-Large (ATLAS III) a permis de former de futurs chefs de file et agents de l'innovation et du changement au sein d'At-Large dans les domaines des politiques, de la sensibilisation et de l'engagement. Ces ambassadeurs At-Large mettront en œuvre les résultats

de la révision organisationnelle d'At-Large, à savoir une participation plus efficace des membres At-Large au processus de fourniture d'avis de politique.

At-Large a mis en œuvre les priorités de l'après-ATLAS III dans les domaines des politiques, de la sensibilisation et de l'engagement, du renforcement des capacités et des opérations et communications. Une plateforme de politiques mettant en évidence les principaux problèmes de politique identifiés par les dirigeants d'At-Large et leur impact potentiel sur les utilisateurs finaux a été développée en conséquence.

Sensibilisation des RALO

Les cinq organisations régionales At-Large (RALO) ont accru leur engagement dans l'élaboration d'avis de politique ainsi que dans la sensibilisation et l'engagement. Des membres des cinq RALO ont participé à l'ATLAS III. Trois RALO ont élaboré des déclarations régionales d'avis sur les politiques. Notons également une déclaration conjointe AFRALO-APRALO sur la Stratégie pour le Moyen-Orient et les pays voisins pour les exercices fiscaux 2021 à 2025. Quatre RALO ont publié des bulletins réguliers pour les membres de leur région.

Le saviez-vous ?

Le groupe de travail sur le renforcement des capacités d'At-Large a réparti ses travaux dans des sous-groupes qui se sont concentrés sur les séminaires en ligne, l'intégration et la mise en place de cours ICANN Learn. Parmi leurs réalisations :

- une série de séminaires de renforcement des capacités proposée en ligne pour l'exercice fiscal 2020, qui se poursuivra au cours de l'exercice fiscal 2021.
- des séries de présentations à utiliser pour intégrer les membres d'At-Large ainsi que l'équipe de direction d'At-Large.

Mise en œuvre de la révision d'At-Large

At-Large a soumis la troisième et dernière version de son rapport final sur la mise en œuvre de la révision d'At-Large au Comité du Conseil d'administration chargé de l'efficacité organisationnelle (OEC). Parmi les huit thématiques identifiées pour la remédiation et l'amélioration dans la révision organisationnelle d'At-Large, la première portait sur la quantité par rapport à la qualité des avis de l'ALAC, notamment la nécessité de définitions claires des diverses contributions et de s'assurer que la page Web et l'espace de travail d'At-Large consacrés aux politiques soient précis et compréhensibles. De plus, la thématique 2 a permis d'identifier des améliorations à apporter et a démontré l'efficacité de la participation et de l'engagement des membres.

[LIRE le Deuxième rapport de situation de la mise en œuvre de la révision d'At-Large au Comité du Conseil d'administration chargé de l'efficacité organisationnelle \(OEC\).](#)

Comité consultatif gouvernemental (GAC)

- Le GAC compte 178 membres et 38 observateurs.
- Le GAC a participé à 9 consultations publiques ainsi qu'à des initiatives intercommunautaires.
- Le GAC a accueilli deux nouveaux vice-présidents au sein de son équipe dirigeante, représentant respectivement les îles Cook et le Burkina Faso.

-
- Le GAC a publié 3 communiqués lors des réunions publiques de l'ICANN, il a organisé deux ateliers de renforcement des capacités, 15 séances virtuelles au cours de l'ICANN67 et 18 séances virtuelles au cours de l'ICANN68.

[LIRE les communiqués du GAC de l'ICANN66, de l'ICANN67 et de l'ICANN68.](#)

Les priorités du GAC pour l'exercice fiscal 2020

Au cours de l'exercice fiscal 2020, le GAC s'est concentré sur :

- la participation aux initiatives intercommunautaires de l'ICANN consacrées aux questions relatives aux données WHOIS et aux données d'enregistrement, en particulier aux efforts de l'ICANN concernant l'application et la conformité au Règlement général sur la protection des données (RGPD) de l'Union européenne ;
- la participation active et continue au PDP sur les procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD de la GNSO ;
- l'engagement à mesurer et à atténuer les répercussions de l'utilisation malveillante du DNS, notamment par le biais des recommandations pertinentes issues de la révision de la concurrence, de la confiance et du choix des consommateurs (CCT) et les négociations contractuelles ;
- le travail sur la protection des droits curatifs des organisations intergouvernementales (OIG) ;
- l'engagement renouvelé envers la sensibilisation et l'implication des parties prenantes, avec un soutien continu apporté aux activités de renforcement des capacités des gouvernements et de la communauté.

Groupes de travail du GAC

Les groupes de travail du GAC ont poursuivi leur travail sur les dossiers en cours entre les réunions publiques de l'ICANN. Parmi les sujets abordés figuraient les procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD (y compris les noms géographiques), la sécurité publique, les régions faiblement desservies, les droits de l'homme et le droit international, l'acceptation universelle, les noms de domaine internationalisés (nouvellement formé en novembre 2019) et les principes opérationnels du GAC. Les groupes de travail ont également examiné des questions internes, dont les relations du GAC avec le Comité de nomination de l'ICANN, l'évolution des directives relatives au soutien aux déplacements, la mise en œuvre de recommandations en matière de responsabilité et l'élaboration de processus nouveaux et améliorés, ainsi que les ressources pour soutenir le travail du GAC et de ses groupes de travail.

Le saviez-vous ?

Par l'intermédiaire du [groupe de travail du GAC sur les régions faiblement desservies](#), le GAC a collaboré avec l'organisation ICANN à la consolidation des ressources disponibles pour son programme d'atelier régional de renforcement des capacités. L'objectif est d'évaluer de façon critique le programme et d'élaborer un plan pour l'engagement à long terme et le renforcement des capacités.

Comité consultatif du système des serveurs racine (RSSAC)

Au cours de l'exercice fiscal 2020, le RSSAC :

- a publié 8 nouveaux documents ;
- a mis à jour 4 de ses publications existantes ;
- a terminé le travail de 2 équipes de travail du Caucus du RSSAC ;
- a créé 2 nouvelles équipes de travail du Caucus du RSSAC ;
- a présenté un rapport d'étape sur la mise en œuvre des recommandations de sa deuxième révision organisationnelle ;
- a organisé un atelier pour faire progresser les efforts de l'équipe de travail consacrée aux indicateurs du système des serveurs racine (RSS).

Publications du RSSAC

Le RSSAC a publié les douze documents suivants, dont quatre mises à jour de documents existants et huit nouvelles publications.

- [RSSAC000v4](#) : Procédures opérationnelles
- [RSSAC044](#) : Rapport sur l'atelier du RSSAC d'octobre 2019
- [RSSAC045](#) : Déclaration sur l'atténuation des menaces pour le système des serveurs racine
- [RSSAC046](#) : Déclaration sur la proposition de l'IANA pour les roulements futurs de la clé de signature de clé de la zone racine
- [RSSAC026v2](#) : Lexique du RSSAC
- [RSSAC047](#) : Rapport consultatif sur les indicateurs pour les serveurs racine du DNS et le système des serveurs racine
- [RSSAC048](#) : Commentaires sur le deuxième rapport préliminaire de l'équipe de révision de la sécurité, de la stabilité et de la résilience (SSR2)
- [RSSAC002v4](#) : Rapport consultatif sur les mesures du système des serveurs racine
- [RSSAC049](#) : Déclaration sur l'adhésion à la Communauté habilitée
- [RSSAC050](#) : Déclaration sur l'identification des opérateurs de serveurs racine
- [RSSAC051](#) : Déclaration sur le plan stratégique préliminaire sur les identificateurs techniques publics (PTI) pour les exercices fiscaux 2021 à 2024
- [RSSAC023v2](#) : Histoire du système des serveurs racine

Atelier du RSSAC

Lors du huitième atelier du RSSAC, en octobre 2019, les participants ont discuté et convenu des exigences générales d'un système de mesure qui comprend un ensemble d'indicateurs pour les serveurs racine individuels et pour le système des serveurs racine. Pour chacun des indicateurs, les participants ont conclu des accords préliminaires sur les seuils minimaux.

Le saviez-vous ?

Le Caucus RSSAC, un groupe d'experts en matière de DNS sélectionné par le RSSAC qui aide à la recherche et à la rédaction de publications sur le système des serveurs racine, compte désormais plus de 100 membres originaires de plus de 20 pays. Le Caucus dispose également de deux équipes de travail qui étudient les effets et les atténuations d'un opérateur de serveur racine dévoyé et un outil permettant d'obtenir une perspective locale du système des serveurs racine.

Indicateurs du système des serveurs racine

La définition des attentes de l'équipe de travail sur le système des serveurs racine et les indicateurs connexes s'est conclue en mars avec la publication du document « [RSSAC047](#) : rapport consultatif du RSSAC sur les indicateurs pour les serveurs racine du DNS et le système des serveurs racine ». Ce rapport s'inscrit dans la continuité du document « [RSSAC037](#) : proposition d'un modèle de gouvernance pour le système des serveurs racine du DNS » et a pour objet d'éclairer le travail sur l'évolution du système des serveurs racine réalisé par le groupe de travail sur la gouvernance du système des serveurs racine.

Comité consultatif sur la sécurité et la stabilité (SSAC)

- Au cours de l'exercice fiscal 2020, le SSAC a publié 6 documents et 15 éléments de correspondance relatifs à la sécurité et à la stabilité du DNS.
- Une nouvelle équipe de travail a été formée pour étudier la question de l'utilisation malveillante du DNS.
- Le SSAC a organisé 3 ateliers consacrés aux extensions de sécurité du système des noms de domaine (DNSSEC) et des ateliers sur la sécurité pour les membres de la communauté afin qu'ils se rencontrent, interviennent et discutent des déploiements du DNSSEC et autres problèmes de sécurité émergents.

Publications du SSAC

Le SSAC a publié les documents suivants relatifs à la sécurité et à la stabilité du système de noms de domaine au cours de l'exercice 2020 :

- [SAC106](#) : Commentaires sur l'évolution de la gouvernance du système des serveurs racine
- [SAC107](#) : Commentaire adressé au NIST sur les algorithmes de cryptographie quantique
- [SAC108](#) : Commentaires sur la proposition de l'IANA pour les roulements futurs de la clé de signature de clé de la zone racine
- [SAC109](#) : Implications du DNS sur HTTPS et du DNS sur TLS
- [SAC110](#) : Commentaires sur le rapport préliminaire de la deuxième équipe de révision de la sécurité, de la stabilité et de la résilience du DNS (SSR2)
- [SAC111](#) : Commentaire sur le rapport initial de l'étape 2 du processus accéléré d'élaboration de politiques concernant la spécification temporaire relative aux données d'enregistrement des gTLD

Faits saillants des autres groupes communautaires

Comité permanent de clients (CSC)

Lars-Johan Liman du Comité consultatif sur le système des serveurs racine (RSSAC) a été nommé président du CSC. Brett Carr, de l'Organisation de soutien aux extensions géographiques (ccNSO), a été nommé vice-président. Les conseils de la GNSO et de la ccNSO ont approuvé la liste complète des membres et des agents de liaison, comme l'ont suggéré les organisations à l'origine de la nomination en octobre.

- Le CSC a accepté 2 modifications aux conventions de service (SLA) pour la fonction IANA relative au nommage.
- Le CSC s'est réuni 10 fois, y compris pour une réunion en personne au cours de l'ICANN66.

Modifications aux SLA

Après avoir convenu conjointement avec les Identificateurs techniques publics (PTI) de la modification des conventions de service (SLA) et de la conclusion d'une procédure de consultation publique, le CSC a demandé aux conseils de la ccNSO et de la GNSO d'approuver l'introduction de conventions de service (SLA) modifiées pour la publication de tables des noms de domaine internationalisés et de règles de génération d'étiquettes (LGR), ainsi que pour la création, le transfert, la validation et la révision des ccTLD. Les deux modifications aux SLA ont été approuvées et mises en œuvre par la PTI.

Évaluation de la performance de la fonction de nommage de l'IANA

Pour l'exercice fiscal 2020, le CSC a conclu que la performance de la PTI relative à la fonction de nommage de l'IANA avait été « excellente » pendant neuf mois (ce qui signifie que toutes les SLA avaient été respectées) et « satisfaisante » pendant trois mois (seulement une ou deux SLA n'avaient pas été respectées et les « indicateurs non atteints » étaient dus à des modifications dans les indicateurs des SLA). Le CSC partage ses conclusions avec la communauté tous les mois par le biais de la Synthèse des interactions avec les dirigeants de la communauté de l'ICANN et de son site Web.

Liaison avec l'IFR

Le CSC a nommé un agent de liaison auprès de l'équipe chargée du processus de révision des fonctions IANA (IFR) et l'a rencontré en mai 2020.

Comité de révision de l'évolution de la zone racine (RZERC)

- Au cours de l'exercice 2020, le RZERC a reçu une demande de commentaires sur les protections des données de la zone racine du DNS.

Le RZERC examine les propositions de modifications architecturales du contenu de la zone racine du DNS, les systèmes (composantes de matériel et de logiciel) utilisés pour exécuter les modifications de la zone racine du DNS et les mécanismes utilisés pour la distribution de la zone

racine du DNS. Le RZERC a été constitué à la suite de la transition du rôle de supervision des fonctions IANA.

APERÇU FINANCIER DE L'EXERCICE FISCAL 2020

1^{er} juillet 2019 – 30 juin 2020

CONSULTER les états financiers consolidés et audités de l'ICANN

Note : toute incohérence arithmétique et toute divergence entre les chiffres du rapport annuel de l'exercice fiscal 2020 et les états financiers audités de l'exercice fiscal 2020 résultent de l'arrondi au million suivant.

Faits saillants des finances de l'exercice fiscal 2020

(chiffres en millions de dollars US)

Financement (soutien et revenus) 132 millions de dollars US

Le financement des opérations de l'organisation ICANN représente 132 millions de dollars US et provient de fonds obtenus des opérateurs de registre, des bureaux d'enregistrement, des contributions et des revenus du programme des nouveaux gTLD. Les fonds obtenus par l'organisation ICANN proviennent des droits d'enregistrement perçus par les opérateurs de registre et les bureaux d'enregistrement auprès des titulaires de noms de domaine et des frais fixes annuels recouverts auprès des parties contractantes de l'ICANN. Environ 3 % du financement des opérations de l'ICANN correspond aux contributions et aux parrainages.

Le Programme des nouveaux gTLD est un programme pluriannuel de 360 millions de dollars US visant à créer de nouveaux domaines de premier niveau. Le programme est entièrement financé par les frais de candidature perçus en 2012 et les revenus sont comptabilisés à mesure que le travail d'évaluation des candidatures avance et les frais deviennent non remboursables. Le financement du Programme des nouveaux gTLD a baissé de 8 millions de dollars US, ce qui comprend un ajustement effectué en 2020 pour réduire le total des recettes du programme comptabilisées depuis 2012 résultant du report de la fin prévue du programme en 2024.

Opérateurs de registre :	87 USD
Bureaux d'enregistrement :	50 USD
Revenus issus des frais de candidature des gTLD :	(8) USD
Contributions :	3 USD
Total :	132 USD

Total des charges de trésorerie (hors dépréciation et créances douteuses) 132 millions de dollars US

Les coûts relatifs au personnel constituent la principale dépense de l'ICANN. Ils correspondent à une masse salariale moyenne de 388 employés pour l'exercice fiscal 2020 et représentent 57 % des dépenses de trésorerie. Les coûts relatifs aux déplacements et aux réunions comprennent les frais de déplacement, de logement et de location de salles pour les différentes réunions et ils représentent 6 % des dépenses de trésorerie. Les frais de déplacement ont été considérablement réduits pour l'exercice fiscal 2020 en raison de la pandémie de COVID-19. Les réunions ICANN67 et ICANN68 ont toutes deux été réalisées sous forme virtuelle. Les services professionnels représentent 18 % des dépenses de trésorerie et comprennent principalement les services sous-traités, les frais juridiques et les services linguistiques de transcription, de traduction et d'interprétation. Les charges de gestion courante représentent 12 % des dépenses de trésorerie et incluent principalement les coûts de location et autres coûts liés aux différents bureaux de l'ICANN, ainsi que les coûts associés aux télécommunications et aux réseaux. Les coûts des immobilisations représentent 5 % des dépenses de trésorerie et concernent principalement l'infrastructure des TI et l'amélioration de la sécurité.

Personnel :	76 USD
Services professionnels :	24 USD

Gestion courante :	16 USD
Déplacements et réunions :	10 USD
Immobilisations :	7 USD

Fonds sous gestion (en millions de dollars US) **480 USD**

À compter du mois de juin 2020, l'ICANN a géré un total de 480 millions de dollars USD. L'impact de la pandémie de COVID-19 sur les marchés financiers mondiaux a eu un effet minime sur les fonds gérés par l'ICANN, en raison des politiques d'investissement prudentes adoptées par le Conseil d'administration au cours des années précédentes.

Le fonds de roulement correspond à l'encaisse utilisée pour financer les opérations quotidiennes de l'ICANN. Il sert à recueillir des fonds qui servent à payer les employés, les fournisseurs et d'autres tiers. Le fonds de roulement doit contenir un minimum de trois mois en moyenne de dépenses opérationnelles. L'organisation ICANN réévalue périodiquement l'adéquation des niveaux des fonds de roulement et de réserve.

Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, le financement de l'ICANN est resté stable et les dépenses sont restées faibles, notamment en raison d'une réduction des frais de déplacement. Par conséquent, le fonds de roulement a augmenté de 24 millions de dollars US au cours de l'exercice fiscal. Ceci inclut le remboursement des fonds des nouveaux gTLD des dépenses engagées au nom du programme au cours de l'exercice fiscal précédent.

Le fonds de réserve est conservé par l'ICANN pour des dépenses éventuelles résultant de tout événement inattendu et inévitable. Il assure la stabilité financière et la viabilité de l'organisation. Le fonds de réserve est investi conformément à la politique d'investissement de l'ICANN. Les revenus générés par le placement des fonds sont entièrement réinvestis dans le fonds de réserve. Entre juin 2019 et juin 2020, le fonds de réserve a augmenté de 8 millions de dollars US. En 2019, le Conseil d'administration de l'ICANN a approuvé un plan sur huit ans visant à renflouer le fonds de réserve jusqu'à atteindre un montant qui équivaut à environ un an de frais de fonctionnement. Au cours de l'exercice fiscal 2020, 3 millions de dollars US ont été transférés au fonds de réserve à partir d'excédents de fonctionnement relatifs à l'exercice fiscal 2019.

Les fonds du programme des nouveaux gTLD résultent des frais de candidatures non dépensés payés par les candidats du programme entre janvier et juin 2012 et sont utilisés exclusivement pour payer les dépenses liées au programme des nouveaux gTLD. Les fonds non dépensés correspondant aux nouveaux gTLD sont investis conformément à la politique d'investissement des nouveaux gTLD. Les fonds du programme des nouveaux gTLD ont diminué depuis juin 2012, en raison des dépenses engagées pour mener à bien l'évaluation des candidatures aux nouveaux gTLD et du remboursement des frais des candidatures retirées. Au cours de l'exercice fiscal 2020, 20,5 millions de dollars US ont été transférés au fonds de roulement pour le remboursement des dépenses engagées au nom du programme des nouveaux gTLD pendant et avant l'exercice 2020. Le produit net des enchères organisées par l'organisation ICANN était de 212 millions de dollars US au 30 juin 2020. Ce chiffre inclut le retour sur les investissements. Les recettes proviennent des ventes aux enchères que l'ICANN propose comme mécanisme de dernier recours pour résoudre les conflits de chaînes dans le cadre du programme des nouveaux gTLD.

Activités de l'ICANN

Trésorerie / Fonds de réserve et de roulement

Au 30 juin 2020 :

Total : 182 USD

- Fonds de réserve : 123 USD
- Fonds de roulement : 59 USD

Au 30 juin 2019 :

Total : 150 USD

- Fonds de réserve : 115 USD
- Fonds de roulement : 35 USD

Fonds du programme des nouveaux gTLD (recettes des enchères et frais de candidature)

Au 30 juin 2020 :

Total : 298 USD

- Frais de candidature pour les nouveaux gTLD : 86 USD
- Recettes des ventes aux enchères des nouveaux gTLD : 212 USD

Au 30 juin 2019 :

Total : 314 USD

- Fonds issus des nouveaux gTLD : 106 USD
- Recettes des ventes aux enchères des nouveaux gTLD : 208 USD

Résumé des flux de trésorerie (en millions de dollars US)

Les principaux flux de trésorerie affectant de manière régulière les activités de l'organisation ICANN sont le recouvrement des frais et contributions des parties contractantes et autres contributeurs, la rémunération des salariés et les paiements aux fournisseurs pour les dépenses opérationnelles et les immobilisations. Les débours de 53 millions de dollars US versés aux fournisseurs au cours de cet exercice fiscal comprennent ceux liés au Programme des nouveaux gTLD, à hauteur d'environ 7 millions de dollars US et les remboursements aux candidats pour 0,5 millions de dollars US.

Fonds sous gestion (au 30 juin 2019) :	464 USD
Paiements aux fournisseurs :	(53 USD)
Rémunération des employés :	(76 USD)
Capital et autres :	(7 USD)
Variation de la valeur de marché :	11 USD
Revenus provenant de tierces parties :	141 USD
Fonds sous gestion (au 30 juin 2020) :	480 USD

États financiers consolidés (en millions de dollars US) (extrait)

Actifs	30 juin 2020	30 juin 2019
Trésorerie et équivalents de trésorerie :	61 USD	38 USD
Placements :	419 USD	426 USD
Créances	34 USD	35 USD
Capital et autres actifs	19 USD	15 USD
Total des actifs :	533 USD	514 USD

Passif	30 juin 2020	30 juin 2019
Créditeurs et charges à payer	14 USD	16 USD
Revenus différés	36 USD	28 USD
Total Passif	50 USD	44 USD
Actifs nets non affectés	483 USD	470 USD
Total passif et actifs nets	533 USD	514 USD

L'augmentation du total des actifs reflète une augmentation du fonds de roulement en raison d'une réduction des dépenses au cours de l'exercice 2020 résultant principalement des restrictions aux déplacements liées à la pandémie.

L'augmentation des revenus différés de juin 2019 à juin 2020 est due aux revenus des nouveaux gTLD comptabilisés au cours de la période et aux frais remboursés pour les candidatures retirées. L'exercice en cours comprend un ajustement cumulatif inférieur de 9 millions de dollars US correspondant aux frais de candidature des nouveaux gTLD. Conformément à la politique de comptabilisation des recettes du programme des nouveaux gTLD, l'organisation ICANN revoit périodiquement les coûts totaux estimés du programme. Les frais de candidature perçus sont comptabilisés parmi les revenus à mesure que l'évaluation du programme avance et que les frais deviennent non remboursables.

Bilan consolidé des activités (en millions de dollars US) (extrait)

Soutien et revenus non affectés (financement)	30 juin 2020	30 juin 2019
Opérateurs de registre	87 USD	84 USD
Bureaux d'enregistrement	50 USD	48 USD
Contributions	3 USD	4 USD
Revenus issus des frais de candidature de gTLD	(8) USD	7 USD
Total soutien et revenus	132 USD	143 USD
Charges		
Personnel	76 USD	72 USD
Déplacements et réunions	10 USD	16 USD
Services professionnels	24 USD	31 USD
Administration	20 USD	23 USD
Total des charges	130 USD	142 USD
Autres revenus		
Total des autres revenus	11 USD	17 USD
Variation actif net		
Modification des actifs nets	13 USD	19 USD
Actifs nets non affectés		
Début de l'exercice	470 USD	451 USD
Fin de l'exercice	483 USD	470 USD

Au cours de l'exercice fiscal 2020, le total du soutien et des revenus a diminué par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison des recettes des frais de candidature aux nouveaux gTLD. L'exercice en cours inclut un ajustement cumulatif inférieur de 9 millions de dollars US correspondant aux frais de candidature des nouveaux gTLD. Sans compter les revenus comptabilisés du programme des nouveaux gTLD, les revenus des opérations de l'ICANN ont augmenté de 4 millions de dollars US par rapport à l'exercice fiscal 2019 en raison d'une augmentation des frais de transaction.

Conformément à la politique de comptabilisation des recettes du programme des nouveaux gTLD, l'organisation ICANN revoit périodiquement les coûts totaux estimés du programme. Les revenus du programme des nouveaux gTLD sont comptabilisés à mesure que le travail d'évaluation des candidatures avance et que les frais deviennent non remboursables.

Les charges totales ont diminué d'année en année du fait des mesures prises par l'organisation ICANN pour baisser les coûts. En outre, la pandémie de COVID-19 a eu des répercussions considérables sur les dépenses associées aux déplacements et aux réunions. L'ICANN67 et l'ICANN68 ont toutes deux eu lieu virtuellement.

Atteinte des objectifs et des finalités stratégiques de l'exercice fiscal 2020

[EN SAVOIR PLUS](#)

1 - Favoriser l'évolution et la mondialisation de l'ICANN

- 1.1 Mondialiser et régionaliser les fonctions de l'ICANN
- 1.2 Rapprocher l'ICANN du monde en créant une approche équilibrée et proactive en matière d'engagement régional avec les parties prenantes
- 1.3 Faire évoluer les processus d'élaboration de politiques et de gouvernance, les structures et les réunions pour les rendre plus responsables, inclusifs, efficaces et réactifs

2 - Soutenir un écosystème d'identificateurs uniques sécurisé, sain, stable et résilient

- 2.1 Promouvoir et coordonner un écosystème d'identificateurs sécurisé, sain, stable et résilient
- 2.2 Planifier de façon proactive les changements dans l'utilisation des identificateurs uniques et développer des feuilles de route technologiques permettant de mieux orienter les activités de l'ICANN
- 2.3 Promouvoir l'évolution d'un marché de noms de domaine robuste, stable et fiable

3 - Promouvoir l'excellence organisationnelle, technologique et opérationnelle

- 3.1 Assurer la responsabilité financière, la stabilité et la durabilité de l'ICANN à long terme
- 3.2 Assurer la coordination structurée des ressources techniques de l'ICANN
- 3.3 Développer une culture de connaissances et d'expertise globalement diverse mise à la disposition du Conseil d'administration, de l'organisation ICANN et des parties prenantes de l'ICANN

4 - Promouvoir le rôle de l'ICANN et l'approche multipartite

- 4.1 Encourager l'interaction avec l'écosystème de gouvernance de l'Internet existant aux niveaux national, régional et mondial
- 4.2 Clarifier le rôle des gouvernements au sein de l'ICANN et travailler avec eux afin de renforcer leur engagement à soutenir l'écosystème mondial de l'Internet
- 4.3 Participer à l'évolution d'un écosystème de gouvernance de l'Internet mondial, multipartite, inclusif, digne de confiance, capable de répondre aux enjeux de l'Internet
- 4.4 Promouvoir une définition claire du rôle de l'ICANN et établir des mécanismes pour accroître la confiance dans l'écosystème, fondés sur l'intérêt public

5 - Élaborer et mettre en œuvre un cadre d'intérêt public mondial, délimité par la mission de l'ICANN

- 5.1 Agir en tant que gardien de l'intérêt public
- 5.2 Promouvoir l'éthique, la transparence et la responsabilité dans l'ensemble de la communauté de l'ICANN
- 5.3 Habilitier les parties prenantes actuelles et futures à participer pleinement aux activités de l'ICANN

OBJECTIF STRATÉGIQUE 1 : **Favoriser l'évolution et la mondialisation de** **l'ICANN**

1.1 Mondialiser et régionaliser les fonctions de l'ICANN

1.2 Rapprocher l'ICANN du monde en créant une approche équilibrée et proactive en matière d'engagement régional avec les parties prenantes

1.3 Faire évoluer les processus d'élaboration de politiques et de gouvernance, les structures et les réunions pour les rendre plus responsables, inclusifs, efficaces et réactifs.

1.1 Mondialiser et régionaliser les fonctions de l'ICANN

SERVICES LINGUISTIQUES

L'équipe du département des services linguistiques de l'ICANN a apporté **son soutien à l'élaboration du cadre de l'initiative relative à la transparence des informations (ITI)**, notamment avec un nouveau système de tickets simplifié qui s'intègre à la fonction de création de l'ITI et automatise le traitement des demandes de traduction les plus courantes, précédemment effectuées manuellement par les auteurs de contenu.

En raison de la pandémie de COVID-19, l'équipe du département des services linguistiques a travaillé à **l'identification et à la mise en œuvre d'une solution d'interprétation pour les réunions virtuelles de l'ICANN**, ICANN67 et ICANN68. Le résultat intégral de cet effort a été déployé avec succès au cours de l'ICANN68.

À l'occasion de cette réunion, **la totalité des services d'interprétation à distance a été mise à disposition à l'aide d'une plateforme d'interprétation simultanée à distance (RSI)** qui a permis à l'équipe d'interpréter dans les six langues des Nations Unies plus le portugais. L'équipe comprenait 29 interprètes externes, cinq experts linguistiques et chefs interprètes, ainsi que notre équipe technique spécifique à l'interprétation composée de quatre experts en matière de RSI, tous travaillant simultanément et entièrement à distance depuis l'Argentine, l'Australie, le Brésil, la Chine, la France, le Singapour, l'Espagne et les États-Unis. La plateforme de RSI a été mise en place en Australie avec une réplique à Singapour pour parer aux éventuels problèmes de connectivité. Cette redondance permettait de garantir, en cas d'échec de la connexion en Australie, que l'équipe de Singapour serait prête à prendre le relais sans délai.

1.2 Rapprocher l'ICANN du monde en créant une approche équilibrée et proactive en matière d'engagement régional avec les parties prenantes

Dans les régions, la relation avec les parties prenantes mondiales est le point focal de l'organisation ICANN et de la communauté de l'ICANN. Elle sensibilise et communique sur le rôle et la mission de l'ICANN, encourage à la participation à l'élaboration de politiques et aux activités techniques de l'ICANN et partage ses connaissances avec les parties prenantes de l'ICANN.

Forums DNS internationaux pour l'exercice fiscal 2020

Au cours de cette période, l'ICANN a co-organisé le 7^e Forum africain sur le DNS à Gaborone, au Botswana, le 6^e Forum sur le DNS de la région LAC à San Juan, au Porto Rico, et le 4^e Forum de l'Europe de l'Est sur le DNS à Erevan, en Arménie.

Avec la transition aux réunions en ligne à cause de la pandémie de COVID-19, l'équipe du Département GSE a soutenu divers séminaires en ligne, des formations et des activités virtuelles entre mars et juin 2020.

Parmi les faits saillants de l'exercice fiscal 2020, on peut citer :

- la participation à plus de 350 manifestations pour promouvoir la participation dans toutes les régions ;
- l'organisation de forums DNS régionaux et de réunions d'information de l'ICANN ;
- plus de 250 manifestations pour promouvoir la participation dans toutes les régions avec la présence d'un intervenant de l'ICANN ;
- plus de 100 activités de renforcement des capacités organisées dans les différentes régions ;
- le soutien au parrainage de plus de 60 manifestations de promotion de la participation dans toutes les régions ;
- la collaboration avec les parties prenantes pour mettre à jour les plans de participation régionaux, conformément au Plan stratégique quinquennal de l'ICANN pour les exercices fiscaux 2021 à 2025.

Pour plus d'informations sur les activités de promotion de la participation menées par l'organisation ICANN à l'échelle mondiale, consulter les rapports régionaux de l'organisation :

Rapports régionaux pour l'exercice fiscal 2020

[LIRE le rapport sur l'Afrique.](#)

[LIRE le rapport sur l'Asie-Pacifique.](#)

[LIRE le rapport sur l'Europe.](#)

[LIRE le Rapport sur l'Europe orientale et l'Asie centrale.](#)

[LIRE le rapport sur l'Amérique latine et les Caraïbes.](#)

[LIRE le rapport sur le Moyen-Orient.](#)

L'ÉVOLUTION DES RÉUNIONS EN 2020

Le département Réunions de l'organisation a un rôle moteur essentiel dans la définition et la mise en œuvre des plans stratégiques qui établissent la structure, les objectifs, le calendrier et la rotation régionale des réunions publiques de l'ICANN. L'équipe veille à ce que les villes, les lieux,

les salles de réunion et les services choisis fournissent un environnement économiquement responsable propice au bon déroulement des réunions.

Les réunions publiques de l'ICANN doivent innover, s'adapter et évoluer pour atteindre leurs objectifs, répondre aux besoins de la communauté et s'adapter à un environnement mondial en constante évolution. Cela est devenu particulièrement vrai en 2020 avec la pandémie de COVID-19, puisque la suspension des déplacements à l'échelle mondiale a rendu impossibles les réunions en personne.

- L'un des principaux défis auxquels les organisateurs de réunions ont été confrontés pendant cette période a été d'effectuer la transition aux **réunions virtuelles tout en optimisant la participation et la satisfaction des participants.**
- En dépit des difficultés, l'organisation a travaillé sans relâche pour promptement transformer, deux semaines avant le début de la conférence, **le Forum de la communauté ICANN67 qui devait se tenir à Cancún, au Mexique, en réunion virtuelle.**
- À la suite de la première réunion virtuelle, l'organisation a pris en compte des commentaires de la communauté et de l'expérience de l'organisation pour planifier le **Forum de politiques ICANN68, deuxième réunion entièrement virtuelle**, initialement prévue pour Kuala Lumpur, en Malaisie. La participation aux deux réunions a été comparée à la participation en personne lors de réunions similaires au cours des années précédentes.

À l'issue de chaque réunion publique, l'organisation publie des rapports « en chiffres » où sont résumés les indicateurs et les données relatifs à la réunion concernée. Ces données fournissent des informations fiables sur les attentes des participants, les points forts de l'organisation et les possibilités d'amélioration. En les exploitant, l'organisation peut continuer à répondre aux besoins de sa communauté dans le cadre d'une approche stable et transparente.

[**EN SAVOIR PLUS sur les rapports « en chiffres ».**](#)

[Rapport de la réunion publique ICANN66](#)

[Rapport de la réunion publique ICANN67](#)

[Rapport de la réunion publique ICANN68](#)

1.3 Faire évoluer les processus d'élaboration de politiques et de gouvernance, les structures et les réunions pour les rendre plus responsables, inclusifs, efficaces et réactifs

Une partie essentielle de la mission de l'ICANN consiste à coordonner l'élaboration de politiques liées au système d'identificateurs uniques de l'Internet.

Les statuts constitutifs de l'ICANN stipulent que les politiques doivent être élaborées dans le cadre d'un processus multipartite, ascendant et basé sur le consensus. Le travail d'élaboration de politiques de la communauté a lieu par le biais d'un processus de consultation ouvert où les recommandations de politiques sont élaborées et précisées par les organisations de soutien de l'ICANN (SO) avec la contribution de ses comités consultatifs (AC), composés de bénévoles du monde entier. Le processus d'élaboration de politiques tient compte des avis d'experts, des commentaires du public et des aspects opérationnels. L'ICANN emploie des outils ouverts et transparents qui aident la communauté à parvenir à un consensus et qui facilitent la collaboration avec les parties prenantes mondiales concernées par les politiques de l'ICANN.

FORUM DE POLITIQUES

L'ICANN68 était le cinquième Forum de politiques. L'accent est mis sur la **facilitation du travail en cours lié à l'élaboration de politiques et d'avis et la poursuite des échanges intercommunautaires**. Le Forum de politiques s'inscrit dans le cadre de la stratégie relative aux réunions de l'ICANN mise en œuvre en 2016. Les SO et les AC ont pris en charge l'organisation du programme et l'équipe responsable du soutien à l'élaboration de politiques a apporté son soutien à plus de 50 séances, dont trois plénières.

COMMUNAUTÉ HABILITÉE

L'équipe responsable du soutien à l'élaboration de politiques poursuit son travail d'appui de la communauté habilitée (EC), notamment **en soutenant les efforts de mise à jour et de rationalisation des procédures opérationnelles** afin d'assurer que ses mécanismes soient aussi efficaces et transparents que possible. La communauté habilitée peut exiger l'application des pouvoirs communautaires spécifiques décrits dans les statuts constitutifs de l'ICANN.

[EN SAVOIR PLUS sur la communauté habilitée.](#)

COMMUNICATION SUR LES POLITIQUES

L'équipe responsable du soutien à l'élaboration de politiques **crée et diffuse des mises à jour et des informations sur le travail d'élaboration de politiques auprès de la communauté et des autres parties prenantes afin de s'assurer que le travail de l'ICANN reste ouvert et inclusif**. Parmi les outils de communication utilisés, on peut citer les rapports de politiques publiés avant et après les réunions publiques de l'ICANN. Ces rapports font le point sur les activités générales des SO et des AC et fournissent aux participants un résumé des actualités avant et après les réunions publiques de l'ICANN.

Au cours de l'exercice fiscal 2020, l'équipe responsable du soutien à l'élaboration de politiques a poursuivi son approche consolidée d'organisation de séminaires en ligne préalables aux réunions publiques de l'ICANN (appelés collectivement « semaine de préparation ») et a publié la

« Synthèse des interactions avec les dirigeants de la communauté de l'ICANN », qui regroupe les mises à jour et les demandes de l'organisation ICANN adressées aux dirigeants de la communauté de l'ICANN.

[Rapport de politiques préparatoire à l'ICANN66](#) et [Rapport de politiques post-ICANN66](#)
[Rapport de politiques préparatoire à l'ICANN67](#) et [Rapport de politiques post-ICANN67](#)
[Rapport de politiques préparatoire à l'ICANN68](#) et [Rapport de politiques post-ICANN68](#)

STRATÉGIQUE 2 : **Soutenir un écosystème d'identificateurs** **uniques sain, stable et résilient**

- 2.1 Promouvoir et coordonner un écosystème d'identificateurs sécurisé, sain, stable et résilient
- 2.2 Planifier de façon proactive les changements dans l'utilisation des identificateurs uniques et développer des feuilles de route technologiques permettant de mieux orienter les activités de l'ICANN
- 2.3. Promouvoir l'évolution d'un marché de noms de domaine robuste, stable et fiable

2.1. Promouvoir et coordonner un écosystème d'identificateurs sécurisé, sain, stable et résilient

EXÉCUTION CONTINUE DES FONCTIONS IANA PAR L'INTERMÉDIAIRE DE L'ENTITÉ IDENTIFICATEURS TECHNIQUES PUBLICS (PTI)

L'entité des Identificateurs techniques publics (PTI) est une filiale de l'ICANN chargée de l'exécution fiable et efficace des fonctions de l'Autorité chargée de la gestion de l'adressage sur Internet (IANA). La PTI travaille à améliorer constamment l'exécution des fonctions IANA et à assurer un système d'identificateurs uniques sain, sûr, stable et résilient.

Au cours de l'exercice fiscal 2020, les faits saillants ont été les suivants :

- Élaboration et adoption du **Plan stratégique de la PTI pour les exercices fiscaux 2021 à 2024**, premier plan stratégique global à être élaboré pour la PTI. Afin de remplir la mission de la PTI et les livrables contractuels tout en soutenant les objectifs du Plan stratégique de l'ICANN, une feuille de route stratégique a été élaborée sur quatre ans, concentrée sur cinq facteurs clés : la confiance, la sécurité, la prestation de services, l'excellence opérationnelle et la gouvernance. Le plan permet à la PTI de fournir plus de détails sur les objectifs liés à l'IANA que cela n'est possible dans le Plan stratégique de l'ICANN.
- Exécution des fonctions IANA dans le respect total des conventions de service établies par les parties prenantes de la communauté. Malgré les difficultés liées à la pandémie de COVID-19, qui a obligé le personnel à travailler à distance dès le début de mars, **l'équipe a atteint l'ensemble des objectifs des conventions de service dans tous les domaines d'activité** pendant les quatre derniers mois de l'exercice fiscal.
- Maintien **d'un niveau élevé de satisfaction des clients** tout au long de la période et meilleure évaluation de l'opinion des clients grâce à l'enquête annuelle des clients et à la mise en place d'enquêtes sur la satisfaction des clients lorsque les demandes des clients sont conclues.
- Tenue **des cérémonies de roulement de la clé de signature de clé (KSK) de la racine sécurisées et transparentes**, y compris une 41^e cérémonie de KSK réussie en avril avec de nouvelles procédures de sécurité et de participation à distance en raison de la pandémie de COVID-19.
- Appui de la **première révision des fonctions IANA relatives au nommage** et d'autres révisions communautaires de la performance de la PTI.
- **Achèvement d'audits indépendants des finances de la PTI et des systèmes clés** utilisés pour exécuter les fonctions IANA avec succès, sans exception.

RÉVISION DES FONCTIONS IANA RELATIVES AU NOMMAGE (IFR)

Dans le but de s'assurer que la fonction IANA relative au nommage réponde aux besoins et aux attentes de ses clients et de la communauté élargie, la première révision IFR a commencé son travail en décembre. Guidée par les nouvelles règles de participation, la portée des travaux et un plan de travail, l'équipe chargée de l'IFR examine l'exécution de la fonction IANA relative au nommage au moyen d'entretiens et de discussions avec des experts techniques issus de groupes communautaires et de la consultation des documents en ligne et des rapports disponibles. Certains travaux ont été répartis entre les sous-groupes pour permettre une analyse plus approfondie. La page Web de l'IFRT documente les progrès de l'équipe de révision et offre des

possibilités de participation. L'IFR est l'un des mécanismes de responsabilité créés par la transition du rôle de supervision des fonctions IANA.

[EN SAVOIR PLUS sur l'IFRT.](#)

SERVICE D'ANNUAIRE DE DONNÉES D'ENREGISTREMENT (RDDS)

L'organisation ICANN fournit des informations semestrielles sur l'évolution de la politique et de la gestion des données d'enregistrement et sur les nouvelles informations concernant les projets en cours liés au service d'annuaire de données d'enregistrement (RDDS) [dans cette feuille de route](#). Ces informations portent sur le processus d'élaboration de politiques relatif au RDDS et les activités de l'équipe de révision avant leur examen par le Conseil d'administration, sur les activités de mise en œuvre après l'adoption de mesures par le Conseil et sur la mise en œuvre par les parties contractantes.

Parmi les faits saillants de l'exercice fiscal 2020, on peut citer :

- L'équipe de révision du service d'annuaire des données d'enregistrement (RDS-WHOIS2) a présenté son [rapport final](#) le 3 septembre 2019. Le rapport évalue dans quelle mesure les recommandations de l'équipe de révision préalable ont été mises en œuvre et si la mise en œuvre a abouti aux résultats attendus.
- L'équipe de révision RDS-WHOIS2 a également **examiné l'efficacité du service d'annuaire des données d'enregistrement des gTLD utilisé à l'époque** pour savoir si sa mise en œuvre répondait aux besoins légitimes des organismes d'application de la loi, favorisait la confiance des consommateurs et protégeait les données des titulaires de noms de domaine.
- Le 25 février 2020, le [Conseil s'est prononcé](#) sur les **recommandations finales de la révision RDS-WHOIS2**.
 - Quatorze recommandations ont reçu l'approbation du Conseil d'administration et quatre comportent de multiples dépendances en réponse au Règlement général sur la protection des données (RGPD). Toute décision sur la meilleure manière de mettre en œuvre les recommandations avec dépendances est en attente de la conclusion des activités communautaires.
 - Le Conseil examinera les recommandations en suspens à la lumière d'une analyse d'impact qui sera menée une fois que le Conseil aura pris une décision par rapport aux recommandations de l'étape 2 du processus accéléré d'élaboration de politiques (EPDP) consacré à la spécification temporaire relative aux données d'enregistrement des gTLD (le cas échéant et s'il y a lieu).

Pour plus de détails sur la feuille de route, les rapports et les actions connexes, consulter le Centre de connaissances sur le portail dédié : lookup.icann.org.

PROGRAMMES DU DÉPARTEMENT « DOMAINES MONDIAUX ET STRATÉGIE »

L'organisation ICANN a apporté son soutien à divers projets de recherche visant à éclairer l'élaboration de politiques, la mise en œuvre de politiques et d'autres travaux communautaires.

Parmi les faits saillants de l'exercice fiscal 2020, on peut citer :

-
- [Conservation des données : révision des processus de l'organisation ICANN - recommandation 15.1 de l'EPDP](#) (1^{er} novembre 2019) Pour orienter le travail de l'étape 2 de l'équipe responsable de l'EPDP, l'organisation ICANN a passé en revue ses processus et ses procédures afin d'identifier et de documenter les cas où des éléments de données d'enregistrement seraient demandés à un bureau d'enregistrement au-delà de la durée de vie de l'enregistrement.
 - [Révision du processus de l'ICANN pour le traitement des demandes de dérogation à l'obligation de conservation de données du bureau d'enregistrement](#) (6 décembre 2019) Pour orienter le travail de l'étape 2 de l'équipe responsable de l'EPDP, l'organisation ICANN a révisé sa procédure actuelle de demande de dérogation à l'obligation de conservation de données afin d'en analyser l'efficacité, les temps de réponse aux demandes et la conformité au RGPD. L'analyse s'est fondée sur des données quantitatives disponibles et des expériences concrètes et a cherché à identifier des domaines dans lesquels le processus pourrait être ajusté.
 - [Recommandation 27 de l'étape 1 de l'EPDP : effets de la politique applicable aux données d'enregistrement](#) (18 février 2020) Le présent rapport (étape 1) présente une analyse de chaque politique et procédure, des domaines affectés et des changements possibles en vue de corriger l'impact. Parmi les principaux effets identifiés on peut citer : des dispositions désuètes, des problèmes plus généraux tels que la pertinence ou le manque de cohérence d'une politique ou d'une procédure existante par rapport à la nouvelle politique applicable aux données d'enregistrement, ou des implications pouvant affecter les dispositions contractuelles existantes. Les résultats de la révision de l'organisation ICANN ont été transmis au conseil de l'Organisation de soutien aux extensions génériques (GNSO) en février 2020.

OPÉRATIONS DU DÉPARTEMENT « DOMAINES MONDIAUX ET STRATÉGIE »

Les faits saillants pour les services et l'assistance prodigués sont les suivants :

- 3188 dossiers clos au cours de l'exercice fiscal 2020. Divers aménagements ont été apportés aux processus au cours de l'année, ce qui a permis d'améliorer leur efficacité et la qualité des résultats.
 - Les demandes de service des bureaux d'enregistrement ont porté sur 708 renouvellements de contrats d'accréditation de bureau d'enregistrement (RAA), 29 résiliations de RAA et 19 accréditations de bureaux d'enregistrement.
 - Les demandes de service des opérateurs de registre ont porté sur la cession de 49 domaines génériques de premier niveau (gTLD), des modifications aux contrats de sous-traitance partielle de fonctions critiques pour 36 gTLD et des demandes d'application de la politique d'évaluation des services de registre (RSEP) pour 631 TLD.
- Plus de 15 000 interactions ont eu lieu au cours de l'exercice fiscal 2020. L'équipe a fourni un service 24/5 aux parties contractantes de l'ICANN, aux titulaires de noms de domaine et à la communauté Internet en général à l'échelle mondiale. L'équipe du centre international d'assistance a obtenu une moyenne de satisfaction globale des clients de 4,4 sur 5.

2.2 Planifier de façon proactive les changements dans l'utilisation des identificateurs uniques et développer des feuilles de route technologiques permettant de mieux orienter les activités de l'ICANN

SENSIBILISATION ET PRÉPARATION AUX RISQUES

En réponse aux menaces opportunistes à la confiance du public dans le système des noms de domaine pendant la pandémie de COVID-19, l'organisation ICANN a lancé un **projet visant à identifier les noms de domaine liés au nouveau coronavirus et utilisés pour la distribution de logiciels malveillants et d'hameçonnage** et à signaler ces noms aux parties concernées pour qu'elles prennent les mesures appropriées.

Le Bureau du directeur de la technologie (OCTO) de l'ICANN a étudié **les augmentations du trafic DNS vers le serveur racine géré par l'ICANN (IMRS) résultant de la pandémie de COVID-19** et a présenté les résultats de ces recherches à la communauté dans divers forums.

MESURE ET ANALYSE DES COMPORTEMENTS ET DES PERFORMANCES DU SYSTÈME D'IDENTIFICATEURS

L'OCTO a mis au point un **système de collecte d'indicateurs auprès des opérateurs de serveurs racine** à l'appui de la publication RSSAC047, « Avis du RSSAC sur les indicateurs pour les serveurs racine du DNS et le système des serveurs racine ».

COORDINATION D'ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION

L'organisation ICANN a continué à participer à des groupes d'experts reconnus, tels que l'Alliance nationale d'intervention judiciaire et de formation contre la cybercriminalité (NCFTA). Ces efforts visent à **mettre notre expertise métier à disposition des forces de l'ordre et des spécialistes de la cybersécurité, ainsi qu'à faciliter la prévention, l'atténuation, la limitation et le démantèlement d'activités** qui peuvent constituer un risque ou une menace pour la sécurité, la stabilité ou la résilience du système d'identificateurs uniques.

L'organisation ICANN travaille avec les parties prenantes à l'identification de mécanismes destinés à renforcer la collaboration et la communication sur des problèmes affectant la sécurité et la stabilité.

- Le **groupe d'étude technique sur l'initiative de facilitation de la sécurité du DNS (DSFI)**, soutenu par l'OCTO, a été créé et aura pour tâche d'explorer des idées par rapport à ce que l'ICANN peut et doit faire pour renforcer les niveaux de collaboration et de dialogue avec les parties prenantes de l'écosystème du DNS en vue d'améliorer le profil de sécurité du DNS.
- L'organisation ICANN a conclu un **protocole d'accord avec la Global Cyber Alliance et le Forum des équipes de sécurité et de réponse aux incidents (FIRST)**.
- Conjointement avec le FIRST, l'organisation ICANN a **élaboré et dispensé une formation adressée aux intervenants en cas d'incidents sur la sécurité et les menaces liées au DNS**.

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Les activités de l'OCTO pour l'exercice fiscal 2020 ont été les suivantes :

-
- Participation à des activités liées à la sécurité, à la stabilité et à la résilience, dont des ateliers de facilitation et de renforcement des capacités adressés à divers organismes d'application de la loi locaux, nationaux et internationaux, à des ministères et à des organisations internationales.
 - Facilitation d'activités de dialogue entre les gouvernements et les membres de la communauté de l'ICANN, notamment une réunion à Ottawa, au Canada, sur la sécurité et les menaces liées au DNS organisée par le Conseil de la radiodiffusion et des communications canadiennes (CRTC), avec la participation de représentants du CRTC ainsi que du Bureau du commissaire à la protection de la vie privée du Canada, du Bureau de la concurrence, de la Gendarmerie royale du Canada, de la police de Calgary, de la Sûreté du Québec et du Département des affaires intérieures de la Nouvelle-Zélande, entre autres. Des membres de l'équipe de l'OCTO, du Registre américain des numéros d'Internet (ARIN), de l'Autorité canadienne pour les enregistrements Internet (CIRA, opérateur du ccTLD .CA), d'Afilias et de Blacknight faisaient partie des intervenants.
 - Travail en collaboration avec des partenaires pour l'organisation du neuvième atelier sur les opérations des opérateurs de registres (ROW), qui a impliqué des efforts de promotion de la participation des Registres Internet régionaux.
 - Organisation et tenue d'une formation de deux jours à l'intention des organismes d'application de la loi sur la sécurité et les menaces au DNS au cours de l'ICANN66 à Montréal, au Canada.
 - Régionalisation de la fonction de l'OCTO chargée de la relation avec la communauté technique, à commencer par les régions Amérique latine et Caraïbes, Asie-Pacifique et Afrique, afin de mieux soutenir les efforts de renforcement des capacités en tenant compte des besoins régionaux.

PARTAGE DE CONNAISSANCES

Au cours de l'exercice 2020, l'OCTO :

- a publié **dix** documents supplémentaires dans la série de [publications techniques](#) de l'OCTO ;
- a participé en tant qu'expert technique au **démantèlement du réseau zombie** Necurs effectué par Microsoft en 2020 ;
- a coordonné la préparation de l'**étude 1 du projet d'analyse de la collision de noms** (NCAP), qui est une introduction au sujet de la collision de noms fondée sur l'étude de toute la documentation disponible ;
- a participé comme **expert technique** au programme de démantèlement d'Avalanche ;
- a organisé et dirigé plus **de 40 ateliers de renforcement des capacités** à l'échelle mondiale.

[EN SAVOIR PLUS sur les efforts coordonnés pour démanteler Necurs.](#)

[EN SAVOIR PLUS sur le démantèlement de la plateforme criminelle Avalanche.](#)

ÉVOLUTION DES IDENTIFICATEURS

Parmi les faits saillants de l'exercice fiscal 2020, on peut citer les éléments suivants :

- L'organisation ICANN a **parrainé le Hackathon du Groupe de travail de génie Internet (IETF)** pour les trois réunions de l'IETF qui se sont tenues au cours de l'exercice. Le hackathon fait partie des réunions régulières de l'IETF au cours desquelles les développeurs travaillent à l'amélioration et à la validation des protocoles.

-
- L'OCTO a suivi les travaux de l'IETF liés à **l'évolution du système d'identificateurs de l'Internet et du DNS** et a dialogué avec la communauté à propos du DNS sur HTTPS et du DNS sur TLS. Il s'agit de deux nouvelles normes qui ont un impact sur la façon dont le DNS a fonctionné jusqu'à présent, car elles ajoutent le chiffrement entre les clients (« *stub* ») et les résolveurs.
 - L'OCTO poursuit son travail et continue d'organiser des **séances consacrées aux Identificateurs émergents** lors des réunions publiques de l'ICANN, dont la plus récente au cours de l'ICANN66. La séance s'est penchée sur le système de noms GNU et Handshake, un système expérimental de nommage de la racine pair-à-pair.
 - **Des études et des analyses sur les technologies émergentes** ont conduit à la publication de plusieurs documents de l'OCTO tels que l'OCTO-002, « Architecture de l'objet numérique et le système Handle », l'OCTO-003, « Implications du chiffrement du DNS sur les politiques locales et les politiques Internet » et l'OCTO-004, « Technologie 5G ».

[EN SAVOIR PLUS sur les publications de l'OCTO.](#)

2.3. Promouvoir l'évolution d'un marché de noms de domaine robuste, stable et fiable

SERVICES TECHNIQUES DU DÉPARTEMENT « DOMAINES MONDIAUX ET STRATÉGIE »

Accès groupé aux données d'enregistrement des noms de domaine (BRDA)

- **Lancement du système de validation BRDA.** Ce système permet à l'organisation ICANN de se conformer au Règlement général sur la protection des données (RGPD) de l'Union européenne relatif aux dépôts BRDA des registres de domaines de premier niveau génériques (gTLD). Il ajoute également des validations aux dépôts pour s'assurer qu'ils sont également conformes aux autres exigences contractuelles de l'organisation ICANN.

Surveillance des conventions de service (SLA)

- **Des exigences accrues de niveau de service ont été mises en œuvre** dans le système de surveillance des SLA, ce qui a augmenté les capacités de surveillance du département de la conformité contractuelle de l'organisation ICANN.
- En outre, une **solution de données à grande échelle pour les informations obtenues à partir du système de surveillance des SLA** a été déployée pour les gTLD, ce qui permet à l'organisation ICANN d'identifier et d'analyser les tendances à long terme.

Protocole d'accès aux données d'enregistrement des noms de domaine (RDAP)

- **Lancement de l'outil de recherche de données d'enregistrement basé sur le protocole RDAP.** Cet outil envoie une requête RDAP et, si les données ne sont pas disponibles, envoie une requête WHOIS.

[EN SAVOIR PLUS sur la recherche des données d'enregistrement de noms de domaine de l'ICANN.](#)

Opérateurs de registre de secours

-
- Intégration du Centre d'information de réseaux de Chine (CNNIC), de l'Autorité canadienne pour les enregistrements Internet (CIRA) et de Nominet comme **fournisseurs d'opérateur de registre de secours (EBERO)** à la suite d'un processus ouvert d'appel à propositions. La disponibilité de ces fonctions protège les titulaires de noms de domaine et fournit une couche supplémentaire de protection au DNS.

Système de surveillance de la conformité technique

- Début **de la mise en œuvre du nouveau système de surveillance de la conformité technique**. Ce système permettra à l'organisation ICANN d'aider les opérateurs de registre et les bureaux d'enregistrement de domaines génériques de premier niveau à assurer la conformité avec les politiques de consensus et certaines dispositions de leurs contrats avec l'ICANN. Il s'agit d'un projet pluriannuel qui devrait se terminer avant la mi-2021.

Interface de programmation d'application du système de surveillance (Mosai)

- Lancement d'une **nouvelle version de l'interface de programmation d'application du système de surveillance (MoSAPI)**, qui fournit un nouvel ensemble de données pour les opérateurs de registres gTLD : la liste complète des adresses universelles (URL) des bureaux d'enregistrement accrédités par l'ICANN tirée de la base RDAP, fournie par les bureaux d'enregistrement à l'ICANN. Cela permet aux opérateurs de registres gTLD d'inclure dans leurs réponses au RDAP les URL de référence du RDAP.

PROGRAMME DES NOUVEAUX GTLD

Les travaux sur le programme des nouveaux gTLD se sont poursuivis au cours de l'exercice fiscal 2020 et les principales réalisations ont été les suivantes :

- Poursuite **de la planification de la mise en œuvre des politiques et de la préparation opérationnelle** pour une série ultérieure de nouveaux gTLD.
 - Cela a notamment impliqué des discussions avec le Conseil d'administration sur un ensemble d'hypothèses opérationnelles, qui ont également été partagées avec diverses parties de la communauté pour obtenir ses commentaires.
- Présentation **du séminaire web sur les hypothèses de planification** ; examen et analyse de tous les contributions reçues et partage des conclusions avec l'ALAC, l'unité constitutive des utilisateurs commerciaux (BC) et le Conseil d'administration.
- **Mise à jour** des hypothèses de planification des procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD **avec commentaires et publication** sur un espace de travail communautaire.
- Fourniture de **soutien technique et d'une perspective de mise en œuvre** au groupe de travail de la GNSO consacré au processus d'élaboration de politiques relatif aux procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD.
- Mobilisation d'**un comité directeur** de cadres pour travailler avec le groupe caucus du Conseil d'administration à l'élaboration de politiques relatives aux procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD afin de coordonner la planification en amont de l'organisation ICANN pour les futures séries du programme de nouveaux gTLD.

Programme des nouveaux gTLD en chiffres

- Au 30 juin 2020, il reste 35 candidatures dans la série de 2012, dont 2 qui progressent vers la passation de marchés.
- 642 candidats se sont retirés du programme et des contrats pour 14 TLD ont par la suite été résiliés et retirés de la zone racine.

- La résolution de conflit d'une (1) chaîne est terminée : .KID/.KIDS.
- Au 30 juin 2020, le nombre total d'ensembles conflictuels résolus était de 231 sur 234.
- Quatre (4) candidatures du programme des nouveaux gTLD de 2012 ont été retirées et 35 autres, représentant 19 chaînes, restent en suspens.
- Le Conseil a adopté des résolutions visant à fournir des éclaircissements supplémentaires par rapport à l'état d'avancement des candidatures pour .AMAZON, .MERCK et 2 IDN.

Programme des nouveaux gTLD	Complété au cours de l'exercice fiscal 2020	Total cumulé	Travail effectué dans le cadre du programme des nouveaux gTLD
Contrats de registre conclus	5	1253	Ces deux valeurs comprennent les TLD qui ont résilié les contrats de registre avant ou après la délégation.
Délégations	6	1238	
Spécification 13	3	494	Ces deux catégories peuvent être utilisées pour décrire les TLD de marque.
Exceptions au code de conduite	0	80	
Candidatures en instance	-	35	Les candidatures en instance sont celles qui n'ont pas encore été déléguées, retirées, ou dont le contrat de registre n'a pas été résilié.
Chaînes en instance	-	19	Les chaînes en instance sont des chaînes demandées uniques qui n'ont pas encore été déléguées ou retirées, ou bien pour lesquelles le contrat de registre n'a pas été résilié.

SERVICES AUX BUREAUX D'ENREGISTREMENT

Parmi les faits saillants de l'exercice fiscal 2020, on peut citer :

- **Relation avec les parties prenantes** : poursuite des échanges avec les bureaux d'enregistrement afin de renforcer les relations et de fournir du matériel éducatif, y compris lors de manifestations et de diverses réunions régionales.
- **Portail des services de nommage (NSp)** : lancement de la version 2.0 du portail des services de nommage (NSp) pour les bureaux d'enregistrement, qui comprend la prise en charge de futures mises à niveau des fonctionnalités. Il s'agit du système d'enregistrement

des données d'enregistrement en vigueur, remplaçant la base de données d'informations de contact des bureaux d'enregistrement (RADAR), qui est obsolète.

- **Services d'anonymisation et d'enregistrement fiduciaire dans le contrat d'accréditation de bureaux d'enregistrement de 2013** : prolongation de la spécification concernant les services d'anonymisation et d'enregistrement fiduciaire dans le contrat d'accréditation de bureaux d'enregistrement (RAA) de 2013 jusqu'au 31 janvier 2021. Le groupe des représentants des bureaux d'enregistrement (RrSG) a approuvé cette extension à la lumière de circonstances atténuantes, dont l'adoption du Règlement général sur la protection des données (RGPD) et le travail relatif au processus accéléré d'élaboration de politiques (EDPD).

SERVICES DE REGISTRE

Parmi les faits saillants de l'exercice fiscal 2020, on peut citer :

- **Suivi de la politique de consensus** : communication permanente tout au long de l'année avec les opérateurs de registre, qui sont tenus au courant de la mise en œuvre de toute politique de consensus, comme par exemple la politique révisée de [protection des identificateurs des OIG et des OING dans tous les gTLD](#), publiée le 18 février 2020. En outre, l'équipe a régulièrement fourni aux opérateurs de registre des informations éducatives et a continué de tisser des liens solides avec eux pendant les réunions de l'ICANN et lors de diverses réunions régionales.
- **Améliorations apportées à la PICDRP** : à la fin de 2019, l'organisation ICANN et le groupe des représentants des opérateurs de registres gTLD (RySG) ont travaillé sur un projet commun d'amélioration de la procédure de règlement de litiges relatifs aux engagements d'intérêt public (PICDRP), afin d'assurer plus de transparence, sans modification substantielle de la procédure.

Les améliorations apportées établissent des directives claires par rapport au type d'information à partager avec les parties concernées (panel, opérateur de registre et demandeur) et à quel moment. Elles se fondent sur les pratiques actuelles de partage d'information entre les parties impliquées dans un processus alternatif de règlement de litiges.

[EN SAVOIR PLUS sur la politique de protection des identificateurs des OIG et des OING dans tous les gTLD.](#)

[EN SAVOIR PLUS sur la procédure de règlement de litiges relatifs aux engagements d'intérêt public.](#)

SERVICES ASSOCIÉS AUX NOMS DE DOMAINE

Parmi les faits saillants de l'exercice fiscal 2020, on peut citer :

- **Amendement global du contrat de registre de gTLD de base** : l'organisation ICANN travaille avec le groupe des représentants des opérateurs de registre et le groupe des représentants des bureaux d'enregistrement de la GNSO dans le but d'apporter un amendement global au contrat de registre de gTLD de base. L'objectif principal de l'amendement demandé est d'intégrer les exigences contractuelles du protocole d'accès

aux données d'enregistrement des noms de domaine (RDAP) dans les services d'annuaire de données d'enregistrement (RDDS).

[LIRE LES LETTRES adressées au groupe des représentants des opérateurs de registre et au groupe des représentants des bureaux d'enregistrement.](#)

- **Activités liées à l'utilisation malveillante du DNS** : L'ICANN a continué de travailler avec les parties contractantes et la communauté sur les activités liées à l'utilisation malveillante du DNS, y compris les cas d'utilisation malveillante liés à la COVID-19.
- **Prévisions de financement, indicateurs du marché et rapport d'analyse du marché** : le GDS a fourni des données comprenant des renseignements sur le marché et des analyses concernant les prévisions de financement, ainsi que divers rapports d'analyse du marché, notamment les indicateurs du marché des noms de domaine (DNMI) qui sont publiés tous les semestres sur la plateforme de données ouvertes de l'ICANN.

Les DNMI permettent un accès et une présentation améliorés des indicateurs et des données et facilitent le suivi des progrès accomplis par rapport à l'objectif de soutenir l'évolution de la robustesse, de la stabilité et de la fiabilité du marché des noms de domaine.

[EN SAVOIR PLUS sur la plateforme de données ouvertes de l'ICANN.](#)

NOMS DE DOMAINE INTERNATIONALISÉS (IDN) ET ACCEPTATION UNIVERSELLE (UA)

Les programmes IDN et UA ont été mis en place pour permettre l'utilisation mondiale de noms de domaine dans différentes langues et différents scripts, et pour promouvoir l'utilisation de domaines de premier niveau en expansion.

Au cours de l'exercice fiscal 2020, les faits saillants des programmes IDN et UA ont été les suivants :

- Poursuite de l'utilisation **des règles de génération d'étiquettes pour la zone racine** (LGR), développées par des panels communautaires, comme mécanisme transparent et sécurisé pour déterminer quels sont les TLD valides et leurs variantes d'étiquettes. La [troisième version](#) des règles a été publiée et comporte 16 scripts intégrés. Les propositions des scripts chinois et bengali ont été achevées pour leur intégration dans la prochaine version. Des [recommandations](#) techniques ont été publiées et adoptées par le Conseil d'administration de l'ICANN.
- Soutien de **la croissance des domaines de premier niveau géographique internationalisés** (ccTLD) par le biais du processus accéléré des ccTLD. Le succès de [l'évaluation de chaîne](#) pour le ccTLD IDN .il/ישראל d'Israël a été annoncé, ouvrant la voie à sa délégation dans la zone racine.
- **Sensibilisation à l'acceptation universelle** en facilitant la création de groupes de travail spécifiques au sein du Groupe directeur sur l'acceptation universelle (UASG), en soutenant le travail de la communauté pour la publication de ressources techniques (par exemple, [UASG025](#), [UASG026](#), [UASG027](#)) et en faisant des présentations lors de manifestations visant à promouvoir l'UA en Afrique, en Asie, en Europe et en Amérique latine.
- **Dialogue avec les communautés locales pour les aider à mettre en œuvre les exigences liées à l'UA**, grâce à la formation de deux nouvelles initiatives locales de l'UA dans la Communauté des États indépendants, en Europe de l'Est et en Inde. À cela

s'ajoute la mise en place d'un programme de formation de formateurs de l'UA dans 17 pays différents qui à leur tour organiseront des formations locales sur l'UA.

- Soutien à **l'engagement de l'organisation ICANN envers la préparation à l'acceptation universelle** grâce à la publication d'une [étude de cas concernant la préparation de l'ICANN à l'UA](#) destinée à informer la communauté sur les efforts internes de l'organisation.

[EN SAVOIR PLUS sur les noms de domaine internationalisés et l'acceptation universelle.](#)

OBJECTIF STRATÉGIQUE 3 : **Promouvoir l'excellence organisationnelle, technologique et opérationnelle**

- 3.1 Assurer la responsabilité financière, la stabilité et la durabilité de l'ICANN à long terme
- 3.2 Assurer la coordination structurée des ressources techniques de l'ICANN
- 3.3 Développer une culture de connaissances et d'expertise globalement diverse mise à la disposition du Conseil d'administration, de l'organisation ICANN et des parties prenantes de l'ICANN

3.1 Assurer la responsabilité financière, la stabilité et la durabilité de l'ICANN à long terme

PLAN OPÉRATIONNEL ET FINANCIER POUR LES EXERCICES 2021 À 2025 ET PLAN OPÉRATIONNEL ET BUDGET POUR L'EXERCICE FISCAL 2021

Le plan opérationnel et financier pour les exercices 2021 à 2025 définit et démontre comment l'organisation ICANN mettra en œuvre le plan stratégique pour les exercices fiscaux 2021 à 2025 adopté par le Conseil d'administration de l'ICANN en juin 2019. Le plan stratégique permet à l'ICANN de continuer à remplir sa mission et de relever de nouveaux défis et saisir de nouvelles opportunités dans un environnement qui ne cesse d'évoluer. Le budget de l'exercice fiscal 2021 décrit l'engagement de l'organisation ICANN vis-à-vis des opérations de l'exercice fiscal 2021.

Le Conseil d'administration a approuvé les plans opérationnels et budgets de l'exercice fiscal 2021 pour l'ICANN et les fonctions IANA. L'approbation du Conseil d'administration et d'autres étapes clés se sont succédé en temps opportun, ce qui témoigne de la diligence raisonnable effectuée par l'organisation ICANN pour communiquer les réponses apportées à la pandémie de COVID-19. De plus, des séminaires en ligne de la communauté ont été organisés pour informer et recevoir des commentaires sur les changements financiers résultant de la pandémie.

[LIRE le plan opérationnel et financier adopté pour l'exercice fiscal 2021 et le plan opérationnel et budget pour l'exercice fiscal 2021.](#)

RENFORCEMENT DE LA RESPONSABILITÉ FINANCIÈRE DE L'ICANN

Afin de garantir que les dépenses de l'ICANN ne dépassent en aucun cas les niveaux de financement établis, l'organisation a identifié et mis en œuvre avec succès des mesures de contrôle et d'optimisation des coûts dans l'ensemble de l'organisation. La pandémie de COVID-19 a suscité une grande incertitude quant à l'environnement économique futur et aux enjeux sociaux, médicaux et logistiques pour l'ICANN. Face à ces défis, le Conseil d'administration, la communauté et l'organisation ICANN ont fait preuve d'une grande responsabilité financière. Des mesures proactives ont été prises pour assurer la poursuite des opérations et un nouveau format de réunion publique virtuelle de l'ICANN a été mis en place. Malgré les défis, l'écosystème de l'ICANN reste actif et la plupart de ses travaux avancent vers leur achèvement.

L'organisation ICANN a soigneusement géré ses ressources et a fonctionné avec une moyenne de 387 effectifs, alors que le budget en prévoyait environ 405. Au cours de l'exercice fiscal 2020, la moyenne des effectifs s'est avérée relativement semblable à celle de l'exercice fiscal 2019. Cela résulte de la rotation naturelle et d'une attention particulièrement stricte et prudente aux besoins de nouvelles embauches ou de remplacement des employés ayant quitté l'organisation.

En outre, plusieurs stratégies ont été mises en place pour réduire et optimiser les coûts au sein de l'organisation ICANN. Ces stratégies sont les suivantes :

- Processus de passation de marchés effectifs et concurrentiels
- Consolidations et éliminations du système
- Contrôle attentif des déplacements du personnel

-
- Mise en œuvre d'un format de réunions virtuelles efficace pour les réunions publiques de l'ICANN.

FONDS SOUS GESTION

Les circonstances inhabituelles de la pandémie de COVID-19 ont amené l'ICANN à revoir sa stratégie et ses objectifs d'investissement, comme suit :

- Préservation du capital
- Liquidité des fonds
- Taux de retours compris dans la plage prévue.

L'impact global de la pandémie sur les investissements a été minime par rapport à celui sur les marchés financiers. Ceci est le fruit des politiques conservatrices historiques mises en place par le Conseil d'administration de l'ICANN.

STRATÉGIE DE RÉAPPROVISIONNEMENT DU FONDS DE RÉSERVE

Au cours de l'exercice fiscal 2020, l'organisation ICANN a continué **de faire progresser la stratégie de réapprovisionnement adoptée** qui stipule que le fonds de réserve doit avoir atteint son niveau cible minimal dans les huit ans suivant la date d'adoption de la résolution. En novembre 2019, le Conseil d'administration de l'ICANN a approuvé un transfert de 3 millions de dollars US du fonds de roulement au fonds de réserve.

[EN SAVOIR PLUS sur le réapprovisionnement du fonds de réserve.](#)

RESPONSABILITÉ ET TRANSPARENCE DES PROCÉDURES DE PASSATION DE MARCHÉS

Au cours de l'exercice fiscal 2020, l'équipe du département en charge des achats a travaillé sur **13 projets d'appel d'offres**. Les projets d'appel d'offres sont [publiés sur le site Web de l'ICANN](#) une fois que le contrat a été attribué.

PERSPECTIVE ET PLANIFICATION STRATÉGIQUES

Le plan opérationnel et financier pour les exercices fiscaux 2021 à 2025 définit et démontre comment l'organisation ICANN mettra en œuvre le plan stratégique pour les exercices fiscaux 2021 à 2025 (Plan stratégique) adopté par le Conseil d'administration de l'ICANN en juin 2019. Le plan stratégique permet à l'ICANN de continuer à remplir sa mission, de relever de nouveaux défis et saisir de nouvelles opportunités dans un environnement qui ne cesse d'évoluer.

Le Conseil d'administration a approuvé les plans opérationnels et budgets de l'exercice fiscal 2021 pour l'ICANN et les fonctions IANA. Le résultat final reflète la diligence raisonnable du Conseil d'administration, de la communauté et de l'organisation ICANN pour répondre aux effets de la pandémie de COVID-19. Des séminaires en ligne de la communauté ont été organisés pour informer et recevoir des commentaires sur les changements financiers résultant de la pandémie.

[LIRE le plan opérationnel et financier adopté pour les exercices fiscaux 2021 à 2025 et le plan opérationnel et budget pour l'exercice fiscal 2021.](#)

IDENTIFICATION DE TENDANCES

Chaque année, la communauté, le Conseil d'administration et l'organisation ICANN participent à des séances d'identification de tendances émergentes susceptibles d'affecter l'ICANN. Les résultats de ces séances aident à éclairer la stratégie de l'ICANN dans un environnement en constante évolution. Ils permettent à l'organisation de mettre à jour ses plans stratégiques et opérationnels pour s'adapter à des circonstances changeantes. Les données recueillies lors des séances communautaires analysant les tendances et d'autres informations à ce sujet sont disponibles sur la page Web de planification stratégique de l'ICANN.

- Au cours de l'exercice fiscal 2020, 398 participants (à 80 % du personnel et à 20 % de la communauté) ont participé à 21 séances d'identification de tendances et recueilli 1853 éléments de données.

Dans le cadre de ce travail, le Conseil a demandé à l'organisation ICANN de mettre au point un processus pour examiner systématiquement et périodiquement et, si nécessaire, adapter son plan stratégique de manière à intégrer les changements importants dans les tendances existantes ou les nouvelles tendances ayant un impact sur le plan.

[EN SAVOIR PLUS sur la planification stratégique de l'ICANN.](#)

CADRE DE GESTION DES RISQUES

Le cadre de gestion des risques de l'organisation ICANN continue de progresser et de mûrir. L'identification et l'articulation actives des risques importants pour l'organisation permettent une prise de décisions éclairée afin que les risques soient hiérarchisés et gérés de manière proactive.

- Le **processus d'identification des risques a été amélioré** au cours de l'exercice fiscal 2020 pour garantir que les risques identifiés dans le plan stratégique de l'ICANN ainsi que d'autres risques existentiels pour l'ICANN soient pris en considération dans la planification stratégique.
- Au cours de l'exercice fiscal 2020 également, une **déclaration préliminaire sur l'appétence au risque a été élaborée** et présentée au Conseil d'administration. Elle sera formalisée après y avoir intégré des commentaires supplémentaires. Cette déclaration définit le niveau de risque que l'organisation ICANN est prête à assumer et à conserver à un niveau général pour exécuter sa mission. Un résumé de la déclaration sur l'appétence au risque sera publié plus tard au cours de l'exercice fiscal 2021.

RÉPONSE À UNE PANDÉMIE MONDIALE

Les opérations de sécurité ont contribué à façonner et à orienter la réponse de l'ICANN face à la pandémie de COVID-19, en tirant parti de ses outils préconçus de gestion de crise.

- Une **équipe de gestion adaptative de crises (A-CMT)** dédiée a été activée. Il s'agit d'une équipe interdisciplinaire composée de fonctions essentielles telles que les ressources humaines, le service juridique et les communications.
- Le service responsable des opérations de sécurité est devenu **l'expert métier de l'organisation sur la pandémie de COVID-19** et son avis oriente les processus d'évaluation et de prise de décisions de l'A-CMT.
- À mesure que la pandémie de COVID-19 se propageait dans le monde entier, **des équipes régionales de gestion de crises (R-CMT)** ont été créées sous l'orientation et la direction du service en charge des opérations de sécurité, chaque responsable régional de la sécurité agissant comme coordonnateur de chacune des équipes.
- Plus récemment, un des principaux objectifs de la planification de l'A-CMT a été la **reprise de l'activité normale (RTNO)**. Les opérations de sécurité ont à nouveau tiré parti du

système de gestion de crises et de leurs équipes régionales de gestion de crises (R-CMT) pour mettre en œuvre une stratégie RTNO bureau par bureau.

3.2 Assurer la coordination structurée des ressources techniques de l'ICANN

INFRASTRUCTURE IT, RENFORCEMENT DE LA CYBERSÉCURITÉ ET TRAVAIL DE CONTRÔLE

Les efforts continus en matière de détection des vulnérabilités des systèmes et des services de l'organisation ICANN ont été maintenus, ce qui a permis **l'absence totale d'incidents de sécurité affectant les services gérés par l'ICANN au cours de l'exercice fiscal 2020**.

Les travaux visant à établir le **cadre de cybersécurité du NIST (CSF)** comme position directrice pour l'ICANN en matière de sécurité de l'information sont terminés, et l'exercice fiscal 2021 est la date cible pour une auto-évaluation avec une évaluation externe prévue pour l'exercice fiscal 2022.

OPÉRATIONS DU SYSTÈME RACINE

En tant qu'opérateur du serveur racine géré par l'ICANN (IMRS), également connu sous le nom de L.ROOT-SERVERS.NET, l'organisation ICANN a continué à déployer des instances IMRS dans les réseaux des organisations approuvées.

- Au cours de l'exercice fiscal 2020, **sept instances IMRS uniques supplémentaires et un grand cluster IMRS supplémentaire à Singapour** ont été ajoutés, ce qui porte le nombre total à travers le monde à 166. Des travaux sont en cours pour déployer davantage d'instances IMRS au fur et à mesure que des opportunités se présentent.
- Les membres du département de la sécurité et de l'ingénierie réseau (SaNE) demeurent **activement engagés au RSSAC et dans le Caucus RSSAC** et y contribuent, le cas échéant.
- L'organisation ICANN entretient **des relations solides et productives avec les opérateurs des serveurs racine et, plus largement, avec la communauté du DNS** par l'intermédiaire de l'IETF et du Centre d'analyse et de recherche pour les opérations DNS (DNS-OARC).
- Le SaNE a **augmenté son niveau de transparence** en améliorant la publication des statistiques IMRS pour faciliter leur utilisation opportune.

À la fin de l'exercice fiscal 2020, il y avait 166 instances IMRS dans 83 pays ou territoires différents.

Les instances IMRS énumérées ci-dessous ont été ajoutées entre le 1^{er} juillet 2019 et le 30 juin 2020 :

EUROPE

Tampere, Finlande
Latina, Italie

ASIE-PACIFIQUE

Chine : Shanghai, Wuhan, Xining, Zhengzhou

3.3 Développer une culture de connaissances et d'expertise globalement diverse qui soit mise à la disposition du Conseil d'administration, de l'organisation ICANN et des parties prenantes de l'ICANN

Les équipes des services administratifs et des ressources humaines mondiales ont pour priorité l'application d'une approche intégrée et globale pour toute l'organisation. Ce travail est effectué en attirant et en développant des talents diversifiés à l'échelle mondiale et en bâtissant une culture d'engagement à l'appui de la mission de l'ICANN.

Parmi les faits saillants de l'exercice fiscal 2020, on peut citer :

- La transition réussie **de l'ensemble du personnel de toutes les régions au télétravail** en raison de la pandémie de COVID-19.
- Des **progrès importants** effectués au cours de l'année **dans les domaines d'intérêt identifiés dans l'enquête annuelle de satisfaction du personnel de 2019**, comme en témoignent les indicateurs obtenus dans l'enquête de 2020. Ces progrès comprennent une tendance à la hausse de la participation globale à l'enquête, évaluée à 97 %.
- **Différents postes clés vacants ont été pourvus** (46 postes occupés au cours de l'année) et une **tendance stable de départs volontaires** a été observée d'une année à l'autre (9,5 %).
- **Amélioration des opportunités de carrière** en embauchant à 20 % en interne.
- **Amélioration de la gestion et de l'administration des prestations sociales globales** et communication détaillée des avantages disponibles pour l'ensemble du personnel pendant la pandémie de COVID-19.
- Pour soutenir la mise en place de la culture d'apprentissage continu de l'ICANN, lancement d'**une plateforme centralisée pour la gestion des performances, des apprentissages et du développement** pour l'ensemble du personnel.
- **Focalisation accrue sur le bien-être du personnel** avec une sensibilisation aux problèmes de santé mentale destinée à lutter contre la stigmatisation associée à ce type de problème.

OBJECTIF STRATÉGIQUE 4 : Promouvoir le rôle de l'ICANN et l'approche multipartite

- 4.1. Encourager l'interaction avec l'écosystème de gouvernance de l'Internet existant aux niveaux national, régional et mondial
- 4.2 Clarifier le rôle des gouvernements au sein de l'ICANN et travailler avec eux afin de renforcer leur engagement à soutenir l'écosystème mondial de l'Internet
- 4.3 Participer à l'évolution d'un écosystème de gouvernance de l'Internet mondial multipartite, inclusif, digne de confiance, capable de répondre aux enjeux de l'Internet
- 4.4 Promouvoir une définition claire du rôle de l'ICANN et établir des mécanismes pour accroître la confiance dans l'écosystème, fondés sur l'intérêt public

4.1. Encourager l'interaction avec l'écosystème de gouvernance de l'Internet existant aux niveaux national, régional et mondial

COORDINATION DE LA PARTICIPATION DE L'ICANN À LA GOUVERNANCE DE L'INTERNET

La fonction chargée de la relation avec les gouvernements et les OIG de l'ICANN a observé et participé aux discussions et aux évolutions au sein de nombreuses entités de l'écosystème de gouvernance de l'Internet au cours de l'exercice fiscal 2020, notamment :

- **L'ICANN a suivi les évolutions des première, deuxième et troisième commissions de l'Assemblée générale des Nations Unies.** Dans le cadre de ces travaux, l'équipe de GE a informé le Conseil d'administration et la communauté de la création et des activités du nouveau Groupe de travail à composition non limitée sur la cybersécurité (OEWG), du Groupe d'experts gouvernementaux (GGE) en cybersécurité et du Comité d'experts à composition non limitée pour l'élaboration d'une nouvelle convention des Nations Unies sur la cybercriminalité.
- **Le dialogue s'est poursuivi avec l'Union internationale des télécommunications (UIT).** L'équipe GE a identifié des possibilités de collaborer dans le cadre d'activités de renforcement des capacités pour les gouvernements dans le cadre d'un plan de travail avec le secteur du développement des télécommunications de l'UIT (UIT-D) et en conformité avec la mission de l'ICANN.
- **L'ICANN a entamé un dialogue avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) sur la promotion de l'acceptation universelle.** L'équipe GE a également suivi les débats du Comité permanent de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) du droit des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques ; de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et la Commission de la science et de la technique au service du développement des Nations Unies (CSTD), ainsi que les discussions menées au sein de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) grâce à la participation à son Comité consultatif technique de l'Internet (ITAC) et au suivi de son groupe de travail sur la sécurité.
- **L'ICANN a continué de surveiller les évolutions de l'Union européenne susceptibles d'affecter la mission de l'ICANN,** telles que les discussions relatives à la directive «vie privée et communications électroniques», au projet de législation sur les services numériques et au Règlement général sur la protection des données (RGPD). En conséquence, l'ICANN a continué d'échanger avec les institutions et agences européennes, telles que, entre autres, le Groupe de travail sur les télécommunications et la société de l'information du Conseil de l'UE, les autorités européennes de protection des données et l'Agence de cybersécurité de l'Union européenne.
- **Au sein de l'Union africaine, l'ICANN a participé à une cyber-réunion en Éthiopie** avec des présentations des présidents du Groupe d'experts gouvernementaux de l'ONU (GGE) et du Groupe de travail à composition non limitée (OEWG), ainsi qu'à la réunion annuelle du Forum mondial sur l'expertise cybernétique.
- **L'ICANN a suivi les évolutions au sein du Conseil de l'Europe** concernant le deuxième Protocole additionnel à la Convention de Budapest.
- **L'ICANN a participé aux réunions à distance du Comité de politique économique numérique de l'OCDE (CDEP) et de ses groupes de travail.**

4.2 Clarifier le rôle des gouvernements au sein de l'ICANN et travailler avec eux afin de renforcer leur engagement à soutenir l'écosystème mondial de l'Internet

L'ICANN a organisé deux séminaires à l'intention des diplomates portant sur le rôle de l'ICANN dans la préservation de la stabilité, de la sécurité et de la résilience du DNS. Organisé conjointement avec les missions permanentes de l'Estonie et de la Bulgarie auprès de l'Organisation des Nations Unies, le premier séminaire a eu lieu en personne au mois de janvier et le deuxième en format virtuel en avril. Ces séances ont rassemblé 181 diplomates de New York et de Genève qui travaillent avec les comités de l'Assemblée générale des Nations Unies chargés de la cybergouvernance et de la gouvernance de l'Internet.

La pandémie de COVID-19 a perturbé les séances de renforcement des capacités du GAC qui devaient avoir lieu en Asie et dans la région Pacifique en marge d'événements tenus par des organisations régionales. En conséquence, pendant l'exercice fiscal 2020, **un atelier virtuel mondial de renforcement des capacités a été organisé dans le cadre de l'ICANN67 pour permettre aux membres du GAC de se tenir au courant des travaux d'élaboration de politiques liés à la prochaine série de nouveaux gTLD.** En outre, un plan de travail révisé a été élaboré avec le groupe de travail du GAC sur les régions faiblement desservies afin d'organiser des séminaires d'information virtuels supplémentaires destinés à remplacer les réunions en personne pendant la durée des interdictions de voyage.

De surcroît, à la demande du Réseau francophone de la régulation des télécommunications, connu sous le nom de FRATEL, l'équipe GE a également **organisé un séminaire en ligne informatif pour les régulateurs francophones sur la technologie 5G** ce qui a permis d'entrer en contact avec des secteurs gouvernementaux avec lesquels l'ICANN n'avait pas encore interagi.

4.3 Participer à l'évolution d'un écosystème de gouvernance de l'Internet mondial multipartite, inclusif, digne de confiance, capable de répondre aux enjeux de l'Internet

L'ICANN a continué à soutenir activement le Forum mondial sur la gouvernance de l'Internet (FGI) en participant au Groupe consultatif multipartite du FGI.

- Le président-directeur général de l'ICANN a présidé la **délégation de l'ICANN qui a participé au FGI 2019, à Berlin.** À l'occasion de cet événement, l'ICANN a fait des présentations à la séance plénière de la réunion de haut niveau sur la gouvernance des données, a organisé un atelier sur l'évolution de l'écosystème et a dirigé une séance consacrée au rôle de l'ICANN dans le maintien de la sécurité et de la stabilité de l'Internet.
- Par ailleurs, l'ICANN a organisé un [Forum ouvert sur les menaces et les opportunités du DNS](#) et a participé à l'atelier sur [l'identité en ligne dans l'espace des noms de domaine multilingues](#), entre autres.
- Un certain nombre **de réunions bilatérales ont eu lieu**, entre autres avec le secrétaire général adjoint des Nations Unies, Liu Zhenmin, avec la directrice de l'UIT-D Doreen Bogdan, avec des membres du Parlement européen, ainsi qu'avec des représentants de la France, de la Bulgarie et de la Pologne.

L'ICANN est l'un des sponsors du Forum 2020 du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI). En raison de la pandémie de COVID-19, le forum a été reporté et la réunion en personne de mars a été remplacée par une série de séminaires en ligne et une séance de haut niveau qui ont eu lieu de juillet à septembre 2020. L'ICANN organisera un séminaire en ligne sur les activités de renforcement des capacités pour les gouvernements.

4.4 Promouvoir une définition claire du rôle de l'ICANN et établir des mécanismes pour accroître la confiance dans l'écosystème, fondés sur l'intérêt public

PLAINTES POUR NON-CONFORMITÉ CONTRACTUELLE

L'équipe de la conformité contractuelle a traité 20 460 plaintes au cours de l'exercice fiscal 2020. Le volume des plaintes a diminué d'environ 35 % par rapport à 2019, principalement en raison de la suspension des plaintes relatives au système de signalement de problèmes liés à l'exactitude du WHOIS (WHOIS ARS). Les indicateurs et les déclarations de la conformité contractuelle sont disponibles [ici](#).

APPROCHE DE MISE EN CONFORMITÉ ET RÉSUMÉ DU PROCESSUS

Le tableau ci-dessous présente le nombre de plaintes reçues au cours de l'exercice fiscal 2020 concernant les bureaux d'enregistrement et les opérateurs de registre traitées dans le cadre du processus de résolution informel et officiel.

Plaintes de l'exercice fiscal 2020 par approche de conformité et synthèse du processus

	Reçues	Closes avant la 1 ^{re} requête/le 1 ^{er} avis	1 ^{re} requête /1 ^{er} avis	2 ^e requête/ avis	3 ^e requête/avis	Infraction	Suspension	Résiliation	Clôture
Opérateurs de registre	18 701	15 268	2 516	563	138	2	1	1	17 862
Bureaux d'enregistrement	1 759	911	877	211	69	-	-	-	2 047
Total pour l'exercice fiscal 2020	20 460	16 179	3 393	774	207	2	1	1	19 909

TRAITEMENT DES MENACES À LA SÉCURITÉ DU SYSTÈME DES NOMS DE DOMAINE

- Après l'achèvement en juin 2019 de l'audit des opérateurs de registre axé sur les menaces à la sécurité du DNS, le service de conformité de l'ICANN et l'OCTO **ont conçu une approche pour mener un audit auprès de ses bureaux d'enregistrement accrédités afin d'évaluer leur conformité aux obligations en matière de menaces à la sécurité du DNS**. L'audit sera lancé dans un avenir proche après la fin de l'étape de collecte de l'information.

[LIRE le Rapport d'audit du département en charge de la conformité contractuelle sur la réponse des opérateurs de registre aux menaces en matière de sécurité du DNS](#)

- Le service de la conformité contractuelle, par l'intermédiaire du département des achats de l'ICANN, a émis un [appel à informations](#) (RFI) concernant **les services d'audit de conformité** et examine actuellement les réponses. Un fournisseur sera choisi après avoir examiné attentivement les coûts et les avantages de chaque candidat.

SOUTIEN À LA PASSATION DE CONTRATS

- À la demande de la fonction Domaines mondiaux et stratégie, le **service de la conformité a effectué 10 087 vérifications de conformité liées aux bureaux d'enregistrement dans le cadre de l'analyse de demandes, de cessions ou de renouvellements du contrat d'accréditation de bureau d'enregistrement**. L'équipe a également effectué 203 vérifications de registres auprès d'opérateurs de registre potentiels, habituellement dans le cadre de cessions.

AUTRES ACCOMPLISSEMENTS DE L'EXERCICE FISCAL 2020

- Formulation de commentaires concernant le libellé de la politique et l'application concernant le processus accéléré d'élaboration de politiques (EPDP) sur les recommandations de l'étape 1 de la politique au sujet de la spécification temporaire relative aux données d'enregistrement des gTLD.
- Participation à la révision du rapport initial et de la version préliminaire du rapport final pour l'étape 2 de l'EPDP, ainsi qu'à des réunions de sous-équipes pour l'évaluation des conflits entre le contrat d'accréditation de bureaux d'enregistrement, le contrat de registre et les recommandations de l'étape 1 de l'EPDP.
- Mise en œuvre des avis du GAC demandant l'ajout d'instructions à la page Web du service de la conformité contractuelle pour la soumission de plaintes impliquant des demandes d'accès aux données d'enregistrement non publiques et l'inclusion d'indicateurs sur le tableau de bord mensuel concernant les plaintes reçues alléguant des violations à la Spécification temporaire.
- Prise en charge des activités des équipes de révision du service d'annuaire des données d'enregistrement (RDS-WHOIS2), de la deuxième révision de la sécurité, de la stabilité et de la résilience du DNS (SSR2) et de la concurrence, de la confiance et du choix du consommateur (CCT) dans le cadre de commentaires et en fournissant des données sur demande.
- Participation aux réunions de l'équipe du projet de mise en œuvre de la mise à jour de la liste des noms réservés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.
- Révision proactive contrôlant l'exhaustivité des dépôts d'entiercement de données des bureaux d'enregistrement d'Iron Mountain (IM), qui dessert la majorité des bureaux d'enregistrement. IM a effectué des révisions approfondies du contenu des fichiers faisant l'objet d'un entiercement pour 29 bureaux d'enregistrement. Environ 20 % du total présentaient des problèmes qui ont été corrigés, puis ont été retestés.
- Tenue de séminaires en ligne au cours des semaines de préparation pour l'ICANN66 et l'ICANN67 avec des mises à jour des activités entreprises pour assurer la conformité des bureaux d'enregistrement et des opérateurs de registres avec leurs obligations contractuelles. Les séminaires en ligne comprenaient des indicateurs sur le traitement des plaintes et des sections pour répondre aux questions de la communauté.

-
- Participation à des activités de sensibilisation et de formation avec des parties contractantes en Arménie, aux Émirats Arabes Unis, en Suède, en Turquie et en Ukraine. Les séances visaient à sensibiliser davantage les participants aux défis communs qui ont un impact sur les titulaires de noms de domaine et à expliquer les obligations contractuelles. Les participants ont également discuté de sujets d'intérêt et ont échangé des idées dans les langues locales.

OBJECTIF STRATÉGIQUE 5 : Élaborer et mettre en œuvre un cadre d'intérêt public mondial, délimité par la mission de l'ICANN

5.1 Agir en tant que gardien de l'intérêt public

5.2 Promouvoir l'éthique, la transparence et la responsabilité dans l'ensemble de la communauté de l'ICANN

5.3 Habilitier les parties prenantes actuelles et futures à participer pleinement aux activités de l'ICANN

5.1 Agir en tant que gardien de l'intérêt public

SOUTIEN ET CONSEIL JURIDIQUE

Au cours de l'exercice fiscal 2020, le service juridique de l'organisation ICANN a fourni une assistance juridique à tous les départements de l'organisation ICANN dans le cadre d'une étroite coordination à tous les niveaux de l'organisation, y compris en tant que gardien et défenseur de l'intérêt public. Ce soutien juridique comprend des avis au Conseil d'administration de l'ICANN, aux opérations internes de l'organisation ICANN ainsi qu'aux fonctions de soutien au travail communautaire.

Les avocats de l'organisation ICANN apportent leur concours aux efforts de la communauté tels que le processus accéléré d'élaboration de politiques (EPDP) sur les recommandations de politique de la spécification temporaire relative aux données d'enregistrement des gTLD et le Groupe de travail intercommunautaire sur les recettes des enchères des nouveaux gTLD (CCWG-AP). Ils contribuent également au travail interne de l'organisation en vérifiant tous les contrats, en apportant leur conseil sur des questions relatives à la protection de la vie privée et aux droits de l'homme, et en soutenant tous les projets et toutes les initiatives de l'organisation ICANN selon les besoins.

SOUTIEN AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ICANN

Au cours de l'exercice fiscal 2020, l'organisation ICANN a fourni un soutien direct aux Conseils d'administration de l'ICANN et de la filiale en propriété exclusive de l'ICANN, l'entité des identificateurs techniques publics (PTI). Cet appui des activités du Conseil d'administration est à la fois administratif et logistique. C'est également le lieu où l'ICANN montre qu'elle prend ses décisions dans l'intérêt public.

Pour toutes ses décisions de fond prises pendant l'exercice fiscal 2020, le Conseil d'administration a poursuivi sa pratique de les accompagner d'une déclaration détaillant de quelle manière la décision sert l'intérêt public. L'organisation ICANN a soutenu le Conseil d'administration dans la réalisation de l'une de ses priorités pour l'exercice fiscal 2020, à savoir l'achèvement d'un cadre et d'une boîte à outils proposés pour que la communauté puisse évaluer l'intérêt public mondial, tout en utilisant les processus multipartites ascendants existants afin de démontrer en quoi certaines recommandations et certains avis et commentaires publics spécifiques sont dans l'intérêt public mondial.

[EN SAVOIR PLUS sur le travail du Conseil d'administration au cours de l'exercice fiscal 2020.](#)

5.2 Promouvoir l'éthique, la transparence et la responsabilité dans l'ensemble de la communauté de l'ICANN

PISTE DE TRAVAIL 2 DU GROUPE DE TRAVAIL INTERCOMMUNAUTAIRE CHARGÉ DU RENFORCEMENT DE LA RESPONSABILITÉ DE L'ICANN

En novembre 2019, le Conseil d'administration de l'ICANN a adopté une [résolution](#) approuvant toutes les recommandations de consensus du Groupe de travail intercommunautaire chargé du renforcement de la responsabilité de l'ICANN (WS2) contenues dans le [Rapport final](#) de la piste de travail 2 (WS2). L'organisation ICANN a préparé un [rapport d'évaluation de la mise en œuvre](#) de la WS2 qui a été examiné par le Conseil et partagé avec l'équipe de mise en œuvre de la WS2.

La mise en œuvre des plus de cent recommandations de la WS2 prendra plusieurs années et aura un impact considérable sur les ressources et le budget. Elle nécessitera l'établissement de priorités de travail. Le Conseil d'administration a demandé à l'organisation ICANN de commencer par la mise en œuvre des recommandations de la WS2 qui ne nécessitent pas de ressources supplémentaires. L'organisation ICANN a commencé le travail de mise en œuvre.

[EN SAVOIR PLUS sur la mise en œuvre des recommandations de la WS2.](#)

ÉTAT D'AVANCEMENT DES RÉVISIONS SPÉCIFIQUES ET ORGANISATIONNELLES

Le Conseil, la communauté et l'organisation travaillent à la rationalisation des révisions organisationnelles. Dans ce contexte, la troisième équipe de révision de la responsabilité et de la transparence a inclus dans son rapport final une recommandation hautement prioritaire sur la modification des révisions spécifiques et organisationnelles.

[EN SAVOIR PLUS sur le rapport final de l'ATRT3](#)

L'article 4.5 des statuts constitutifs de l'ICANN établit que l'organisation ICANN doit publier un rapport annuel de mise en œuvre des révisions afin de dresser un bilan de l'état d'avancement des révisions spécifiques et de la mise en œuvre par l'ICANN des recommandations issues de ces révisions.

[EN SAVOIR PLUS sur le rapport annuel de la mise en œuvre des révisions.](#)

ÉTAT D'AVANCEMENT DES RÉVISIONS ORGANISATIONNELLES

Les points saillants des révisions organisationnelles sont les suivants :

- At-Large a achevé la mise en œuvre des recommandations et son rapport final de mise en œuvre a été présenté en juin 2020.
- Le Conseil d'administration de l'ICANN [a accepté](#) le [Plan détaillé de mise en œuvre de la révision du NomCom](#). Le Groupe de travail consacré à la mise en œuvre de la révision du NomCom a fourni une mise à jour à la communauté par le biais d'[un séminaire en ligne](#) le 17 juin 2020 et a présenté son premier rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre en juin 2020.

-
- L'auditeur indépendant a soumis le [rapport final de la révision de la ccNSO](#) en août 2019. La ccNSO est en train de rédiger son évaluation de faisabilité et son plan initial de mise en œuvre.
 - Le Conseil d'administration de l'ICANN [a accepté](#) le [plan détaillé de mise en œuvre de la révision RSSAC2](#) ; le RSSAC travaille à la mise en œuvre des recommandations et a présenté son premier rapport d'étape en juin 2020.
 - Le Conseil d'administration de l'ICANN [a accepté](#) le [plan détaillé de mise en œuvre](#) du SSAC qui met en œuvre les recommandations et qui a présenté son premier rapport d'étape en juin 2020.

MÉCANISMES DE RESPONSABILITÉ ET DE TRANSPARENCE

L'organisation ICANN continue de soutenir les mécanismes de responsabilité de l'ICANN, en particulier la révision indépendante et les processus de réexamen. Cela inclut le soutien au Comité du Conseil d'administration chargé des mécanismes de responsabilité (BAMC), créé pour surveiller les mécanismes de responsabilité. L'organisation continue de publier dans les plus prompts délais sur son site Web tous les documents relatifs à l'utilisation de ces mécanismes, afin que la communauté au sens large puisse y avoir accès.

[EN SAVOIR PLUS](#) sur les mécanismes de responsabilité.

RAPPORT DE TRANSPARENCE

[EN SAVOIR PLUS](#) sur le rapport de transparence contenu dans ce rapport annuel.

5.3 Habilitier les parties prenantes actuelles et futures à participer pleinement aux activités de l'ICANN

SOUTIEN AUX INITIATIVES EN MATIÈRE D'INTÉRÊT PUBLIC

Le Département en charge de la responsabilité publique (PRS) continue de soutenir le Conseil d'administration de l'ICANN dans l'élaboration d'un **cadre de l'intérêt public mondial (GPI)**. Au cours de la prochaine année, le Conseil fera un essai pilote du cadre et de la boîte à outils qui s'appliqueront aux décisions futures du Conseil, et le PRS appuiera le Conseil d'administration dans la documentation de son expérience, notamment l'enregistrement des cas d'utilisation pertinents identifiés au cours de l'essai pilote de cette année.

[EN SAVOIR PLUS](#) sur le cadre dans le Wiki sur le GPI.

SOUTIEN À LA PARTICIPATION DES PARTIES PRENANTES

Au cours de l'exercice fiscal, l'organisation ICANN a accordé des bourses à 33 personnes pour la réunion en présentiel ICANN66 à Montréal, dont cinq mentors nommés par divers groupes de parties prenantes. Les vingt-huit boursiers (à l'exclusion des mentors) venaient de l'Asie-Pacifique (29 %), de l'Amérique latine et des Caraïbes (29 %), de l'Europe (10 %), de l'Afrique (24 %) et de l'Amérique du Nord (8 %). Selon le genre déclaré par les boursiers eux-mêmes, 40% étaient des hommes et 60% des femmes. En raison de la nature virtuelle des réunions ICANN67 et ICANN68, les 40 boursiers de l'ICANN67 ont été invités à l'ICANN69 et les 22 boursiers de l'ICANN68 à l'ICANN70.

[EN SAVOIR PLUS sur les boursiers de l'ICANN.](#)

Quinze étudiants de l'Amérique du Nord ont participé au programme NextGen@ICANN lors de l'ICANN66. Ce programme vise à encourager la prochaine génération à s'impliquer dans l'élaboration des politiques de l'ICANN et de l'Internet. En outre, 15 participants de l'ICANN67 ont été invités à l'ICANN70, et 15 participants de l'ICANN68 participeront à la prochaine réunion publique en Asie-Pacifique. Le programme NextGen@ICANN a fait l'objet d'une [révision communautaire approfondie](#) au cours de l'exercice fiscal 2020. Toutes les améliorations au programme seront mises en œuvre d'ici la fin de 2020.

[EN SAVOIR PLUS sur le programme NextGen@ICANN.](#)

SOUTIEN À L'ÉDUCATION

Au cours de l'exercice fiscal 2020, plus de 3000 nouveaux apprenants ont créé des comptes sur ICANN Learn, la plateforme de renforcement des capacités en ligne de l'ICANN. La plateforme a offert plus de 30 cours d'auto-formation en ligne (chacun à son rythme) y compris deux nouveaux cours de base : « **Les principes fondamentaux du DNS** » et « **les principes fondamentaux de l'élaboration de politiques** ». Les autres nouvelles propositions sont **les notions de base pour les titulaires de noms de domaine : l'essentiel pour les titulaires de noms de domaine, la tenue de réunions efficaces, le biais inconscient**, et une version améliorée du cours **Connaissez la GNSO**. Il est prévu que d'autres cours ciblés sur des contenus techniques, sur l'écosystème de l'ICANN et sur la création de compétences d'efficacité personnelle soient développés au cours de l'exercice fiscal 2021.

[CONSULTER l'offre de formations sur ICANN Learn.](#)

Le Projet d'histoire de l'ICANN a publié une [vidéo sur la création de l'ICANN](#) et un nouveau dossier avec [des interviews vidéo qui explorent le développement de l'ICANN à l'international](#). De plus, l'organisation continue d'appuyer le travail sur un document de recherche complet portant sur l'historique des identificateurs uniques de l'Internet de 1967 à 2017.

[EXPLORER le projet d'histoire de l'ICANN.](#)

RAPPORTS RÉGIONAUX

RAPPORT RÉGIONAL AFRIQUE

APERÇU DE L'ANNÉE— CHRONOLOGIE

2019

22 au 24 juillet

Tenue du [7e Forum africain sur le système des noms de domaine](#), organisé par l'Autorité de régulation des communications du Botswana (BOCRA) à Gaborone, au Botswana.

4 au 9 septembre

Participation de l'organisation ICANN à l'[École africaine sur la gouvernance de l'Internet](#) (AFRISIG2019) et à l'édition 2019 du [FGI africain](#) à N'Djamena, au Tchad.

27 septembre

Adiel Akplogan, membre de l'organisation ICANN, reconnu comme un pionnier de l'Internet en Afrique, est [intrônisé](#) au Temple de la renommée d'Internet 2019.

2 au 6 décembre

Participation de l'organisation ICANN à la réunion AFRINIC31, tenue à Luanda, en Angola.

2020

20 janvier

Le groupe de travail sur la stratégie pour l'Afrique (ASWG2020) commence à élaborer le plan régional pour l'Afrique pour les exercices fiscaux 2021 à 2025.

12 au 14 février

Mission de sensibilisation auprès du milieu académique et série de conférences publiques dans des universités du Kenya et du Cap-Vert, organisées par les équipes de l'organisation ICANN.

25 février

Atelier sur l'atténuation des risques d'utilisation malveillante du DNS adressé aux organismes d'application de la loi, organisé par l'organisation ICANN à Bujumbura, au Burundi.

15 avril

Lancement d'une [consultation publique](#) sur le plan régional de l'ICANN pour l'Afrique correspondant aux exercices fiscaux 2021 à 2025.

30 avril

[Séminaire en ligne](#) adressé à la communauté régionale sur « l'acceptation universelle et les initiatives locales en Afrique », organisé par l'équipe de l'organisation ICANN en Afrique.

14 mai

[Séminaire en ligne régional](#) pour le Moyen-Orient et l'Afrique sur le Programme d'ouverture des données de l'ICANN, avec des présentations des membres de l'organisation ICANN.

FAITS SAILLANTS RÉGIONAUX

Une attention accrue portée à l'engagement des jeunes et du secteur académique en Afrique

Selon l'Union africaine, 65 % de la population africaine est âgée de moins de 35 ans. Il est donc plus important que jamais d'impliquer la jeune génération d'Africains dans le travail qu'effectue la communauté de l'ICANN. Cette année, en collaboration avec les universités, l'équipe régionale a consacré davantage de ressources et d'efforts à la sensibilisation des jeunes et à la promotion de leur participation à la communauté de l'ICANN. Parmi ces efforts on peut citer :

- une conférence publique tenue à l'université Strathmore de Nairobi, au Kenya, le 18 septembre 2019, consacrée à l'écosystème et au modèle multipartite de l'ICANN ;
- une présentation sur l'ICANN et le DNS à l'occasion de l'évènement « Woman DNS Academy » tenu à Cotonou, au Bénin, le 17 septembre 2019 ;
- un atelier « YouthCom », tenu le 10 octobre 2019 à l'université Bugema, en Ouganda, consacré au DNS et à l'ICANN ;
- une conférence publique à la faculté de droit de l'université de Nairobi, au Kenya, tenue le 24 octobre 2019 et consacrée à l'écosystème de l'ICANN et au modèle multipartite ;
- une activité de sensibilisation menée à l'université du Ghana, en collaboration avec l'Internet Society du Ghana, le 25 octobre 2019, où plus de 50 étudiants ont été initiés à l'écosystème de l'Internet et à l'ICANN ;
- une présentation à distance sur l'acceptation universelle lors de la conférence UbuntuNet 2019, le 1er novembre 2019 ;
- un atelier « YouthCom », tenu le 14 novembre 2019 à l'université technique du Kenya, à Nairobi ;
- une série de conférences publiques organisées du 12 au 14 février 2020 dans les universités de Maseno, Nairobi, Multimedia et Masinde Muliro, au Kenya, ainsi que dans les universités Cabo Verde et Jean-Piaget au Cap-Vert.

Un nouveau plan régional 2021-2025 de l'ICANN pour l'Afrique

L'élaboration du plan stratégique de l'ICANN pour les exercices fiscaux 2021 à 2025 a généré le besoin de revoir et de réaligner le plan de l'organisation ICANN pour la promotion de la participation en Afrique. Le nouveau plan met l'accent sur le renforcement des capacités afin de permettre aux gouvernements africains et aux parties prenantes de l'Internet (en particulier au secteur des entreprises) de relever les nouveaux défis qui les attendent en tirant parti de l'expertise et des ressources techniques de l'ICANN, avec le soutien de la communauté africaine.

La communauté africaine a commencé à retravailler le plan régional de l'ICANN pour l'Afrique au cours de l'exercice 2020, avec le soutien de l'équipe régionale de l'organisation ICANN. Un groupe de travail sur la stratégie pour l'Afrique (ASWG2020), composé d'un ensemble diversifié de 25 représentants sélectionnés à la suite d'un appel public à volontaires, a été formé en janvier pour élaborer ce plan.

L'ASWG2020 a travaillé avec diligence dans des délais très serrés et a produit la première version préliminaire du nouveau plan, présentée à la communauté lors de la séance de l'ICANN67 consacrée à la stratégie pour l'Afrique. Les commentaires de la communauté recueillis pendant

la séance ont été incorporés dans la version finale préliminaire du plan publiée pour [consultation publique](#). Les contributions reçues dans le cadre de la consultation publique ont également été intégrées dans le [plan final](#), publié en juillet 2020. L'équipe exprime sa sincère gratitude à l'ASWG2020 et à la communauté de l'ICANN pour tous leurs efforts, qui ont permis de mener à bien ce processus avec succès malgré les difficultés engendrées par la pandémie.

ACTIVITÉS DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN AFRIQUE

Remarque : le calendrier de formation pour l'exercice fiscal 2020 a été affecté par la pandémie de COVID-19.

Formation adressée à la communauté technique

L'organisation ICANN a organisé des ateliers techniques et des séminaires en ligne régionaux sur la sécurité du réseau DNS, les DNSSEC et l'acceptation universelle.

Nombre total d'ateliers techniques organisés au cours de l'exercice fiscal 2020 : 1

Nombre total d'ateliers techniques organisés au cours de l'exercice fiscal 2019 : 4

Formation pour les organismes d'application de la loi

L'organisation ICANN assure des formations adressées aux organismes d'application de la loi afin qu'ils puissent mieux gérer les cas d'abus et d'utilisation malveillante des identifiants de l'Internet.

Nombre total d'ateliers organisés au cours de l'exercice fiscal 2020 : 1

Nombre total d'ateliers organisés au cours de l'exercice fiscal 2019 : 4

Formation adressée à la communauté non technique

L'organisation aide régulièrement à renforcer les capacités des membres de la communauté, comme c'est le cas des bureaux d'enregistrement accrédités et des opérateurs de registre. L'organisation ICANN collabore également avec les gouvernements et la société civile afin d'assurer des formations pertinentes pour ces secteurs.

Nombre total d'ateliers organisés au cours de l'exercice fiscal 2020 : 0

Nombre total d'ateliers organisés au cours de l'exercice fiscal 2019 : 6

DIRIGEANTS DE LA COMMUNAUTÉ AFRICAINE

Vous trouverez [ici](#) la liste complète des dirigeants de la communauté de toutes les régions.

Groupes de la communauté

Dr Eberhard W Lisse, vice-président du groupe de travail sur le PDP relatif au retrait des domaines de premier niveau géographiques.

Ambassadeurs de l'acceptation universelle

Abdalmonem Galila, Égypte.

RAPPORT RÉGIONAL ASIE-PACIFIQUE

APERÇU DE L'ANNÉE— CHRONOLOGIE

2019

16 au 19 juillet

Tenue du 10e Forum régional sur la gouvernance de l'Internet en Asie-Pacifique (APrIGF), une des principales initiatives régionales sur la gouvernance de l'Internet, à Vladivostok, en Fédération de Russie. L'organisation ICANN a participé activement à cet événement multipartite, avec notamment l'organisation d'une séance intitulée « universalité du système des noms de domaine », focalisée sur l'importance de la préparation des systèmes et des applications Internet à l'acceptation universelle.

31 juillet au 7 août

Tenue de la 34e réunion du Groupe d'opérateurs de réseau de l'Asie du Sud (SANOG34) à Calcutta, en Inde.

10 août

Lancement d'une consultation publique sur la proposition de règles de génération d'étiquettes pour la zone racine (RZ-LGR) mise au point par le panel de génération en écriture birmane. La proposition est en cours d'achèvement, en consultation avec le panel d'intégration.

12 au 16 août

Tenue de la 4e Académie sur la gouvernance de l'Internet d'Asie-Pacifique (APIGA), un atelier de renforcement des capacités de cinq jours adressé aux jeunes, organisé en partenariat par l'ICANN et l'Agence coréenne chargée de la sécurité et de l'Internet (KISA).

23 août

Participation de l'organisation ICANN à la Conférence de Beijing sur la cybersécurité, pour prendre part aux discussions sur le système des serveurs racine. En plus d'expliquer comment l'ICANN coordonne le système d'identifiants uniques de l'Internet, l'organisation ICANN a également clarifié les différences entre les « instances de serveur racine » et les « serveurs racine miroirs ».

14 au 16 octobre

Participation de l'organisation ICANN à la conférence annuelle CyFy tenue à New Delhi, en Inde, avec une présentation éclair et la participation à une table ronde. Les présentations éclair ont porté sur les éventuelles conséquences négatives que les nouvelles technologies pourraient avoir sur l'Internet unifié.

20 au 22 octobre

Dans le cadre de l'édition 2019 de la Conférence mondiale de l'Internet, également connue sous le nom de Sommet de Wuzhen, participation de l'organisation ICANN à plusieurs activités visant à promouvoir l'acceptation universelle (UA) et les noms de domaine internationalisés (IDN) en Chine.

13 au 17 novembre

Tenue de la première Semaine de l'Internet en Inde, organisée par la Fondation Internet de l'Inde. L'organisation ICANN a participé à plusieurs programmes de la semaine, notamment au Forum sur la gouvernance de l'Internet pour les jeunes et à l'Initiative d'infrastructure Internet du Forum mondial sur la Cyber Expertise.

2020

9 janvier

Lancement officiel de l'Initiative locale d'acceptation universelle en Chine, par l'Internet Society de Chine (ISC).

18 au 21 février

Tenue de la Conférence Internet régionale d'Asie-Pacifique sur les technologies opérationnelles (ABRICOT) à Melbourne, en Australie, une des plus grandes conférences Internet internationales de la région. L'événement a eu lieu en marge de la 49e réunion du Centre d'information du réseau Asie-Pacifique (APNIC) et de la 77e réunion de l'Association des noms de domaine de premier niveau d'Asie-Pacifique (APTLD). Le Conseil d'administration et l'organisation ICANN ont participé activement à toutes les réunions.

24 mars

Tenue de la toute première séance d'information de l'ICANN pour l'espace APAC, où les dirigeants de la communauté APAC ont partagé leurs perspectives et les points à retenir de l'ICANN67.

28 mars

Signature de l'accord sur les initiatives locales d'acceptation universelle en Inde, et lancement des activités de sensibilisation et de formation à l'UA.

29 juin

Travaux en cours pour installer le premier serveur racine géré par l'ICANN (IMRS) aux Palaos. Il existe désormais 22 instances de l'IMRS situées dans 12 pays en Océanie.

FAITS SAILLANTS RÉGIONAUX

Contribuer à la mission technique de l'ICANN dans la région

En 2019, l'ICANN et le Centre d'excellence pour l'Internet des objets (IoT) de NASSCOM ont lancé un projet de recherche sur le système des noms de domaine (DNS) et le protocole Internet version 6 (IPv6) dans le contexte de l'IoT.

L'équipe de recherche a testé l'utilisation du DNS pour mettre à jour les micrologiciels IoT, tout en étudiant des moyens de faire évoluer la technologie proposée en dehors de l'environnement du laboratoire. La publication des conclusions de l'équipe, début 2020, a suscité un vif intérêt au sein de la communauté de l'ICANN en Inde.

Ce projet est le résultat d'un protocole d'accord (MoU) signé en juin 2018. Le MoU vise à renforcer les activités de collaboration et de promotion de la participation capables de favoriser l'innovation dans le domaine des technologies des identificateurs de l'Internet. Les deux parties travaillent maintenant à définir le prochain projet.

Promotion d'un Internet multilingue en Asie-Pacifique

Le Panel de génération en écriture néo-brahmique (NBGP) a été créé en mai 2015 avec 65 membres du Bangladesh, de l'Inde, du Népal, de Singapour et du Sri Lanka. Le panel s'est donné pour mission de travailler sur des règles de génération d'étiquettes (LGR) pour neuf scripts : le bengali (Bangla), le devanagari, le gurmukhi, le gujarati, le kannada, le malayalam, l'oriya, le tamoul et le télougu. Ces neuf scripts sont utilisés pour écrire des dizaines de langues parlées dans le sous-continent indien.

En avril de l'année dernière, les LGR de huit scripts NBGP ont été intégrées dans la zone racine. Le 29 juin 2020, le dernier script NBGP, le bengali (bangla), a été inclus dans la quatrième version des règles de génération d'étiquettes pour la zone racine, avec les scripts chinois et malayalam.

Les LGR constituent un mécanisme transparent qui permet aux communautés de déterminer les étiquettes de premier niveau valides pour ces scripts complexes et de favoriser ainsi l'utilisation sûre des IDN basés sur ces scripts. Dans le cas du NBGP, ce mécanisme transparent a contribué à instaurer la confiance dans les processus de l'ICANN.

ACTIVITÉS DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN ASIE-PACIFIQUE

Remarque : le calendrier de formation pour l'exercice fiscal 2020 a été affecté par la pandémie de COVID-19.

Formation adressée à la communauté technique

Dans le cadre de la mission de l'ICANN, qui consiste à assurer le fonctionnement stable et sécurisé des systèmes d'identificateurs uniques de l'Internet, l'organisation ICANN met en place des activités de renforcement des capacités sur les noms de domaine (DNS), sur les extensions de sécurité du DNS (DNSSEC) et sur la sécurité du DNS et des réseaux pour la communauté de la région APAC.

- Nombre total d'ateliers techniques organisés au cours de l'exercice fiscal 2020 : 23
- Nombre total d'ateliers techniques organisés au cours de l'exercice fiscal 2019 : 13

Formation pour les organismes d'application de la loi

L'organisation ICANN assure des formations adressées aux organismes d'application de la loi (LEA) afin qu'ils puissent mieux gérer les cas d'abus et d'utilisation malveillante des identificateurs de l'Internet.

- Nombre total d'ateliers organisés au cours de l'exercice fiscal 2020 : 4
- Nombre total d'ateliers organisés au cours de l'exercice fiscal 2019 : 2

Formation adressée à la communauté non technique

L'organisation ICANN aide régulièrement à renforcer les capacités des membres de la communauté non technique, comme c'est le cas des bureaux d'enregistrement accrédités et des opérateurs de registre. Ces formations visent à aider ces parties prenantes à mieux comprendre les processus et les politiques de l'ICANN.

Nombre total d'ateliers organisés au cours de l'exercice fiscal 2020 : 1

Nombre total d'ateliers organisés au cours de l'exercice fiscal 2019 : 5

DIRIGEANTS DE LA COMMUNAUTÉ D'ASIE-PACIFIQUE

Vous trouverez la liste complète des dirigeants de la communauté de toutes les régions [ici](#).

** **noms en caractères gras** = nouvellement désignés pendant l'exercice fiscal 2020*

Groupes de la communauté

Cheryl Langdon-Orr, co-présidente du PDP sur les procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD.

Ching Chiao, co-président du groupe de travail intercommunautaire sur les recettes des enchères des nouveaux gTLD (CCWG-AP).

Pua Hunter, co-présidente du groupe de travail du GAC chargé des régions faiblement desservies.

Dirigeants du Groupe directeur sur l'acceptation universelle

Ajay Data, président de l'UASG.

Satish Babu, président du groupe de travail sur la technologie de l'UA.

Rahul Gosain, président du groupe de travail sur les communications de l'UA.

T. Santhosh, vice-président du groupe de travail de l'UA chargé de l'EAI.

Ambassadeurs de l'acceptation universelle

Harish Chowdhary, Delhi (Inde).

Sushanta Sinha, Calcutta (Inde).

Aman Masjide, Mumbai (Inde).

Walter Wu, Beijing (Chine).

Zhijiang Liu, Beijing (Chine).

Marvin Wu, Guangzhou (Chine).

Dirigeants du panel de génération (GP)

Ajay Data, co-président du GP néo-brahmique.

Hirofumi Hotta, président du GP japonais.

Kenny Huang, co-président du GP chinois.

Mahesh Kulkarni, co-président du GP néo-brahmique.

Kim Kyongsok, président du GP coréen.

Thin Zar, co-président du GP de Myanmar.
Udaya Singh, co-président du GP néo-brahmique.
Wang Wei, co-président du GP chinois.
Yin May Oo, co-président du GP de Myanmar.

RAPPORT RÉGIONAL EUROPE

APERÇU DE L'ANNÉE— CHRONOLOGIE

2019

7 au 8 octobre

Tenue de la 19e réunion Studienkreis de l'ICANN à Lisbonne (Portugal), avec la participation du président-directeur général de l'ICANN, Göran Marby, et des membres du Conseil d'administration de l'ICANN.

25 au 29 novembre

[Participation](#) des membres du Conseil d'administration, de la communauté et de l'organisation ICANN au 14ème Forum sur la gouvernance de l'Internet (FGI) tenu à Berlin, en Allemagne.

2020

13 janvier

Chris Mondini est [nommé](#) vice-président en charge de la relation avec les parties prenantes en Europe et directeur général du bureau régional de l'ICANN à Bruxelles, en Belgique.

20 février

Participation du président du Conseil d'administration de l'ICANN, Maarten Botterman, à l'événement *Domain Pulse 2020* tenu à Innsbruck, en Autriche, où il a partagé ses idées pour améliorer l'Internet.

13 mars

L'organisation ICANN [annonce](#) la tenue de son Forum de politiques ICANN74 à la Haye, aux Pays-Bas, du 13 au 16 juin 2022.

3 avril

Dans le cadre d'une nouvelle série de publications du département en charge de la relation avec les gouvernements, l'organisation ICANN publie le rapport « [Mise à jour sur les politiques de l'Union européenne \(UE\)](#) », qui contient une analyse des politiques, des initiatives et des législations de l'UE pouvant présenter un intérêt potentiel pour la communauté de l'ICANN.

9 avril

[Tenue](#) de la première Assemblée des parties prenantes européennes sur le thème « Le système des noms de domaine aux temps de la COVID-19 : une perspective technique », avec plus de 200 participants.

19 mai

L'organisation ICANN [annonce](#) que le domaine de premier niveau géographique internationalisé (ccTLD IDN) proposé par Israël a conclu avec succès l'évaluation de chaîne.

4 juin

[Tenue](#) de la deuxième Assemblée des parties prenantes européennes sur le thème, « l'ICANN et les organisations intergouvernementales : la gouvernance de l'Internet au sein des OIG », avec des présentations des membres de l'équipe de l'ICANN chargée de la relation avec les gouvernements.

FAITS SAILLANTS RÉGIONAUX

Poursuite des programmes de promotion de la participation de la communauté

L'organisation ICANN continue de renforcer les relations avec les parties prenantes européennes activement engagées dans la communauté de l'ICANN : les membres du Comité consultatif gouvernemental (GAC), les opérateurs de domaines de premier niveau géographiques (ccTLD), les parties contractantes et les groupes des organisations de soutien (SO) et des comités consultatifs (AC). En même temps, l'ICANN cherche à mieux faire connaître sa mission et son modèle ouvert d'élaboration de politiques, tout en essayant de ne pas accabler les nouveaux arrivants avec trop d'informations et d'acronymes.

L'interaction régulière, par le biais de réunions bilatérales, d'activités de formation et de séminaires en ligne, reste le meilleur moyen d'atteindre ces objectifs de promotion de la participation ainsi que les objectifs énoncés dans le [plan stratégique pour les exercices fiscaux 2021 à 2025](#).

Ces activités concernent pour la plupart des stages de formation techniques et non techniques, ainsi qu'une série nouvellement inaugurée d'assemblées virtuelles des parties prenantes, auxquels vient s'ajouter la participation de l'ICANN à des forums sur la gouvernance de l'Internet et à d'autres événements liés aux noms de domaine. Dans tous les cas, l'organisation ICANN a cherché à adopter une approche équilibrée pour atteindre aussi bien les entreprises et la société civile que les représentants du gouvernement, les internautes et les experts techniques.

L'ICANN apporte son soutien au Forum sur la gouvernance de l'Internet en Hongrie

Le 12 septembre 2019, la Hongrie a accueilli son premier Forum régional sur la gouvernance de l'Internet (FGI). L'événement a été organisé par l'[Association scientifique hongroise pour les infocommunications \(HTE\)](#), l'[Association hongroise des TIC \(IVSZ\)](#) et le ministère hongrois de l'Innovation et de la Technologie.

L'organisation de cette première édition de l'événement fait suite à la proposition faite par l'organisation ICANN de partager l'expérience multipartite avec la communauté Internet hongroise. La promesse de l'organisation ICANN d'apporter son soutien à l'organisation du Forum a contribué à concrétiser cette idée, l'objectif étant de faire vivre aux communautés Internet locales l'expérience du travail multipartite et de faciliter les discussions sur des sujets d'actualité touchant à la gouvernance de l'Internet.

L'organisation ICANN se réjouit de l'enthousiasme avec lequel les hôtes hongrois ont donné suite à cette suggestion. Un programme intéressant a été préparé, notamment sur des sujets tels que l'avenir de l'Internet en Europe centrale et orientale, l'intelligence artificielle, et la sécurité et la protection des jeunes en ligne. L'équipe organisatrice a déclaré que l'événement avait été un véritable succès, d'autant plus qu'il s'agissait de sa première édition.

ACTIVITÉS DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN EUROPE

Remarque : le calendrier de formation pour l'exercice fiscal 2020 a été affecté par la pandémie de COVID-19.

Formation adressée à la communauté technique

L'organisation ICANN a assuré des formations sur la sécurité du réseau DNS et sur les DNSSEC pour la communauté européenne.

Nombre total d'ateliers techniques organisés au cours de l'exercice fiscal 2020 : 8

Nombre total d'ateliers techniques organisés au cours de l'exercice fiscal 2019 : 7

Formation pour les organismes d'application de la loi

L'organisation ICANN a collaboré avec les organismes européens d'application de la loi via des formations en matière de sécurité du DNS.

Nombre total d'ateliers organisés au cours de l'exercice fiscal 2020 : 7

Nombre total d'ateliers organisés au cours de l'exercice fiscal 2019 : 4

Formation adressée à la communauté non technique

L'organisation aide régulièrement à renforcer les capacités des membres de la communauté, comme c'est le cas des bureaux d'enregistrement accrédités et des opérateurs de registre. L'organisation ICANN collabore également avec les gouvernements et la société civile afin d'assurer des formations pertinentes pour ces secteurs.

Nombre total d'ateliers organisés au cours de l'exercice fiscal 2020 : 3

Nombre total d'ateliers organisés au cours de l'exercice fiscal 2019 : 5

DIRIGEANTS DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE

Vous trouverez la liste complète des dirigeants de la communauté de toutes les régions [ici](#).

Groupes de la communauté

Janis Karklins, président de l'étape 2 de l'EPDP.

Erika Mann, co-présidente du groupe de travail intercommunautaire sur les recettes des enchères des nouveaux gTLD.

Petter Rindforth, président du PDP sur la protection des droits curatifs pour les OIG et les OING.

Thomas Rickert, président du groupe consacré à la protection des noms d'organisations internationales dans tous les gTLD.

Cathrin Bauer-Bulst, co-présidente du groupe de travail du GAC sur la sécurité publique.

Dirigeants du groupe directeur sur l'acceptation universelle

Dusan Stojicevic, vice-président de l'UASG.

RAPPORT RÉGIONAL EUROPE ORIENTALE ET ASIE CENTRALE

APERÇU DE L'ANNÉE— CHRONOLOGIE

2019

19 et 20 septembre

Atelier adressé aux bureaux d'enregistrement locaux organisé à Tbilissi, en Géorgie, en partenariat avec le registre .GE. Il s'agit du premier atelier de ce type en Géorgie.

11 et 12 octobre

Tenue du 4ème Forum de l'Europe orientale sur le DNS (EEDNSF) à Erevan, en Arménie, organisé en partenariat par l'opérateur de registre .am/.huu et ISOC.AM.

2020

16 mars

Mikhail Anisimov [rejoint](#) l'organisation ICANN en tant que responsable du département en charge de la relation avec les parties prenantes mondiales (GSE) pour l'Europe orientale et l'Asie centrale.

10 mai

Stage de formation de formateurs organisé par le Groupe directeur sur l'acceptation universelle (UASG) et le GSE, adressé à des participants impliqués dans des initiatives locales d'acceptation universelle dans la région.

FAITS SAILLANTS RÉGIONAUX

La collaboration à l'ère de la COVID-19

L'organisation ICANN a poursuivi son travail en vue de maintenir une collaboration étroite avec les organisations Internet de la région. L'organisation ICANN a continué à participer et à soutenir des forums nationaux, sous-régionaux et régionaux sur la gouvernance de l'Internet (FGI). Ces forums jouent encore un rôle important dans le débat public sur la gouvernance de l'Internet et sont l'occasion d'échanger des idées et des meilleures pratiques. Outre les FGI nationaux qui sont organisés chaque année dans leurs pays respectifs, la Fédération de Russie a accueilli le FGI régional d'Asie-Pacifique en juillet 2019, auquel l'organisation ICANN a participé en prenant part à un certain nombre de séances.

Depuis mars 2020, la COVID-19 a entraîné le report ou l'annulation de nombreux événements, formations et réunions en personne. Les équipes régionales de l'organisation ICANN ont mis l'accent sur le travail de sensibilisation et de collaboration avec l'ensemble de la communauté afin de mieux faire connaître la mission et le rôle de l'ICANN.

Les médias régionaux ont contacté l'ICANN dans le but de s'enquérir des moyens mis en place par l'organisation pour contribuer à la lutte contre l'utilisation malveillante du DNS liée à la COVID-19.

CONSULTER la couverture médiatique :

- [« RSpectr.com » se concentre sur la cybersécurité](#)
- [« Teplitsa » se concentre sur les activités de la société civile](#)
- [Diffusion vidéo en direct avec le blogueur Mikhail Klimarev](#)

Le Forum de l'Europe orientale sur le DNS (EEDNSF) continue de se développer

L'importance de cet événement phare ne cesse de s'accroître dans toute la région. Le quatrième EEDSSF, tenu à Erevan (Arménie) en octobre, a été organisé par l'Internet Society et l'opérateur de registre ccTLD .AM. L'EEDSSF a fait partie du Forum N2, une série d'événements consacrés à l'Internet où se donnent rendez-vous des organisations locales et internationales et des experts de l'écosystème Internet pour partager leur expertise et leurs meilleures pratiques.

L'événement a réuni des participants de sept pays de la région ainsi que des membres du Conseil d'administration de l'ICANN et des experts techniques. Le programme de l'EEDSSF, étalé sur deux journées, a mis l'accent sur le fonctionnement des ccTLD et les problèmes de cybersécurité, avec des débats autour du modèle multipartite dans le processus d'élaboration de politiques.

ACTIVITÉS DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN EUROPE ORIENTALE ET EN ASIE CENTRALE

Remarque : le calendrier de formation pour l'exercice fiscal 2020 a été affecté par la pandémie de COVID-19.

Formation adressée à la communauté technique

L'organisation ICANN a organisé des ateliers techniques et des séminaires en ligne régionaux sur la sécurité du réseau DNS et les DNSSEC.

Nombre total d'ateliers techniques organisés au cours de l'exercice fiscal 2020 : 2

Nombre total d'ateliers techniques organisés au cours de l'exercice fiscal 2019 : 2

Formation pour les organismes d'application de la loi

L'organisation ICANN assure des formations adressées aux organismes d'application de la loi afin qu'ils puissent mieux gérer les cas d'abus et d'utilisation malveillante des identificateurs de l'Internet.

Nombre total d'ateliers organisés au cours de l'exercice fiscal 2020 : 1

Nombre total d'ateliers organisés au cours de l'exercice fiscal 2019 : 1

Formation adressée à la communauté non technique

L'organisation aide régulièrement à renforcer les capacités des membres de la communauté, comme c'est le cas des bureaux d'enregistrement accrédités et des opérateurs de registre. L'organisation ICANN collabore également avec les gouvernements et la société civile afin d'assurer des formations pertinentes pour ces secteurs.

Nombre total d'ateliers organisés au cours de l'exercice fiscal 2020 : 2

Nombre total d'ateliers organisés au cours de l'exercice fiscal 2019 : 1

RAPPORT RÉGIONAL AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

APERÇU DE L'ANNÉE— CHRONOLOGIE

2019

16 juillet

Réunion d'information sur l'ICANN65, tenue en format virtuel et présentiel à la « Casa de Internet » à Montevideo (Uruguay), avec plus de 40 participants de l'ensemble de la région Amérique latine et Caraïbes (LAC).

20 au 23 août

Pour de plus amples informations sur la Semaine du DNS de la région LAC et sur le Forum de LAC sur le DNS tenus à Porto Rico, consultez la section [Faits saillants régionaux](#).

30 septembre

Réunion des membres des organismes d'application de la loi des Caraïbes en Jamaïque pour discuter des principales tendances dans le domaine de l'Internet. Des ateliers sur les extensions de sécurité du système de noms de domaine (DNSSEC), le DNS sur TLS (DoT) et le DNS sur HTTPS (DoH) adressés à 350 participants, ont été organisés en partenariat par l'organisation ICANN et le Registre américain des numéros d'Internet (ARIN).

4 novembre

Séance de l'espace LAC organisée pendant l'ICANN66, où plus de 40 participants de la région Amérique latine et Caraïbes ont eu la possibilité de discuter des opportunités régionales de participation au plan stratégique de l'ICANN pour les exercices fiscaux 2021 à 2025.

2020

Janvier

Enquête sur l'enregistrement des IDN dans la région LAC, menée par le [groupe de travail de l'Organisation régionale At-Large Amérique latine et Caraïbes \(LACRALO\) sur le multilinguisme et les noms de domaine internationalisés](#) (IDN).

Janvier à février

Campagne itinérante d'information sur l'ICANN67 au Mexique, menée par le vice-président régional de l'ICANN, Rodrigo de la Parra, et le comité hôte local multipartite mexicain, avec plusieurs présentations et conférences de presse.

7 au 12 mars

Tenue de l'ICANN67, prévue à Cancun (Mexique), en mode totalement virtuel en raison des préoccupations liées à la COVID-19. La communauté LAC y a participé de manière active avec trois séances virtuelles très productives.

28 février

Pablo Poblete (directeur de NIC Chile) est nommé au siège 11 du Conseil d'administration de l'ICANN par le Conseil de l'Organisation de soutien aux extensions géographiques (ccNSO), pour un mandat qui débutera en octobre 2020.

16 mars

Nicolas Antoniello, responsable de la relation avec la communauté technique, rejoint le Bureau du directeur de la technologie de l'ICANN (OCTO) pour travailler en étroite collaboration avec

l'équipe de la région Amérique latine et Caraïbes à renforcer les efforts de l'ICANN en matière de partage de connaissances techniques dans la région.

24 mars

Lancement des premières « Discussions LAC » de l'ICANN. Pour de plus amples informations sur cette initiative, consultez la section [Faits saillants régionaux](#).

29 avril au 10 juin

Lancement d'une série de stages de renforcement des capacités techniques pour l'Association des fournisseurs de services Internet du Paraguay ([ASISPY](#)), avec 26 participants.

30 avril au 25 juin

Collaboration académique avec l'Association des universités mexicaines ([ANUIES](#)) dans le cadre d'un projet sur le développement de l'Internet pour les établissements d'enseignement supérieur. Site Web du projet : <https://codiies.anuiies.mx/>

1er juin

Révision du plan stratégique de LAC. Plus d'informations sont disponibles [ici](#).

4 au 18 juin

Lancement d'une série d'ateliers de renforcement des capacités techniques pour l'Association brésilienne des FAI ([ABRINT](#)), avec une séance consacrée à la mise en œuvre des DNSSEC dans les serveurs récursifs.

24 juin

Atelier de renforcement des capacités techniques pour l'Association « Point d'échange Internet » de la Bolivie ([PIT BOLIVIE](#)).

FAITS SAILLANTS RÉGIONAUX

Édition 2019 du Forum sur le DNS dans la région LAC

L'édition 2019 du Forum sur le système des noms de domaine (DNS) pour la région Amérique latine et Caraïbes (LAC) s'est tenue le 22 août 2019 à Porto Rico, au cours de la Semaine du DNS organisée par l'Association des domaines de premier niveau d'Amérique latine et des Caraïbes (LACTLD) et le registre .PR. Le Forum annuel DNS LAC a rassemblé des professionnels de l'industrie, des experts en politique de l'Internet et des techniciens intéressés par des questions liées au DNS.

La sixième édition du Forum a exploré l'importance de l'adoption des extensions de sécurité du système des noms de domaine (DNSSEC) et a encouragé les discussions sur l'impact des nouveaux protocoles DNS-sur-HTTPS (DoH) et DNS-sur-TLS (DoT) ainsi que sur les tendances du marché présentées par les parties contractantes actives dans les processus de l'ICANN.

Au cours de la semaine du DNS, l'adhésion de la Guadeloupe comme nouveau membre de LACTLD a été annoncée. La semaine a été marquée par des événements innovateurs, parmi lesquels on peut citer une séance interactive pour promouvoir la participation aux processus de l'ICANN et une séance d'information sur les services IANA dirigée par les opérateurs ccTLD.

Le Forum annuel DNS LAC s'est tenu pour la première fois en 2013. L'événement est organisé conjointement par l'Association des domaines de premier niveau d'Amérique latine et des Caraïbes (LACTLD), le Registre des adresses Internet d'Amérique latine et des Caraïbes (LACNIC), l'Internet Society (ISOC), le Registre d'intérêt public (PIR) et l'ICANN. Il vise à soutenir l'évolution d'un marché des noms de domaine robuste, stable et fiable, et à offrir aux parties prenantes actuelles et nouvelles de cette région la possibilité de participer pleinement aux activités de l'ICANN.

Discussions LAC de l'ICANN (LAC Talks)

Les « Discussions LAC » organisées par l'ICANN ont vu le jour en réponse aux restrictions de voyage liées à la pandémie de COVID-19. L'initiative a pour objectif de préserver la visibilité de la région LAC de l'ICANN auprès des parties prenantes régionales et de fournir des informations pertinentes sur le travail de l'ICANN pendant la crise sanitaire.

La première édition a eu lieu le 24 mars 2020, sur le thème « Sécurité et menaces pour le DNS pendant la crise sanitaire liée à la COVID-19 ». La deuxième édition a eu lieu le 15 mai 2020, sur le thème « Technologie 5G ». Les deux séances ont rassemblé plus de 200 personnes, soit un niveau de participation élevé pour les séminaires en ligne de la région. Cette forte participation témoigne de la volonté de notre communauté de continuer à participer, à apprendre et à communiquer pendant la crise sanitaire, ainsi que de nos efforts pour faire évoluer et poursuivre l'internationalisation de l'ICANN en favorisant une collaboration régionale proactive avec les parties prenantes de l'Amérique latine et des Caraïbes.

L'équipe régionale en charge de la relation avec les parties prenantes mondiales continuera à animer ces séminaires en ligne tout au long de l'exercice fiscal 2021. Un service d'interprétation

simultanée (anglais, espagnol et portugais) est proposé pour les séminaires en ligne afin de faciliter la participation active de la communauté de l'Amérique latine et des Caraïbes.

Élaboration du plan stratégique de la région LAC pour les exercices fiscaux 2021 à 2025

Afin d'aligner le plan stratégique de l'ICANN 2021-2025 sur les demandes et les besoins régionaux, le conseil responsable de la stratégie LAC, avec le soutien de l'équipe en charge de la relation avec les parties prenantes mondiales pour l'Amérique latine et les Caraïbes (LAC GSE), a mis au point un nouveau plan stratégique régional de promotion de la participation.

Les membres du conseil responsable de la stratégie LAC ont identifié les tendances, les risques et les mesures à mettre en place pour chaque domaine d'intervention du nouveau plan stratégique de l'ICANN pour les exercices fiscaux 2021 à 2025. Ce processus a permis de vérifier que les principaux domaines d'intervention du plan stratégique régional sont alignés sur le nouveau plan stratégique de l'ICANN.

Pour chaque domaine d'intervention clé, le conseil responsable de la stratégie LAC a également identifié un sous-ensemble d'objectifs adaptés aux besoins et aux exigences de la région, et associés à leur tour à des mesures ciblées.

La version préliminaire finale du plan a été publiée pour consultation publique le 1er juin 2020.

[EN SAVOIR PLUS sur le plan régional LAC.](#)

ACTIVITÉS DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN AMÉRIQUE LATINE ET AUX CARAÏBES

Remarque : le calendrier de formation pour l'exercice fiscal 2020 a été affecté par la pandémie de COVID-19.

Formation adressée à la communauté technique

Nombre total d'ateliers organisés au cours de l'exercice fiscal 2020 : 10

Nombre total d'ateliers organisés au cours de l'exercice fiscal 2019 : 4

Formation pour les organismes d'application de la loi

L'équipe de l'organisation ICANN chargée de la sécurité, de la stabilité et de la résilience s'est rendue en Argentine, en Colombie et au Costa Rica afin de sensibiliser les organismes d'application de la loi à l'utilisation malveillante du DNS et à d'autres menaces critiques, par le biais de stages de formation adressés à la police, aux organismes d'État et au milieu universitaire.

Nombre total d'ateliers organisés au cours de l'exercice fiscal 2020 : 8

Nombre total d'ateliers organisés au cours de l'exercice fiscal 2019 : 4

Formation adressée à la communauté non technique

En raison de la pandémie, de nombreux événements prévus dans le cadre de la campagne itinérante d'information (LAC-i-Roadshow) pour l'exercice fiscal 2020 ont été annulés. Ces

événements relèvent de la stratégie de la région Amérique latine et Caraïbes et visent à sensibiliser le public à des questions clés liées à l'infrastructure critique du système des noms de domaine (DNS). À la place de ces événements, l'équipe régionale a organisé des activités virtuelles adressées à un public non technique : des séminaires en ligne de sensibilisation (par exemple, des points d'étape de la stratégie LAC ou des séminaires en ligne du GAC) et le lancement de la nouvelle série de « Discussions LAC » (LAC Talks). Près de 500 participants ont assisté à ces séminaires en ligne.

Nombre total d'ateliers organisés au cours de l'exercice fiscal 2020 : 17

Nombre total d'ateliers organisés au cours de l'exercice fiscal 2019 : 15

DIRIGEANTS DE LA COMMUNAUTÉ LAC

Vous trouverez la liste complète des dirigeants de la communauté de toutes les régions [ici](#).

*** noms en caractères gras = nouvellement désignés pendant l'exercice fiscal 2020**

Groupes de la communauté

Sylvia Herlein Leite (Brésil), présidente du groupe de travail de l'Organisation régionale At-Large Amérique latine et Caraïbes (LACRALO) sur le multilinguisme et les noms de domaine internationalisés (IDN).

Ambassadeurs de l'acceptation universelle

Mark William Datysgeld, Brésil.

RAPPORT RÉGIONAL MOYEN-ORIENT

APERÇU DE L'ANNÉE— CHRONOLOGIE

2019

8 au 12 juillet

Tenue de la 6e édition de l'École sur la gouvernance de l'Internet du Moyen-Orient et des pays voisins ([MEAC-SIG 2019](#)) à Rabat, au Maroc, du 8 au 12 juillet.

17 juillet

Les résultats de l'enquête de satisfaction concernant la promotion de la participation au Moyen-Orient pour l'exercice fiscal 2019 montrent que 70 % des personnes interrogées sont satisfaites des efforts de l'ICANN dans la région.

22 au 27 septembre

Activités de promotion de la participation auprès de la communauté technique en Égypte, en Jordanie et en Turquie, organisées par les membres de l'équipe du Bureau du directeur de la technologie (OCTO) et du département en charge de la relation avec les parties prenantes mondiales (GSE) de l'ICANN.

15 octobre

Début des travaux du nouveau groupe de travail sur la stratégie pour le Moyen-Orient et les pays voisins ([MEAC-SWG](#)) en vue de l'élaboration d'un nouveau plan stratégique régional.

20 et 21 novembre

« Tech Talk » organisé par le bureau régional de l'ICANN à Istanbul et présenté par David Conrad, directeur de la technologie de l'ICANN (CTO), qui s'est adressé à un groupe de parties prenantes du secteur technique.

Discours sur la sécurité et la stabilité des identificateurs uniques présenté par le CTO de l'ICANN à l'occasion de l'édition 2019 du Sommet TIC, à Istanbul (Turquie).

2020

22 et 23 janvier

Présentation de l'organisation ICANN sur les noms de domaine internationalisés (IDN) et l'acceptation universelle, dans le cadre d'une table ronde sur l'Internet et le multilinguisme, lors du Forum arabe sur la gouvernance de l'Internet (FGI) 2020 tenu au Caire (Égypte).

18 février

Publication du plan régional 2021-2025 du Moyen-Orient pour consultation publique.

15 avril

Séance virtuelle sur l'acceptation universelle des noms de domaine et des adresses de courrier électronique en script arabe, tenue dans le cadre de l'espace du Moyen-Orient.

27 avril

[Séminaire en ligne régional](#) consacré au DNS sur TLS (DoT) et au DNS sur HTTPS (DoH).

14 mai

Premier séminaire en ligne régional de présentation du Programme d'ouverture de données de l'ICANN, organisé conjointement pour le Moyen-Orient et l'Afrique.

Publication de la version finale du [plan régional pour le Moyen-Orient](#) pour les exercices fiscaux 2021 à 2025, et coup d'envoi des travaux sur le plan d'action pour l'exercice fiscal 2021.

8 juin

Séance virtuelle de l'espace du Moyen-Orient consacrée au débat et à la finalisation de la déclaration sur l'acceptation universelle des noms de domaine et des adresses de courrier électronique en écriture arabe.

30 juin

Publication de la version finale du [plan d'action pour l'exercice fiscal 2021](#) et finalisation de la stratégie MEAC 2016–2020.

FAITS SAILLANTS RÉGIONAUX

Plan régional du Moyen-Orient pour les exercices fiscaux 2021 à 2025

Mi-octobre, un groupe de membres de la communauté s'est réuni pour commencer à travailler sur un nouveau plan régional (connu auparavant sous le nom de « stratégie régionale »). Le groupe de travail sur la stratégie pour le Moyen-Orient et les pays voisins ([MEAC-SWG](#)) s'était donné pour mission initiale d'élaborer un plan régional quinquennal aligné sur le plan stratégique quinquennal de l'ICANN et de mettre en œuvre le plan régional par le biais de plans d'action annuels.

Le MEAC-SWG était d'avis que seuls quatre des cinq domaines d'intervention du plan stratégique de l'ICANN 2021-2025 étaient applicables à la région, à savoir : la sécurité, la gouvernance de l'ICANN, les systèmes d'identification uniques et la géopolitique.

La version finale du [plan régional pour le Moyen-Orient](#) pour les exercices fiscaux 2021 à 2025 a été publiée le 14 mai 2020 et a été suivie du début des travaux de préparation du plan d'action pour l'exercice fiscal 2021. Le [plan d'action final pour l'exercice 2021](#) a été publié le 30 juin 2020.

L'acceptation universelle au Moyen-Orient

Le travail autour de l'acceptation universelle s'est intensifié au Moyen-Orient, comme en témoignent l'ajout de contenus sur le site Web du Groupe directeur sur l'acceptation universelle (UASG), les débats organisés dans le cadre de l'espace du Moyen-Orient et la multiplication des instances de dialogue, des ateliers et des programmes de formation. Une grande partie de ce travail a été entrepris par l'UASG par l'intermédiaire de son ambassadeur égyptien Abdalmonem Galila.

L'Égypte a joué un rôle très actif dans la sensibilisation à l'acceptation universelle. Cinq ateliers de formation différents, organisés dans différentes villes ont attiré plus de 180 participants. Un Hackathon de trois jours sur l'acceptation universelle a également été organisé du 25 au 27 août par l'Autorité nationale de régulation des télécommunications de l'Égypte (NTRA), avec la participation d'un ambassadeur de l'UA et d'un vice-président de l'UASG. Abdalmonem Galila encadre également des projets de fin d'études sur l'acceptation universelle d'étudiants en informatique de l'université Ain Shams.

Au Pakistan, l'opérateur de registre du domaine de premier niveau géographique (ccTLD) internationalisé (IDN) et un groupe d'universitaires se sont réunis pour développer un banc d'essai sur l'internationalisation des adresses de courrier électronique (EAI). Leur objectif était de sensibiliser le public local à l'EAI et de mettre au point des documents de formation pour faciliter son déploiement. Les travaux sur le banc d'essai se sont terminés en décembre. Les prochaines étapes concernent notamment des activités de sensibilisation.

En Turquie, un groupe d'universitaires a développé les bases du travail sur l'acceptation universelle qui est mené à l'échelle du pays. En juin, Cengiz Acarturk a été désigné nouvel ambassadeur de l'acceptation universelle (UA). Il s'agit du deuxième ambassadeur de l'UA issu du Moyen-Orient.

Un atelier sur l'EAI devait avoir lieu au Bahreïn le 17 mars, dans le cadre de la semaine du Groupe d'opérateurs de réseau du Moyen-Orient de 2020 (MENOG20), mais l'événement a été reporté en raison de la COVID-19.

Les travaux sur l'acceptation universelle font partie du deuxième domaine d'intervention de la stratégie 2016-2020 de l'ICANN pour le Moyen-Orient, qui vise à promouvoir un marché de noms de domaine sain et compétitif dans la région. Plus précisément, ces travaux ont pour objectif de renforcer et d'élargir l'expertise et les compétences professionnelles en vue de poursuivre le développement et la croissance du marché des noms de domaine.

Collaboration avec des organisations régionales

Au cours de l'exercice fiscal 2020, l'organisation ICANN a collaboré avec l'Union internationale des télécommunications (UIT), l'Internet Society (ISOC) et le RIPE NCC sur plusieurs fronts. La collaboration avec les organisations régionales relève du troisième domaine d'intervention de la stratégie 2016-2020 de l'ICANN pour le Moyen-Orient, qui accorde la priorité au dialogue avec la communauté régionale et fixe un objectif de renforcement de la collaboration avec les organisations Internet de la région.

Les événements suivants ont été organisés :

- L'édition 2020 de l'École sur la gouvernance de l'Internet du Moyen-Orient et des pays voisins ([MEAC-SIG](#)) a eu lieu à Rabat, au Maroc, du 8 au 12 juillet. Il s'agit d'un projet conjoint auquel participent, entre autres, l'ICANN, l'Internet Society et RIPE NCC.
- L'ICANN a fait des présentations sur la sécurité du DNS lors d'une série de trois séminaires organisés par l'Internet Society (ISOC) au Moyen-Orient : en Jordanie le 26 août, au Liban le 29 août et au Bahreïn le 29 septembre.
- L'UIT a organisé un atelier de trois jours intitulé « Renforcement des capacités sur la gouvernance de l'Internet dans la région arabe » à Manama, au Bahreïn, du 1er au 3 octobre. L'UIT a travaillé en étroite collaboration avec l'ICANN et d'autres partenaires à l'élaboration du programme et à l'organisation de l'événement. Il s'agissait de la première collaboration de ce type entre l'ICANN et l'UIT dans la région.

ACTIVITÉS DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS AU MOYEN-ORIENT

Remarque : le calendrier de formation pour l'exercice fiscal 2020 a été affecté par la pandémie de COVID-19.

Formation adressée à la communauté technique

L'organisation ICANN a organisé des ateliers techniques et des séminaires en ligne régionaux sur le fonctionnement du DNS, les DNSSEC et l'acceptation universelle.

- Nombre total d'ateliers techniques organisés au cours de l'exercice fiscal 2020 : 5
- Nombre total d'ateliers techniques organisés au cours de l'exercice fiscal 2019 : 6

Formation pour les organismes d'application de la loi

L'organisation ICANN assure des formations adressées aux organismes d'application de la loi afin qu'ils puissent mieux gérer les cas d'abus et d'utilisation malveillante des identificateurs de l'Internet.

- Nombre total d'ateliers organisés au cours de l'exercice fiscal 2020 : 3
- Nombre total d'ateliers organisés au cours de l'exercice fiscal 2019 : 4

Formation adressée à la communauté non technique

L'organisation ICANN contribue aussi régulièrement au renforcement des capacités de la communauté non technique, à savoir les bureaux d'enregistrement accrédités et les opérateurs de registre, et mène des activités adressées à l'ensemble de la communauté pour aider les parties prenantes à mieux comprendre les processus et les politiques de l'ICANN.

Nombre total d'ateliers organisés au cours de l'exercice fiscal 2020 : 2

Nombre total d'ateliers organisés au cours de l'exercice fiscal 2019 : 13

DIRIGEANTS DE LA COMMUNAUTÉ DU MOYEN-ORIENT

Vous trouverez la liste complète des dirigeants de la communauté de toutes les régions [ici](#).

* **noms en caractères gras** = *nouvellement désignés pendant l'exercice fiscal 2020*

Groupes de la communauté

Rafik Dammak, président du groupe de travail sur la stratégie du MEAC et vice-président de l'EPDP.

Ambassadeurs de l'acceptation universelle

Abdalmonem Galila, Égypte.

RAPPORT DE TRANSPARENCE

Rapport de transparence

La transparence est indispensable à la réussite du modèle décisionnel multipartite. La transparence des processus et des intérêts, ainsi que l'accès aux informations sont des éléments essentiels pour que les parties prenantes collaborent et parviennent efficacement à des consensus sur les activités d'élaboration de politiques.

Les principes de transparence sont intégrés dans l'écosystème de l'ICANN. Le Conseil d'administration, la communauté et l'organisation ICANN travaillent en permanence au renforcement de la transparence et des mécanismes de reddition de comptes. Dans ce cadre, la deuxième équipe de révision de la responsabilité et de la transparence (ATRT2) a élaboré la [recommandation 9.4](#), portant sur le développement d'indicateurs de transparence et leur inclusion dans le rapport annuel.

Les activités présentées ci-dessous ont été mises en place pour répondre à cette recommandation.

INDICATEURS DE TRANSPARENCE

L'organisation ICANN met régulièrement à jour ses indicateurs de transparence dans la section 5.2 de ses indicateurs de responsabilité. Les tableaux ci-dessous décrivent et suivent l'évolution des principales initiatives de transparence mises en place dans le cadre des opérations de l'ICANN.

Veillez noter que l'outil relatif aux indicateurs de responsabilité n'est plus mis à jour depuis le 30 juillet 2020. Pour trouver des données sur les progrès accomplis au regard de nos objectifs, veuillez lire le rapport trimestriel du PDG au Conseil d'administration de l'ICANN, disponible [ici](#), ou consulter le [Rapport annuel](#) de l'ICANN.

Tel qu'indiqué dans la recommandation 9.4 de l'ATRT, les indicateurs portent sur les éléments suivants :

DEMANDES REÇUES AU TITRE DE LA POLITIQUE DE DIVULGATION D'INFORMATIONS DOCUMENTAIRES (DIDP) ET SUITE DONNÉE À CES DEMANDES

La [politique de divulgation d'informations documentaires de l'ICANN \(DIDP\)](#) vise à garantir que les informations contenues dans les documents relatifs aux activités opérationnelles de l'ICANN que l'organisation a en sa possession, sous sa garde ou son contrôle, soient mises à disposition du public, sauf en cas de motifs justifiant qu'elles demeurent confidentielles. Cet indicateur mesure le volume de demandes DIDP reçues par l'organisation ICANN par trimestre et indique la suite qui leur a été donnée.

Les demandes présentées au titre de la DIDP et les réponses de l'ICANN sont disponibles [ici](#).

	Exercice fiscal 2020 - 1er trimestre	Exercice fiscal 2020 - 2e trimestre	Exercice fiscal 2020 - 3e trimestre	Exercice fiscal 2020 - 4e trimestre

Nombre de demandes reçues/traitées	1	2	3	2
Nombre de réponses envoyées dans les délais exigés	1	2	2	2

PUBLICATION DE L'ORDRE DU JOUR , DES RÉOLUTIONS, DES RAPPORTS PRÉLIMINAIRES ET DES PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les statuts constitutifs de l'ICANN exigent la publication de l'annonce et de l'ordre du jour des réunions du Conseil d'administration, ainsi que des résolutions adoptées, des rapports préliminaires et des procès-verbaux.

Les statuts constitutifs exigent la publication de l'annonce et de l'ordre du jour (pour autant qu'il soit connu) des réunions du Conseil d'administration au moins sept jours avant la tenue de la réunion (ou si cela n'est pas envisageable, le plus tôt possible).

Les statuts constitutifs exigent également que les résolutions adoptées par le Conseil soient publiées deux jours ouvrables après les réunions du Conseil, et que les rapports préliminaires soient publiés sept jours ouvrables après les réunions du Conseil. Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'administration doivent être publiés un jour ouvrable après leur approbation par le Conseil.

Une partie de ces documents peut être expurgée conformément aux pratiques de publication de l'ICANN. Pour améliorer la transparence, l'ICANN publie les catégories de motifs de non-divulgaration ou d'expurgation.

[EN SAVOIR PLUS sur les pratiques de publication des documents du Conseil d'administration de l'ICANN.](#)

	Exercice fiscal 2020 - 1er trimestre	Exercice fiscal 2020 - 2e trimestre	Exercice fiscal 2020 - 3e trimestre	Exercice fiscal 2020 - 4e trimestre
Nombre de réunions	2	5	4	7
Résolution publiée en temps voulu	Oui	Oui	Oui	Oui
Rapport préliminaire publié en temps voulu	Oui	Oui	Oui	Oui
Procès-verbaux publiés en temps voulu	Oui	Oui	Oui	Oui

Documents d'information du Conseil publiés en temps voulu	Oui	Oui	Oui	Oui
---	-----	-----	-----	-----

POURCENTAGE DE DOCUMENTS D'INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EXPURGÉS ET NON EXPURGÉS MIS À LA DISPOSITION DU PUBLIC

En juin 2010, l'organisation ICANN a commencé à communiquer publiquement les documents d'information du Conseil. Il s'agit de documents de référence que le Conseil d'administration examine et prend en considération pour préparer chacune de ses réunions. Ces documents se composent de rapports et de documents de référence du Conseil, dits aussi « Annexes » dans les réunions précédentes du Conseil d'administration. Leur publication intervient au même moment que celle des procès-verbaux des réunions, prévue dans les statuts constitutifs. L'organisation ICANN tient à jour les [directives pour la publication de documents d'information du Conseil d'administration](#) (« directives »), qui décrivent les pratiques de l'organisation ICANN concernant la mise à disposition de ces documents. Les directives portent sur les principes d'expurgation de l'ICANN, sur les principes directeurs qui régissent l'examen et la publication par l'organisation ICANN des documents d'information du Conseil d'administration, ainsi que sur les cas ([harmonisés avec la DIDP](#)) où ces documents peuvent être expurgés par l'organisation ICANN. Pour l'expurgation de données des documents d'information du Conseil d'administration, l'organisation ICANN utilise un ensemble standard de codes d'expurgation, afin que les motifs d'expurgation demeurent transparents. Les directives incluent un tableau où sont recensés tous les codes, avec une description de leur finalité et la possibilité d'indiquer si l'information expurgée peut faire l'objet d'un réexamen ultérieur à des fins de divulgation.

Le tableau « Documents décisionnels du Conseil d'administration publiés/expurgés » indique le pourcentage de documents expurgés par rapport aux documents publiés. Le rapport inclut les motifs de non-divulgation ou d'expurgation, le pourcentage de pages expurgées ou non divulguées, et une évaluation du besoin de poursuivre les expurgations ou non-divulgations.

Nombre de pages publiées	1959,8
% de pages publiées	98,3 %
Nombre de pages expurgées	32,6
% de pages expurgées	1,6 %

NOMBRE ET NATURE DES DOSSIERS AUXQUELS LE CONSEIL D'ADMINISTRATION RÉSERVE UN TRAITEMENT CONFIDENTIEL

Au cours de l'exercice fiscal 2020, le Conseil d'administration de l'ICANN a approuvé à 11 reprises l'expurgation d'informations contenues dans des résolutions ou des procès-verbaux.

Les motifs permettant de déterminer qu'une information doit être traitée de manière confidentielle sont indiqués à [l'article 3.5\(b\)](#) des statuts constitutifs de l'ICANN.

AUTRES CAS OÙ L'ICANN A EU RECOURS À L'EXPURGATION ET À D'AUTRES MÉTHODES POUR NE PAS DIVULGUER DES INFORMATIONS À LA COMMUNAUTÉ, ET STATISTIQUES SUR LES MOTIFS AVANCÉS POUR JUSTIFIER LE RECOURS À CES MÉTHODES

Quatre membres de l'équipe chargée de la révision des fonctions IANA relatives au nommage ont signé un accord de non-divulgence et ont eu accès à trois documents au cours de l'exercice fiscal 2020 : les certifications de contrôle de sociétés de service (SOC) niveau 2 des audits de la PTI menés en 2018 et en 2019, et le plan d'urgence et de continuité des opérations de la PTI.

LIGNE D'ASSISTANCE TÉLÉPHONIQUE ANONYME POUR LES EMPLOYÉS ET/OU D'AUTRES MOYENS DE DÉNONCIATION, DONT : i) DES SIGNALEMENTS EFFECTUÉS ; ii) DES SIGNALEMENTS DONT IL A ÉTÉ VÉRIFIÉ QU'ILS SOULÈVENT DES PROBLÈMES NÉCESSITANT LA MISE EN PLACE DE SOLUTIONS ; ET iii) DES SIGNALEMENTS QUI ONT DONNÉ LIEU À DES MODIFICATIONS DANS LES PRATIQUES DE L'ICANN

Chaque année, tous les membres du personnel de l'organisation ICANN reçoivent une copie de la politique et des procédures d'assistance téléphonique anonyme et confirment avoir compris comment utiliser cette ressource.

Aucun signalement n'a été reçu par le biais de la ligne d'assistance téléphonique anonyme au cours de l'exercice fiscal 2020.

L'organisation ICANN a mis à jour les politiques et les procédures applicables à la ligne d'assistance téléphonique anonyme pour répondre aux recommandations issues de la révision indépendante de la politique de l'ICANN qui restaient à appliquer. La mise à jour de la politique et les activités de formation associées qui auront lieu pendant l'exercice fiscal 2021 permettront d'achever la mise en œuvre des recommandations issues de la révision. Cette démarche est conforme aux recommandations de la piste de travail 2 du groupe de travail intercommunautaire chargé du renforcement de la responsabilité de l'ICANN.

L'organisation ICANN continue d'évaluer régulièrement l'utilité des indicateurs. Ces indicateurs mesurent :

- le nombre de documents décisionnels du Conseil d'administration publiés et expurgés, et le nombre de documents décisionnels du Conseil d'administration publiés dans les délais impartis (voir ci-dessus pour les données de l'exercice fiscal 2020) ;
- le nombre de recommandations issues des révisions spécifiques qui ont été appliquées.

Révision	ATRT1	ATRT2	ATRT3	CCT1	RDS- WHOIS1	RDS- WHOIS2	SSR1

Nombre de recommandations formulées par l'équipe de révision	27	12	5	35	16	22	28
Nombre de recommandations mises en œuvre	27	12	0	0	16	0	28

RECOMMANDATIONS POUR L'INCORPORATION DE NOUVEAUX INDICATEURS

En mars 2020, l'organisation ICANN a lancé la [plateforme de données ouvertes](#) (ODP). Cette nouvelle plateforme vise à accroître la transparence et l'accessibilité des données gérées par l'organisation. Trois ensembles de données ont été mis à disposition sur l'ODP, à savoir :

- les indicateurs de santé des technologies des identificateurs ;
- les rapports d'activité des fonctions de registre ;
- les rapports sur les transactions, par bureau d'enregistrement.

En juin 2020, des indicateurs du marché des noms de domaine ont été ajoutés à l'OPD. Les indicateurs présentent des données en lien avec les domaines génériques de premier niveau (gTLD) et les domaines de premier niveau géographiques (ccTLD) dans le but de promouvoir la transparence grâce à des informations fiables sur l'évolution du marché des noms de domaine.

NORMES MINIMALES DE TRANSPARENCE APPLICABLES À L'ORGANISATION ET À LA COMMUNAUTÉ

La transparence est un sujet vaste et en pleine évolution, qui est en permanence au cœur des discussions et du travail du Conseil d'administration, de la communauté et de l'organisation ICANN.

La piste de travail 2 du groupe de travail intercommunautaire chargé du renforcement de la responsabilité de l'ICANN (CCWG-Responsabilité WS2) a examiné cette question dans un certain nombre de domaines et a recommandé des meilleures pratiques en matière de responsabilité des SO et des AC, des modifications à la DIDP, ainsi qu'une transparence accrue des délibérations du Conseil et des rapports sur les interactions entre l'organisation ICANN et les gouvernements. Les recommandations devraient permettre l'amélioration continue des pratiques de l'ICANN en matière de transparence. Après la fin des activités liées à la piste de travail 2, le Conseil d'administration de l'ICANN a approuvé une résolution en novembre 2019 où il approuvait les recommandations consensuelles contenues dans le Rapport final de la WS2. Le Conseil a demandé à l'organisation de commencer à mettre en œuvre les recommandations de la WS2 qui n'ont pas besoin d'attendre un cycle budgétaire ou qui ne nécessitent pas l'allocation de ressources supplémentaires. L'organisation ICANN a commencé le travail de mise en œuvre, tel qu'il a été annoncé dans ce [billet de blog](#).

L'équipe responsable de la troisième révision de la responsabilité et de la transparence (ATRT3) a fini son travail et publié son [rapport final](#) en juin 2020. Trois recommandations ont été formulées par l'ATRT3, après avoir évalué si l'ICANN avait exécuté ses engagements en faveur du maintien

et de l'amélioration de mécanismes robustes de consultation publique, de responsabilité et de transparence. Ces mécanismes servent à garantir que l'ICANN rende des comptes de ses décisions à la communauté Internet et que celles-ci reflètent l'intérêt public. Le Conseil d'administration examinera le rapport final dans les six mois suivant sa réception, soit avant le 1er décembre 2020, comme l'exigent les statuts constitutifs de l'ICANN ([Article 4.6\(a\)\(vii\)\(C\)](#)).

L'organisation ICANN met à la disposition de la communauté de nombreuses informations, en particulier :

- des détails ouverts et transparents sur le travail des équipes et des groupes de révision ;
- des fiches d'information pour partager la progression des révisions spécifiques ;
- un rapport annuel de la mise en œuvre des révisions, dans le cadre du présent rapport annuel ;
- des archives des listes de diffusion de l'équipe de révision, des enregistrements des séances plénières et des appels des dirigeants, et des transcriptions sur le Wiki ;
- des rapports trimestriels de l'équipe de direction qui résument les faits saillants, les jalons et les activités récentes de chacune des fonctions.

INITIATIVE RELATIVE À LA TRANSPARENCE DES INFORMATIONS (ITI)

Au fil de ses 22 années d'existence, le Conseil d'administration, la communauté et l'organisation ICANN ont produit et accumulé des milliers d'éléments de données non structurés, répartis sur 38 sites publics différents. Le volume des contenus augmente de 30 % environ chaque année. L'organisation affiche actuellement ces contenus sur de multiples plateformes non connectées entre elles qui s'appuient sur différentes technologies non évolutives, parfois vulnérables, qui ne sont plus adaptées aux usages prévus.

L'objectif de l'Initiative relative à la transparence des informations (ITI) est d'apporter une réponse à ces problèmes, à travers les objectifs suivants :

- créer un processus intégré, opérationnel et évolutif pour gouverner, préserver, organiser et sécuriser les contenus publics de l'ICANN ;
- mettre en place cette gouvernance éditoriale à travers un nouveau système de gestion documentaire (DMS) qui sert de base à la gouvernance des contenus de l'ensemble de l'écosystème de l'ICANN ;
- afficher ces contenus à travers un nouveau système de gestion de contenu (CMS) qui servira de colonne vertébrale aux sites web externes de l'ICANN ;
- permettre une expérience utilisateur multilingue (dans les six langues des Nations Unies) et viser le [niveau AA de conformité aux normes d'accessibilité W3C](#) ;
- mettre à niveau et établir un environnement technologique durable et compatible avec tous types de contenus.

Une grande partie du travail évoqué ci-dessus se fait « en coulisses », c'est à dire que l'organisation construit et intègre de nouvelles infrastructures techniques à partir de zéro. Ce travail est d'autant plus compliqué qu'il comporte l'intégration de deux nouvelles plateformes (un nouveau système de gestion documentaire et un nouveau système de gestion de contenus) via une chaîne de traitement des données à publier (ou pipeline de données) pour des contenus en anglais et des contenus traduits, la conception d'une architecture de l'information et la structuration de contenus non-structurés, le tout devant reposer sur des nouvelles fondations capables d'être utilisées dans tous les sites de notre écosystème. Cette tâche demande beaucoup d'effort, de planification et d'apprentissage par essai et erreur.

En mai 2020, l'organisation a lancé une [prévisualisation du nouveau site Web de l'ICANN](#). Cette prévisualisation permet à la communauté de voir et de tester certains types de contenus sur lesquels a travaillé l'équipe ITI, ainsi que de se familiariser avec la nouvelle expérience de recherche. Davantage de contenus seront publiés sur ce site au fur et à mesure qu'ils deviendront disponibles. Il faut préciser qu'il s'agit uniquement d'une prévisualisation du nouveau site. Étant donné que le site est encore en construction, certains contenus, fonctions de recherche, filtres, et fonctionnalités ne seront pas disponibles dans cette prévisualisation. Le site actuel <https://www.icann.org> reste la source officielle de contenus de l'ICANN.

RAPPORT ANNUEL RELATIF À LA MISE EN OEUVRE DES PROCESSUS DE RÉVISION

RAPPORT ANNUEL RELATIF À LA MISE EN ŒUVRE DES PROCESSUS DE RÉVISION

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Exigé par les statuts constitutifs de l'ICANN, ce rapport annuel de la mise en œuvre des processus de révision cherche à documenter la responsabilité et la transparence de tous les processus relatifs aux révisions spécifiques mandatées par les statuts constitutifs de l'ICANN. Il indique également l'état d'avancement de la mise en œuvre des recommandations énoncées dans les rapports finaux envoyés par les équipes de révision au Conseil d'administration de l'ICANN.

Les points saillants des quatre révisions spécifiques sont résumés ci-dessous. Vous trouverez plus de détails sur chacune de ces révisions dans les pages suivantes du présent rapport.

Troisième révision de la responsabilité et de la transparence (**ATRT3**)

- L'ATRT3 a présenté son [rapport final](#) au Conseil d'administration de l'ICANN le 1er juin 2020. Il a été publié pour [consultation publique](#) le 16 juin 2020 afin d'éclairer les décisions du Conseil sur les recommandations finales.
- Le rapport contient cinq recommandations comportant plusieurs éléments pour améliorer la responsabilité et la transparence de l'ICANN. Quatre des recommandations soumises ont fait l'objet d'un consensus total.
- Il est prévu que le Conseil d'administration de l'ICANN prenne une décision sur ces révisions en décembre 2020.
- **POUR EN SAVOIR PLUS** [cliquez ici](#).

Révision de la concurrence, de la confiance et du choix du consommateur (**CCT**)

- L'équipe consacrée à la révision CCT a soumis son [rapport final](#) au Conseil d'administration de l'ICANN le 8 septembre 2018. Ce rapport final a été publié pour [consultation publique](#) le 8 octobre 2019.
- Le rapport contient 35 recommandations portant sur divers aspects tels que l'amélioration quantitative et qualitative des données collectées, des dossiers de politique sur lesquels doit se pencher la communauté et des réformes suggérées en matière de transparence.
- Le Conseil d'administration s'est prononcé sur le rapport final et les recommandations le 1er mars 2019. Vous trouverez la fiche de suivi du Conseil concernant les résolutions finales de la CCT [ici](#). Les recommandations se trouvent à différentes étapes de mise en œuvre, comme indiqué ci-dessous sous la [rubrique](#) « État d'avancement de la mise en œuvre ».
- **EN SAVOIR PLUS** [ici](#).

Révision du service d'annuaire de données d'enregistrement (**RDS-WHOIS2**)

- L'équipe RDS a soumis son [rapport final](#) au Conseil d'administration de l'ICANN le 3 septembre 2019 ; il a été publié pour [consultation publique](#) le 8 octobre 2019.
- Le rapport contient 22 recommandations qui font l'objet d'un consensus total.

-
- Une *déclaration du membre de l'équipe de révision RDS en représentation du groupe de représentants des entités non commerciales* a été jointe au rapport (voir la page 125 du [rapport final](#)).
 - Le 25 février 2020, le Conseil d'administration [s'est prononcé](#) sur chacune des 22 recommandations issues du rapport final RDS-WHOIS2-RT, tel qu'il est indiqué dans la [fiche de suivi](#) correspondante. Les recommandations se trouvent à différentes étapes de mise en œuvre, comme indiqué ci-dessous sous la [rubrique](#) « État d'avancement de la mise en œuvre ».
 - **EN SAVOIR PLUS** [ici](#).

Deuxième révision de la sécurité, de la stabilité et de la résilience (**SSR2**)

- L'équipe SSR2 a publié son [rapport préliminaire](#) pour [consultation publique](#) en janvier 2020.
- Le rapport contient 31 recommandations préliminaires comportant de multiples éléments, ce qui a donné lieu à plus de 100 recommandations.
- L'équipe de révision prévoit de publier son rapport final fin 2020.
- **EN SAVOIR PLUS** [ici](#).

RÉVISIONS SPÉCIFIQUES DE L'ICANN

Les révisions spécifiques établies dans l'[Affirmation d'engagements](#) (AoC) de 2009 sont désormais incluses dans l'article 4.6 des statuts constitutifs de l'ICANN. Elles sont menées par des équipes de révision dirigées par la communauté (RT).

Les révisions spécifiques constituent une partie importante des mesures mises en place pour assurer la responsabilité de l'ICANN, l'amélioration continue et le maintien d'un modèle multipartite sain. Au cours de la dernière année, les discussions se sont focalisées sur l'amélioration des différents aspects des révisions, y compris l'efficacité, le calendrier, l'établissement des priorités et la dotation de ressources des processus de révision. Ces discussions sont résumées ci-dessous sous la rubrique « Optimisation des efforts de révision ».

RAPPORT ANNUEL RELATIF À LA MISE EN OEUVRE DES PROCESSUS DE RÉVISION

[L'article 4.5](#) des statuts constitutifs de l'ICANN établit que :

« L'ICANN élaborera un rapport annuel relatif au statut des révisions en matière de responsabilité et de transparence qui dressera un état des lieux de la mise en œuvre de l'ensemble des processus de révision prévus à l'article 4.6 et de la mise en œuvre par l'ICANN des recommandations formulées dans les rapports finaux transmis au Conseil d'administration par les équipes de révision à la conclusion desdits processus de révision (« Rapport annuel relatif à la mise en œuvre des processus de révision »).

Conformément aux exigences des statuts constitutifs de l'ICANN, ce rapport annuel relatif à la mise en œuvre des processus de révision présente les progrès des révisions spécifiques et l'état d'avancement de la mise en œuvre des recommandations qui en découlent.

Les quatre révisions spécifiques sont :

- Révision de la responsabilité et de la transparence (ATRT).

-
- Révision de la concurrence, de la confiance et du choix du consommateur (CCT).
 - Révision du service d'annuaire de données d'enregistrement (RDS).
 - Révision de la sécurité, de la stabilité et de la résilience (SSR).

Les révisions spécifiques suivent un processus documenté. Les [diagrammes](#) et les [manuels](#) conçus pour les révisions spécifiques sont disponibles sur le site Web de l'[ICANN](#) et sont mis à jour périodiquement. Un ensemble de normes opérationnelles guide le travail des équipes de révision.

Des discussions et des consultations avec la communauté de l'ICANN sont en cours pour élaborer un calendrier durable, rationaliser les futures révisions et apporter des solutions au problème des priorités et des budgets accordés aux recommandations.

SUIVI DES RÉVISIONS SPÉCIFIQUES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ICANN

Le Conseil d'administration est responsable de la revue et du suivi de toutes les révisions spécifiques ainsi que de tout remplacement ou révision de l'article des statuts constitutifs relatif à ces révisions. Le Conseil d'administration de l'ICANN effectue ce travail par l'intermédiaire de son Comité chargé de l'efficacité organisationnelle (OEC).

L'OEC est responsable de « la revue et le suivi des politiques, des processus et des procédures liés aux ... révisions spécifiques ». ² L'OEC supervise la mise en œuvre des recommandations découlant des révisions spécifiques et fait régulièrement rapport au Conseil d'administration sur les progrès des révisions spécifiques et l'état d'avancement de la mise en œuvre des recommandations.

De même, par le biais de ses groupes caucus, le Conseil d'administration adresse aux équipes chargées des révisions spécifiques des commentaires sur la portée du travail, la faisabilité des recommandations et d'autres questions clés. Les groupes caucus sont de petits groupes de membres du Conseil d'administration qui possèdent l'expertise et sont intéressés à des questions spécifiques liées à la révision. L'objectif est de créer un environnement interactif permettant au Conseil d'administration de dialoguer avec les équipes de révision et de leur faire part de ses observations pour qu'elles les analysent en temps opportun.

NORMES OPÉRATIONNELLES

Des normes opérationnelles ont été élaborées en consultation avec la communauté afin d'établir des directives sur la réalisation des révisions spécifiques. Les normes portent également sur des éléments requis par l'[article 4.6\(a\)\(i\) des statuts constitutifs](#) relatifs à la nomination des candidats, à la sélection et à la taille de l'équipe de révision, aux politiques sur les conflits d'intérêts, aux procédures de prise de décisions, au recours à des experts indépendants et à l'accès de l'équipe de révision à des documents confidentiels conformément au cadre régissant la divulgation d'informations confidentielles.

²Voir la charte du Comité du Conseil d'administration chargé de l'efficacité organisationnelle approuvée par le Conseil d'administration de l'ICANN le 14 mars 2019 : <https://www.icann.org/resources/pages/charter-oec-2019-04-05-en>.

Les normes opérationnelles intègrent également les meilleures pratiques des révisions spécifiques récentes et en cours lancées et/ou menées depuis octobre 2016, date à laquelle les révisions spécifiques ont été incorporées dans les statuts constitutifs de l'ICANN. En plus d'établir des meilleures pratiques, ces normes décrivent les améliorations apportées aux processus et intègrent les [commentaires publics](#) sur [les options à long terme visant à ajuster le calendrier des révisions spécifiques](#).

RÉVISION DE LA RESPONSABILITÉ ET DE LA TRANSPARENCE (ATRT)

CONTEXTE

Le but, la portée et les exigences de la révision de la responsabilité et de la transparence sont décrits dans l'[article 4.6\(b\) des statuts constitutifs de l'ICANN](#). La troisième révision de la responsabilité et de la transparence (ATRT3) a commencé en janvier 2017. Vous trouverez son calendrier complet et ses différentes étapes sur la [page Wiki de la révision de l'ATRT3](#).

LIENS UTILES CONCERNANT L'ATRT

- [Page d'accueil](#) de l'équipe de révision ATRT.
- [Page Wiki](#) de l'équipe de révision ATRT3.
- [Fiche d'information](#) de l'équipe de révision ATRT3.

ÉTAT DE SITUATION DE LA RÉVISION ATRT3

Le rapport final de l'ATRT3 a été soumis au Conseil d'administration de l'ICANN le 1er juin 2020 et publié ensuite pour [consultation publique](#) le 16 juin 2020 afin d'éclairer les décisions du Conseil sur les recommandations finales. Le [rapport final de l'ATRT3](#) contient cinq recommandations comportant plusieurs éléments dans les domaines suivants :

- l'identification des recommandations prioritaires parmi celles établies par la révision et celles formulées par la piste de travail 2 (WS2) du groupe de travail intercommunautaire (CCWG) chargé du renforcement de la responsabilité de l'ICANN ;
- l'amendement des révisions spécifiques et organisationnelles ;
- la responsabilité et la transparence des plans stratégiques et opérationnels, avec des indicateurs de responsabilité ;
- les consultations publiques ;
- l'évaluation de la mise en œuvre des recommandations de l'ATRT2.

Le Conseil d'administration de l'ICANN a reçu des commentaires de la communauté sur le rapport final par le biais du processus de consultation publique. Le Conseil a également demandé l'avis de la communauté par rapport à la suggestion faite par l'ATRT3 dans sa [lettre](#) du 1er juin 2020 au Conseil d'administration de l'ICANN :

« Compte tenu de la recommandation de la section 8 de son rapport, l'ATRT3 propose des changements importants aux révisions organisationnelles et aux révisions spécifiques. L'ATRT3 conseille fortement au Conseil d'administration de l'ICANN d'appliquer un moratoire sur le lancement de tout nouveau processus de révision organisationnelle et spécifique jusqu'à ce qu'il ait pris une décision sur cette recommandation ».

Conformément aux statuts constitutifs de l'ICANN (article 4.6(a)(vii)(C)), le Conseil examinera le [rapport final](#) dans les six mois suivant sa réception. D'ici au 1er décembre 2020, le Conseil se penchera sur une analyse de faisabilité et une évaluation de l'impact de la mise en œuvre des recommandations. Cette analyse et cette évaluation prendront en compte les coûts et les ressources initialement estimés, les dépendances avec d'autres initiatives en cours au sein de la communauté et le rapport des commentaires publics reçus. Le Conseil d'administration se

prononcera, le cas échéant, sur toutes les recommandations et fournira un exposé des motifs à l'appui de ses décisions.

FICHE D'INFORMATION DE L'ATRT3

Les graphiques ci-dessous offrent un aperçu rapide de la composition de l'équipe de révision ATRT3 (membres et candidats), ainsi que de ses indicateurs clés de performance (KPI).

Sexe des candidats

Masculin : 77 %
Féminin : 23 %

Sexe de l'équipe de révision

Masculin : 78 %
Féminin : 22 %

Candidats par région

Afrique : 13 %
Asie-Pacifique : 32 %
Europe : 23 %
Amérique latine : 13 %
Amérique du Nord : 19 %

Équipe de révision par région

Afrique : 11 %
Asie-Pacifique : 22 %
Europe : 28 %
Amérique latine : 17 %
Amérique du Nord : 22 %

Représentation des candidats par SO / AC

At-Large : 29 %
ccNSO : 3 %
GAC : 6 %
GNSO : 39 %
SSAC : 16 %
Autres : 3 %

Représentation des SO/AC au sein de l'équipe de révision

At-Large : 22 %
ccNSO : 6 %
GAC : 6 %
GNSO : 39 %
RSSAC : 6 %
SSAC : 17 %
Conseil d'administration : 3 %

Le taux de participation des membres de l'équipe de révision aux réunions est passé de 78 % au début de la révision à 70 % à la fin de la révision en juin 2020. L'équipe de révision a dépensé environ 330 000 USD jusqu'en juin 2020. Ceci représente 60 % de son budget alloué de 550 000 USD.

KPI de la fiche d'information de l'équipe de révision ATRT3

Avril 2019 à juin 2020

DATE	JALONS	PARTICIPATION
Juin 2019	34 %	78 %
Septembre 2019	40 %	70 %
Décembre 2019	75 %	70 %
Mars 2020	89 %	70 %
Juin 2020	100 %	70 %

Les membres de l'équipe de révision ont consacré plus de 2 500 heures à des appels en plénière, à des appels des dirigeants et à des appels des sous-groupes jusqu'en juin 2020. Les gestionnaires de projet et les experts métier au sein de l'organisation ICANN ont consacré plus de 900 heures à ces appels.

RÉVISION DE LA CONCURRENCE, DE LA CONFIANCE ET DU CHOIX DU CONSOMMATEUR (CCT)

CONTEXTE

L'[article 4.6\(d\) des statuts constitutifs](#) de l'ICANN établit la portée de la révision CCT.

Cette première révision CCT vise à examiner dans quelle mesure l'expansion des gTLD a favorisé la concurrence, la confiance et le choix du consommateur. La révision a également évalué l'efficacité des processus de dépôt et d'évaluation de candidatures de la série de nouveaux gTLD, ainsi que les sauvegardes mises en place pour atténuer les problèmes rencontrés.³

LIENS UTILES DE LA CCT

- [Page d'accueil](#) de la révision CCT.
- [Page wiki](#) consacrée à la révision CCT.
- [Fiche d'information](#) de la révision CCT.

ÉTAT DE SITUATION DE LA RÉVISION CCT

Le rapport final de la CCT a été présenté le 8 septembre 2018. En mars 2019, le Conseil d'administration a accepté six recommandations, a placé 17 recommandations « en suspens » pour effectuer des analyses plus approfondies et a transmis certaines recommandations à d'autres parties de la communauté, comme cela est indiqué dans le rapport final CCT. Pour de plus amples informations, reportez-vous à la rubrique « [Mise en œuvre de la CCT](#) ».

FICHE D'INFORMATION DE LA CCT

La composition de l'équipe de révision CCT été annoncée en décembre 2015. Comme prévu à l'article 9.3 de l'Affirmation d'engagements (AoC), l'équipe était composée de 17 représentants de la communauté et d'experts métier bénévoles.

Les graphiques ci-dessous offrent un aperçu rapide de la composition de l'équipe de révision CCT (membres et candidats), ainsi que de ses indicateurs clés de performance (KPI).

³ La révision CCT à laquelle fait référence ce rapport trouve son origine dans l'Affirmation d'engagements, en tant que révision de la première série du Programme des nouveaux gTLD. Étant donné que le rapport final a été publié après l'incorporation des révisions spécifiques dans les statuts constitutifs, le Conseil d'administration et l'organisation ICANN ont respecté les obligations établies dans les statuts constitutifs concernant la prise en compte et le suivi des recommandations de l'équipe de révision CCT.

Sexe des candidats

Masculin : 81 %

Féminin : 19 %

Sexe de l'équipe de révision

Masculin : 81 %

Féminin : 19 %

Candidats par région

Afrique : 17 %

Asie-Pacifique : 10 %

Europe : 32 %

Amérique latine : 15 %

Amérique du Nord : 26 %

Équipe de révision par région

Afrique : 19 %

Asie-Pacifique : 6 %

Europe : 25 %

Amérique latine : 19 %

Amérique du Nord : 31 %

Représentation des candidats par SO / AC

ALAC : 8 %

ccNSO : 4 %

GAC : 3 %

GNSO : 38 %

Experts de l'industrie : 25 %

N/D : 19 %

Autres 3 %

Représentation des SO/AC au sein de l'équipe de révision

ALAC : 13 %

ccNSO : 6 %

GAC : 13 %

GNSO : 38 %

Experts de l'industrie : 31 %

À la fin de la révision, le taux général de participation des membres de l'équipe de révision a été de 64 %.

KPI de la fiche d'information de l'équipe de révision CCT

Juin 2017 à septembre 2018

DATE	JALONS	PARTICIPATION
Juin 2017	60 %	69 %
Septembre 2017	70 %	66 %
Décembre 2017	75 %	65 %
Mars 2018	78 %	66 %
Juin 2018	86 %	63 %
Septembre 2018	100 %	64 %

Les membres de l'équipe de révision ont consacré plus de 3 400 heures à des appels en plénière, à des appels des dirigeants et à des appels des sous-groupes jusqu'en juin 2019. Les gestionnaires de projet et les experts métier au sein de l'organisation ICANN ont consacré près de 1 800 heures à ces appels.

Le Conseil d'administration s'est prononcé sur le rapport final et les recommandations le 1er mars 2019. Vous trouverez la fiche de suivi du Conseil d'administration concernant les résolutions finales de la CCT [ici](#). Les recommandations se trouvent à différentes étapes de mise en œuvre, comme indiqué ci-dessous sous la rubrique « État d'avancement de la mise en œuvre ».

RÉVISION DU SERVICE D'ANNUAIRE DE DONNÉES D'ENREGISTREMENT (RDS)

CONTEXTE

Le but, la portée et les objectifs de la révision du service d'annuaire de données d'enregistrement (RDS) sont détaillés à [l'article 4.6\(e\) des statuts constitutifs](#).

LIENS UTILES DU RDS

- [Page d'accueil](#) de la révision RDS.
- [Page wiki](#) de la révision RDS.
- [Fiche d'information](#) de la révision RDS.

ÉTAT DE SITUATION DE LA RÉVISION RDS/ WHOIS2

L'équipe de révision du service d'annuaire de données d'enregistrement (RDS-WHOIS2-RT) a soumis 22 recommandations finales à la considération du Conseil d'administration et a publié son [rapport final](#) le 3 septembre 2019. Le Conseil a approuvé 15 de ces recommandations, en a rejeté deux et en a placé quatre « en suspens », en raison de leur interdépendance avec le travail communautaire en cours.

Comme l'exige [l'article 4.6](#) des statuts constitutifs de l'ICANN, le rapport final a été publié pour [consultation publique](#) afin d'éclairer les décisions du Conseil sur les recommandations finales. Le 25 février 2020, le Conseil d'administration [s'est prononcé](#) sur chacune des 22 recommandations issues du rapport final RDS-WHOIS2-RT, tel qu'il est indiqué dans la [fiche de suivi](#) correspondante. Les recommandations se trouvent à différentes étapes de mise en œuvre, comme indiqué ci-dessous sous la [rubrique](#) « État d'avancement de la mise en œuvre ».

Pour de plus amples informations, reportez-vous à la rubrique « [État de la mise en œuvre du RDS](#) » du présent rapport.

FICHE D'INFORMATION RDS-WHOIS2

La révision RDS-WHOIS2 a démarré par un [appel à volontaires](#) en octobre 2016.⁴

⁴ Le premier travail de révision, mené par l'équipe de révision des politiques relatives au WHOIS, s'est achevé en 2012.

Après la prolongation de l'appel à volontaires à trois reprises, 38 [candidatures](#) ont été reçues pour constituer l'équipe de révision. Les présidents des SO et des AC ont annoncé la [composition](#) finale de l'équipe de révision en juin 2017.

Les graphiques ci-dessous offrent un aperçu rapide de la composition de l'équipe de révision RDS (candidats et membres), ainsi que de ses indicateurs clés de performance (KPI).

Sexe des candidats

Masculin : 77 %
Féminin : 23 %

Amérique latine : 10 %
Amérique du Nord : 40 %

Sexe de l'équipe de révision

Masculin : 50 %
Féminin : 50 %

Représentation des candidats par SO / AC

ALAC : 16 %
ccNSO : 18 %
GAC : 11 %
GNSO : 37 %
Autres : 18 %

Candidats par région

Afrique : 13 %
Asie-Pacifique : 31 %
Europe : 31 %
Amérique latine : 5 %
Amérique du Nord : 20 %

Représentation des SO/AC au sein de l'équipe de révision

ALAC : 27 %
GAC : 27 %
GNSO : 36 %
Autres : 9

Équipe de révision par région

Asie-Pacifique : 10 %
Europe : 40 %

L'équipe de révision a franchi toutes les étapes prévues avant de présenter son rapport final au Conseil d'administration en septembre 2019. Le taux de participation des membres de l'équipe de révision aux réunions est passé de 82 % au début de la révision à 71 % en août 2019. L'équipe de révision a dépensé environ 230 000 USD, soit 42 % de son budget alloué de 550 000 USD.

KPI de la fiche d'information de l'équipe de révision RDS

Juillet 2017 à août 2019

DATE	JALONS	PARTICIPATION
Septembre 2017	13 %	73 %
Décembre 2017	29 %	79 %
Mars 2018	40 %	70 %
Juin 2018	55 %	70 %
Septembre 2018	69 %	72 %
Décembre 2018	79 %	72 %

Mars 2019	98 %	71 %
Juin 2019	98 %	71 %
Août 2019	100 %	71 %

Les membres de l'équipe de révision ont consacré plus de 1 150 heures à des appels en plénière, à des appels des dirigeants et à des appels des sous-groupes jusqu'en septembre 2019. Les gestionnaires de projet et les experts métier au sein de l'organisation ICANN ont consacré 785 heures environ à ces appels.

RÉVISION DE LA SÉCURITÉ, DE LA STABILITÉ ET DE LA RÉSILIENCE DU DNS (SSR)

CONTEXTE

L'article 4.6(c) [des statuts constitutifs](#) définit la portée et les paramètres de la révision SSR.

Le deuxième révision SSR (SSR2) a été lancée en juin 2016.⁵

LIENS UTILES DE LA SSR

- [Page d'accueil](#) de la révision SSR.
- [Page Wiki](#) de la révision SSR2.
- [Fiche d'information](#) de la révision SSR2.

ÉTAT DE SITUATION DE LA RÉVISION SSR2

La SSR2 a publié la [version préliminaire de son rapport](#) pour [consultation publique](#) en janvier 2020. Elle contenait 31 recommandations préliminaires qui comportaient à leur tour des sous-recommandations, soit au total plus de 100 recommandations dans les domaines suivants :

- mise en œuvre et impact des recommandations de la [première révision SSR](#) ;
- questions clés liées à la stabilité au sein de l'ICANN ;
- sécurité, stabilité et résilience du système des noms de domaine (DNS) ;
- défis futurs.

La SSR2 travaille à la mise à jour du rapport pour tenir compte des commentaires publics reçus, à la lumière de l'intérêt public mondial. La publication du rapport final de l'équipe SSR2-RT est prévue en octobre 2020.

SSR2 - FICHE D'INFORMATION

Les graphiques ci-dessous offrent un aperçu rapide de la composition de l'équipe de révision SSR2 (candidats et membres), ainsi que de ses indicateurs clés de performance (KPI).

⁵ La première itération (SSR1) a conclu en juin 2012.

Sexe des candidats

Masculin : 83 %

Féminin : 17 %

Sexe de l'équipe de révision

Masculin : 81 %

Féminin : 19 %

Candidats par région

Afrique : 25 %

Asie-Pacifique : 24 %

Europe : 13 %

Amérique latine : 10 %

Amérique du Nord : 29 %

Équipe de révision par région

Afrique : 13 %

Asie-Pacifique : 25 %

Europe : 19 %

Amérique latine : 6 %

Amérique du Nord : 38 %

Représentation des candidats par SO / AC

ALAC : 8 %

ASO : 5 %

ccNSO : 11 %

GAC : 5 %

SSAC : 3 %

Experts de l'industrie : 37 %

Autres : 17 %

Représentation des SO/AC au sein de l'équipe de révision

ALAC : 19 %

ccNSO : 19 %

GAC : 19 %

GNSO : 25 %

Experts de l'industrie : 13 %

L'équipe de révision a complété 85 % du total de ses objectifs en juin 2020. En général, le taux de participation des membres de l'équipe de révision aux réunions est passé de 76 % au début de la révision à 65 % en juin 2020. Le Conseil d'administration [a approuvé](#) des fonds supplémentaires en novembre 2019, à la demande de l'équipe de révision. À juin 2020, l'équipe de révision a dépensé environ 630 000 USD, soit 79 % du budget révisé de 800 000 USD qui lui avait été alloué.

KPI de la fiche d'information de la SSR2

Juillet 2019 - juin 2020

DATE	JALONS	PARTICIPATION
Septembre 2019	57 %	66 %
Décembre 2019	57 %	65 %
Mars 2020	80 %	65 %
Juin 2020	85 %	65 %

Les membres de l'équipe de révision ont consacré plus de 2 800 heures (dont 617 heures au cours de l'exercice fiscal 2020) à des appels en plénière, à des appels des dirigeants et à des appels des sous-groupes jusqu'en juin 2019. Les gestionnaires de projet et les experts métier au sein de l'organisation ICANN ont consacré 1 450 heures (dont environ 275 heures au cours de l'exercice fiscal 2020) à ces appels.

OPTIMISATION DES EFFORTS DE RÉVISION

Le calendrier et la périodicité des révisions organisationnelles et spécifiques, définis dans les statuts constitutifs, laissent très peu de place à la mise en œuvre des recommandations, à l'évaluation des effets de leur mise en œuvre ou à la planification du prochain cycle. En outre, le programme a donné lieu à plusieurs révisions simultanées, ce qui résulte en une surcharge de travail pour la communauté bénévole et les ressources de l'ICANN.

Le Conseil d'administration mène des discussions visant à identifier les mesures appropriées à mettre en place pour optimiser les initiatives de révision, ainsi que les priorités et les ressources associées. Ces discussions viennent s'ajouter au dialogue sur les priorités actuellement en cours au sein de la communauté. Pour de plus amples informations à ce sujet, veuillez également consulter le [billet](#) du président du Conseil d'administration de l'ICANN d'octobre 2019.

Le rapport final de l'ATRT3 comprend des modifications proposées aux processus des révisions spécifiques et organisationnelles qui ont une incidence sur les calendriers et les ressources prévus. Le rapport final a été publié pour consultation publique le 16 juin 2020, accompagné de la recommandation de l'équipe de révision au Conseil d'administration de l'ICANN :

« Compte tenu de la recommandation de la section 8 de son rapport, l'ATRT3 propose des changements importants aux révisions organisationnelles et aux révisions spécifiques. L'ATRT3 conseille fortement au Conseil d'administration de l'ICANN d'appliquer un moratoire sur le lancement de tout nouveau processus de révision organisationnelle et spécifique jusqu'à ce qu'il ait pris une décision sur cette recommandation ».

Le Conseil d'administration de l'ICANN devrait se prononcer sur les recommandations d'ici à décembre 2020, après avoir examiné les commentaires publics reçus, en se basant sur l'analyse de faisabilité et l'évaluation d'impact réalisées.

HIÉRARCHISATION DES EFFORTS DE MISE EN ŒUVRE

L'organisation ICANN soutient différentes activités de la communauté qui aboutissent à des recommandations issues des révisions, à des recommandations établies par des groupes de travail intercommunautaires, à des recommandations d'avis et à des projets de politiques. L'adoption de ces recommandations et de ces politiques par le Conseil d'administration marque le début du travail de mise en œuvre, avec ses différentes phases de conception, planification, programmation et exécution.

ALLOCATION DE RESSOURCES

Le travail de mise en œuvre est principalement soutenu par les ressources de l'organisation ICANN, en fonction des besoins. Des ressources spécifiques supplémentaires peuvent être requises au cas par cas. Au cours du cycle annuel de planification, les activités de mise en œuvre prévues pendant l'année sont intégrées au plan opérationnel annuel.

Le Conseil d'administration considère que les travaux de mise en œuvre qui n'entraînent pas de coûts supplémentaires ou de ressources significatives doivent commencer dans les plus brefs délais. Ce point de vue se reflète dans les décisions prises par le Conseil concernant le [plan de mise en œuvre des recommandations acceptées de la CCT-RT](#) et les [recommandations finales du RDS-WHOIS2](#). Les recommandations nécessitant des ressources et des budgets importants doivent être incluses dans les processus de planification opérationnelle et de budgétisation pour permettre un examen approprié de la part de la communauté et une planification des priorités du travail à effectuer.

CHARGE DE TRAVAIL ACTUELLE EN LIEN AVEC LES RECOMMANDATIONS

Près de 180 recommandations communautaires ont été formulées par les équipes de révision suivantes : piste de travail 2 du groupe de travail intercommunautaire chargé du renforcement de la responsabilité de l'ICANN (CCWG-WS2), ATRT3, CCT et RDS-WHOIS2. D'autres recommandations sont attendues de l'équipe SSR2.

	État	Nombre total de recommandations formulées	Nombre de recommandations adoptées par le Conseil	Références	Remarques
CCWG-WS2	Le Conseil a adopté toutes les recommandations consensuelles	116	116	Rapport final Résolution du Conseil d'administration	
Révisions spécifiques					
ATRT3	Rapport final publié ; réception du rapport par le Conseil	5	À déterminer	Rapport final Réception par le Conseil	Le rapport final a été soumis le 29 mai ; le Conseil d'administration l'a reçu le 1er juin 2020 ; la procédure de consultation publique est en cours et sera suivie d'une décision du Conseil.
CCT	Le Conseil s'est prononcé sur les recommandations : six ont été acceptés ; 17 sont en suspens (en tout ou en partie) ; 14 ont été transmises à d'autres parties de la communauté (en tout ou en partie)	35	6	Résolution du Conseil d'administration Fiche de suivi Procédure de consultation publique sur les recommandations acceptées Décision du Conseil d'administration sur la mise en œuvre des six recommandations acceptées	Des travaux sont en cours sur les recommandations en suspens ; le Conseil d'administration s'est prononcé sur le plan de mise en œuvre des six recommandations en janvier 2020.

RDS- WHOIS2	Le Conseil s'est prononcé sur les recommandations : quinze ont été approuvées, quatre sont en suspens, deux ont été transmises à la GNSO, deux ont été rejetées	22	15	Rapport final Procédure de consultation publique Résolution du Conseil d'administration	La production du plan de mise en œuvre est en cours. Les quatre recommandations en suspens seront examinées en temps voulu.
------------------------	---	----	----	---	---

POURQUOI ÉTABLIR DES PRIORITÉS ?

Les recommandations émises par la communauté sont nombreuses, complexes et nécessitent beaucoup de temps et de ressources pour être mises en œuvre efficacement. Dans certains cas, des interdépendances existent avec d'autres travaux ou événements de la communauté. Ni les statuts constitutifs de l'ICANN ni les normes opérationnelles pour les révisions spécifiques ne définissent une méthodologie ou une base claire et cohérente pour évaluer les besoins en ressources associés aux recommandations de la communauté, hiérarchiser par ordre de priorité les recommandations issues des équipes de révision et des groupes de travail intercommunautaires, ou allouer un budget aux recommandations jugées prioritaires.

La mise en œuvre simultanée de l'ensemble de ces recommandations tout en poursuivant le travail de base de l'ICANN n'est pas réalisable. Toutefois, il existe la possibilité de déterminer des interdépendances et des liens avec des projets connexes et d'identifier les ressources qui s'avèrent prioritaires pour obtenir l'impact prévu des recommandations de la communauté. Lors de l'évaluation de la mise en œuvre des recommandations, des facteurs tels que l'allocation de ressources, l'établissement de priorités, le calendrier et les interdépendances doivent être identifiés et considérés de manière collaborative dans le cadre de la planification globale.

DISCUSSIONS ET EFFORTS DE HIÉRARCHISATION À CE JOUR

En juin 2019, le Conseil d'administration a lancé une discussion avec les dirigeants de toutes les équipes de révision afin de partager des idées sur la nécessité d'améliorer l'efficacité des recommandations issues des révisions et leur mise en œuvre, en mettant l'accent sur les priorités et les ressources accordées aux recommandations de la communauté. Cette discussion a abouti à une proposition préliminaire intitulée [Priorités et ressources pour les recommandations de la communauté](#), qui a été partagée avec la communauté en octobre 2019. Dans cette proposition préliminaire, le Conseil d'administration proposait un cadre d'efficacité qui regroupait des idées pour faciliter l'établissement de priorités et l'allocation de ressources pour les futures recommandations de la communauté.

Lors de la [séance publique](#) de novembre 2019 tenue pendant l'ICAN66, le Conseil d'administration et la communauté ont discuté des défis que la mise en œuvre du grand nombre de recommandations de la communauté posera à l'organisation et à la communauté, et ont souligné la nécessité d'établir des priorités dans le contexte d'un travail plus large de l'ICANN.

Pendant le travail des équipes de révision ATRT3 et SSR2, le Conseil d'administration a attiré l'attention sur l'importance de formuler des recommandations efficaces et classées par ordre de priorité. Le Conseil a signalé que l'établissement des priorités à l'échelle du système ne peut pas se faire de manière indépendante et doit s'intégrer aux mécanismes budgétaires et de

planification existants (consulter les commentaires du Conseil d'administration sur les rapports préliminaires de l'[ATRT3](#) et de la [SSR2](#)).

Dans son [rapport final](#) présenté au Conseil d'administration le 1er juin 2020, l'équipe ATRT3 a formulé des recommandations sur la rationalisation des révisions ainsi que sur les priorités et les ressources accordées aux recommandations. L'ATRT3 a notamment recommandé « des directives pour l'organisation ICANN afin de créer une entité dirigée par la communauté qui s'occuperait de fixer les priorités des recommandations effectuées par les équipes de révision et les groupes intercommunautaires, ou de tout autre élément budgétaire lié à la communauté lorsque le Conseil d'administration ou l'organisation ICANN le jugeront approprié. ».

Le document intitulé « [Renforcement de l'efficacité du modèle multipartite de l'ICANN : prochaines étapes](#) », publié pour [consultation publique](#) le 4 juin 2020, place « l'établissement de priorités et l'utilisation efficace des ressources » parmi les trois principales priorités de la communauté. Le document propose un plan de travail qui devrait s'étaler sur les exercices fiscaux 2021 à 2025. Ce calendrier est aligné sur le plan stratégique de l'ICANN et le plan opérationnel et financier quinquennal.

À la suite de l'[approbation](#) du budget de l'exercice fiscal 2020 par le Conseil d'administration, l'organisation ICANN a commencé à planifier son budget pour l'exercice fiscal 2022. Celui-ci prévoit la hiérarchisation et la mise en œuvre des recommandations dans le contexte de l'ensemble du travail de l'ICANN et d'autres activités nécessitant des ressources et du financement. Un sous-ensemble de recommandations de la communauté approuvées par le Conseil d'administration ayant un faible besoin en ressources et en financement supplémentaires ont déjà été catégorisées et mises en œuvre.

Les discussions entre l'organisation ICANN et les dirigeants des SO et des AC à propos des priorités à établir se sont poursuivies en janvier et en juin 2020. Un accord clair s'est dégagé de ce dialogue à propos des prochaines étapes à suivre. En résumé, les participants sont tombés d'accord sur le besoin urgent d'établir les priorités du travail de la communauté et de l'organisation. Ils ont également reconnu l'importance d'éviter que les révisions donnent lieu à des recommandations trop nombreuses, trop complexes ou faisant double emploi avec les résultats d'autres révisions. Quatre pistes possibles de travail ont été présentées aux dirigeants de la communauté afin qu'ils en discutent avec les membres de leurs organisations :

- Former un petit groupe de représentants de chaque structure communautaire ayant l'expertise et l'expérience nécessaires pour travailler avec l'organisation ICANN à la catégorisation des recommandations et à l'identification de limitations.
- Créer un registre de suivi où figurent l'état d'avancement, les interdépendances et les limitations des recommandations.
- Demander aux dirigeants de l'équipe de révision et de l'équipe WS2 quels sont à leurs yeux les trois ou cinq recommandations prioritaires.
- Convenir d'un ensemble de paramètres que l'organisation ICANN puisse appliquer aux recommandations.

Les changements organisationnels récemment annoncés par l'organisation ICANN, visant à intégrer les recommandations issues des révisions dans le processus de planification global, contribueront à rationaliser le processus de planification, à renforcer la collaboration pendant l'étape de planification au sein de l'organisation et de la communauté, et à faciliter la hiérarchisation des activités à moyen et à long terme.

ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE

MISE EN ŒUVRE DE LA CCT

En mars 2019, le Conseil d'administration s'est prononcé sur le [rapport final](#) de la CCT. Dans un billet du blog de l'ICANN, le président du Conseil d'administration de l'époque, Cherine Chalaby, [a expliqué](#) en quoi a consisté l'examen des [recommandations finales](#) de la CCT effectué par le Conseil et a détaillé le contexte dans lequel s'inscrit la décision prise par le Conseil de procéder à une mise en œuvre progressive des recommandations.

Reconnaissant que le Conseil a l'obligation et la responsabilité de planifier et de gérer le travail de l'organisation ICANN afin que celle-ci puisse accomplir sa mission et servir l'intérêt public, le Conseil a établi trois catégories de décisions, comme indiqué dans le [tableau de bord](#) associé à la [résolution](#) du Conseil :

- six recommandations ont été **acceptées** (résolution 2019.03.01.03), sous réserve de considérations relatives au coût et à la mise en œuvre ;
- dix-sept recommandations (résolution 2019.03.01.04) ont été mises en **suspens** (en tout ou en partie). Le Conseil s'est engagé à se prononcer sur ces recommandations après l'achèvement d'un certain nombre d'étapes intermédiaires, tel que cela est indiqué dans la fiche de suivi ;
- quatorze recommandations ont été **transmises** (en tout ou en partie) pour examen à des groupes communautaires identifiés par l'équipe CCT-RT.

RECOMMANDATIONS DE LA CCT ACCEPTÉES

En septembre 2019, l'organisation ICANN a publié pour [consultation publique](#) un [plan de mise en œuvre](#) des recommandations acceptées en vertu de la résolution du Conseil d'administration de mars 2019. En janvier 2020, le Conseil d'administration a demandé à l'organisation ICANN de lancer la mise en œuvre des recommandations de la CCT acceptées, comme prévu dans le plan de mise en œuvre. Le Conseil a également demandé à l'organisation de commencer le travail de mise en œuvre dès que possible pour les recommandations qui n'entraînent pas de surcoût ou de besoin en ressources importants, sous réserve des ressources disponibles dans le contexte plus large du travail de l'ICANN. Les recommandations CCT acceptées nécessitant des ressources et des budgets importants doivent être incluses dans les processus de planification opérationnelle et de budgétisation pour permettre un examen approprié de la part de la communauté et, le cas échéant, une planification du travail à effectuer.

Recommandation	Situation au 30 juin 2020
Recommandation 1 - Formaliser et promouvoir la collecte régulière de données.	L'organisation ICANN se prépare à commencer l'étape de « définition du modèle ». La mise en œuvre se fera par étapes et les ressources existantes seront utilisées pour les étapes initiales de définition et de planification. Les activités en cours et opérationnelles pourraient connaître une augmentation des

	coûts liés au recrutement de personnel, à l'approvisionnement et à l'acquisition de logiciels et d'autres outils.
Recommandation 17 - L'ICANN devrait collecter et communiquer des données sur l'ensemble des parties responsables des enregistrements de noms de domaine gTLD.	La mise en œuvre est terminée, conformément aux exigences actuelles de la politique. L'organisation ICANN examinera et fera rapport de toute activité de mise en œuvre découlant du travail d'élaboration de politiques en cours ou futur mené par la communauté de l'ICANN.
Recommandation 21 - Inclure des informations plus détaillées relatives à l'objet des plaintes dans les rapports de conformité de l'ICANN mis à la disposition du public. Plus spécifiquement, des données plus précises sur l'objet des plaintes, en particulier : (1) la catégorie/type de comportement abusif ; (2) le gTLD étant la cible de l'abus ; (3) la sauvegarde en danger ; (4) une indication pour savoir si les plaintes ont trait à la protection d'informations sensibles de nature médicale ou financière ; (5) le type de manquement contractuel faisant l'objet de la plainte ; et (6) l'état de résolution des plaintes, y compris les détails des mesures mises en œuvre. Ces détails devraient aider les futures équipes de révision à évaluer ces sauvegardes.	<p>Le service de conformité contractuelle avait déjà inclus quatre de ces éléments (catégorie/type d'abus, sauvegarde en danger, risque documenté pour les informations sensibles de nature médicale ou financière, et type de manquement contractuel) dans son rapport, comme l'a noté le Conseil dans sa résolution du 1er mars 2019 sur le rapport final de la CCT. Un cinquième élément de données portant sur « l'état de résolution des plaintes, y compris les détails des mesures mises en œuvre », a été ajouté en août 2019.</p> <p>Pour la recommandation concernant l'inclusion dans le rapport du gTLD faisant l'objet d'un abus, le Conseil d'administration a demandé à l'organisation ICANN « d'enquêter sur tout éventuel impact négatif que la mise en œuvre de cet élément pourrait avoir sur l'application des obligations contractuelles, de suivre cet effort et de proposer un plan d'atténuation en cas d'effets négatifs ». Bien que le service de conformité contractuelle de l'ICANN dispose de ces données, une discussion au sein de l'organisation et/ou de la communauté s'avère nécessaire pour convenir de l'approche à adopter pour la publication de ces informations. L'achèvement de cette étape dépend des discussions communautaires en cours qui visent à trouver une interprétation commune de ce qu'est l'utilisation malveillante du DNS et d'autres termes connexes, et à se mettre d'accord sur des meilleures pratiques que l'industrie du DNS pourrait adopter, développer ou améliorer.</p>
Recommandation 22 - Engager des discussions avec les parties prenantes concernées afin de déterminer quelles sont les meilleures pratiques utilisées pour proposer des mesures de sécurité appropriées et raisonnables, adaptées à des offres de services qui impliquent la collecte de données sensibles de nature médicale ou financière. De telles discussions pourraient permettre de déterminer ce qui relève de la catégorie des « données sensibles de nature médicale ou financière » et les indicateurs qui pourraient être utilisés pour mesurer la conformité par rapport à cette sauvegarde.	<p>L'organisation ICANN se prépare à commencer le développement et l'exécution du plan d'engagement.</p> <p>L'organisation ICANN a identifié que cette recommandation peut être mise en œuvre en utilisant les ressources existantes.</p>
Recommandation 30 - Étendre et renforcer les actions de sensibilisation dans les pays du Sud.	La mise en œuvre de cette recommandation dépend de l'achèvement des travaux du groupe de travail sur le PDP relatif aux procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD. L'élaboration d'un rapport sur l'engagement des parties prenantes issues de secteurs faiblement desservis ou sous-représentés est liée à la Recommandation 29 (transmise à la GNSO) et à la stratégie globale de communication associée à une nouvelle série de gTLD. Le dialogue avec diverses parties prenantes dans différentes

	régions se poursuit, tout comme le travail interdisciplinaire en amont de la planification d'une nouvelle série de gTLD.
Recommandation 31 - L'organisation ICANN devrait coordonner le programme d'assistance gratuite.	Cette recommandation dépend de la recommandation qui sera faite par le groupe de travail sur le PDP relatif aux procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD par rapport à la continuité ou non de ce programme d'assistance gratuite. Un plan de mise en œuvre détaillé du programme d'assistance gratuite devrait être élaboré par l'organisation ICANN dans le cadre du plan général de mise en œuvre de la prochaine série de nouveaux gTLD.

RECOMMANDATIONS DE LA CCT EN SUSPENS

L'organisation ICANN travaille avec diligence pour examiner les informations supplémentaires demandées par le Conseil d'administration dans la [fiche de suivi](#) associée à la résolution du Conseil. La fiche de suivi contient le détail des actions attendues, qui vont de l'analyse et l'identification par l'organisation ICANN de lacunes dans des domaines de travail spécifiques, jusqu'au recrutement d'une tierce partie pour analyser les types de données nécessaires, en passant par des rapports sur le travail effectué à ce jour. Le Conseil d'administration s'est engagé à se pencher et à se prononcer sur les recommandations en suspens une fois que des informations supplémentaires seront disponibles et que l'organisation ICANN aura répondu aux questions du Conseil.

L'organisation ICANN consulte régulièrement le groupe caucus du Conseil sur la CCT pour affiner ses analyses et se préparer aux décisions du Conseil. Au vu des travaux réalisés à ce jour, le Conseil d'administration prévoit de prendre une décision sur certaines de ces recommandations au cours du premier trimestre de l'exercice fiscal 2021.

RECOMMANDATIONS DE LA CCT TRANSMISES À D'AUTRES GROUPES

Le Conseil d'administration a reçu [la réponse initiale du Conseil de la GNSO](#) en septembre 2019 et accueille avec intérêt des points d'étape faits par les groupes de la communauté auxquels les recommandations de la CCT sont adressées.

MISE EN ŒUVRE DE LA RDS-WHOIS2

Comme indiqué dans sa [résolution](#) du 25 février 2020 et dans la [fiche de suivi](#) correspondante, le Conseil a approuvé 15 recommandations, en tout ou en partie, et a demandé à l'organisation ICANN d'élaborer un plan de mise en œuvre. En ligne avec l'approche adoptée pour les recommandations de la CCT, le Conseil est d'avis que le travail de mise en œuvre doit commencer dès que possible pour les recommandations qui n'entraînent pas de surcoût ou de besoin en ressources importants, sous réserve des ressources disponibles dans le contexte plus large du travail de l'ICANN. Toutes les recommandations nécessitant des ressources et des budgets importants doivent être incluses dans les processus de planification opérationnelle et de budgétisation pour permettre un examen approprié de la part de la communauté et, le cas échéant, une planification du travail à effectuer.

En outre, le Conseil d'administration a rejeté deux recommandations et a mis quatre recommandations en suspens. Pour les recommandations en suspens, le Conseil a demandé une évaluation de l'impact des résultats du travail communautaire en cours, avec lequel des interdépendances ont été identifiées. Le Conseil examinera les recommandations en suspens en temps voulu, à la lumière d'une analyse d'impact qui sera complétée une fois que le Conseil aura pris une décision par rapport aux recommandations de l'étape 2 du processus accéléré d'élaboration de politiques (EPDP) consacré à la spécification temporaire relative aux données d'enregistrement des gTLD (le cas échéant et s'il y a lieu). Deux recommandations ont été transmises à la GNSO.

Recommandation	Situation
<p>R1.1 Pour s'assurer que le RDS (WHOIS) soit traité comme une priorité stratégique, le Conseil d'administration de l'ICANN devrait mettre en place un mécanisme de veille permettant de surveiller les effets potentiels que pourraient avoir sur le RDS (WHOIS) les projets législatifs et politiques qui voient le jour à travers le monde.</p>	<p>Les activités correspondantes font déjà partie des plans de l'ICANN.</p>
<p>R1.2 Pour soutenir ce mécanisme, le Conseil d'administration de l'ICANN doit enjoindre à l'organisation ICANN de mettre en place un service de veille des projets législatifs et politiques à l'échelle mondiale, qui en ferait rapport régulièrement au Conseil d'administration.</p>	<p>L'organisation ICANN a déjà mis en place un service mondial de veille des projets législatifs et politiques responsable d'en faire rapport régulièrement au Conseil d'administration de l'ICANN.</p>
<p>R1.3 Lors de l'établissement de la charte du groupe de travail du Conseil chargé du RDS, le Conseil d'administration de l'ICANN devrait garantir la transparence du travail du groupe, grâce à, entre autres, la possibilité d'accéder aux enregistrements ou aux procès-verbaux des réunions du groupe, afin de permettre une revue future de ses activités.</p>	<p>Des travaux sont en cours pour déterminer les mesures à mettre en œuvre pour garantir la transparence des activités du groupe de travail du Conseil et fournir des informations pertinentes sur son travail.</p>
<p>R3.1 Le Conseil d'administration de l'ICANN devrait demander à l'organisation ICANN de mettre à jour toutes les informations relatives au RDS (WHOIS) et, par voie de conséquence, d'autres informations relatives à l'enregistrement de domaines gTLD de second niveau. Le contenu devrait être révisé de façon à rendre l'information facilement accessible et compréhensible, et à fournir des détails sur quand et comment contacter l'organisation ICANN ou les parties contractantes. Bien qu'elles ne soient pas le seul élément visé par cette recommandation, les interactions avec le service de conformité contractuelle de l'organisation ICANN, comme c'est le cas du signalement d'inexactitudes du WHOIS, devraient faire l'objet d'une attention particulière. La revue de cette documentation Web et des documents pédagogiques ne devrait pas être entreprise comme une opération purement interne mais devrait, au contraire, inclure des utilisateurs et d'éventuels groupes de discussion pour s'assurer que le résultat final réponde pleinement aux besoins. La documentation publique relative aux problématiques des titulaires de nom de domaine et du RDS (WHOIS) qui en résultera devrait être tenue à jour pendant que des modifications sont apportées à la politique ou aux processus associés.</p>	<p>L'organisation ICANN a commencé à reformuler le contenu et à améliorer la navigation du portail WHOIS.</p>

<p>R3.2 Avec la collaboration de la communauté, le Conseil d'administration de l'ICANN devrait demander à l'organisation ICANN d'identifier des groupes en dehors de ceux qui participent régulièrement à l'ICANN, pour les sensibiliser au RDS (WHOIS). Un plan de sensibilisation au RDS (WHOIS) devrait alors être élaboré, exécuté et documenté. Un engagement doit être pris pour tenir la communauté au courant de tout changement de la politique ou des processus concernant le RDS (WHOIS). Le signalement d'inexactitudes du WHOIS a été identifié comme un aspect nécessitant une attention particulière et des activités supplémentaires de formation et de sensibilisation. La sensibilisation au RDS (WHOIS) devrait faire partie des stratégies de communication dans les régions faiblement desservies. Les besoins en formation et les spécificités de celle-ci peuvent varier dans le cadre de la mise en œuvre du Règlement général sur la protection des données (RGPD) et ne peuvent pas être détaillés à ce point.</p>	<p>Étant donné que le processus accéléré d'élaboration de politiques de la GNSO sur la spécification temporaire des données d'enregistrement gTLD (EPDP) et la mise en œuvre progressive du protocole d'accès aux données d'enregistrement (RDAP) pourraient avoir un impact sur les informations ou les messages que l'ICANN devrait communiquer à de nouveaux groupes cibles, le travail commencera dès que l'interdépendance avec les résultats de l'EPDP sera résolue.</p>
<p>R10.2 La revue de l'efficacité de la mise en œuvre de la Recommandation 10 de l'équipe de révision WHOIS1 devrait être différée. Le Conseil d'administration de l'ICANN devrait recommander que la révision soit effectuée par la prochaine équipe de révision du RDS (WHOIS) une fois que la politique PPSAI sera mise en œuvre.</p>	<p>La recommandation de l'ATRT3 de suspendre toute nouvelle révision RDS et SSR jusqu'à la prochaine ATRT pourrait avoir une incidence sur la mise en œuvre, en fonction des mesures prises par le Conseil sur le rapport final de l'ATRT3.</p>
<p>R11.2 Le Conseil d'administration de l'ICANN devrait demander à l'organisation ICANN de s'assurer que l'interface commune affiche l'ensemble des résultats obtenus des parties contractantes pour chaque enregistrement de nom de domaine gTLD, y compris des versions différentes lorsque les résultats des opérateurs de registre diffèrent de ceux des bureaux d'enregistrement. L'interface commune devrait être mise à jour pour tenir compte de toute modification des politiques ou des contrats et maintenir une fonctionnalité complète.</p>	<p>Bien que la mise au point d'un programme soit nécessaire pour répondre à la première partie de la recommandation, l'organisation ICANN est déjà conforme avec la deuxième partie de la recommandation. Le RDAP a été conçu pour répondre, à terme, à la nécessité de mettre à jour ou de modifier des politiques ou des dispositions contractuelles.</p>
<p>R12.1 La revue de l'efficacité de la mise en œuvre des Recommandations 12 à 14 du WHOIS1 devrait être différée. Le Conseil d'administration de l'ICANN devrait recommander que cette revue soit effectuée par la prochaine équipe de révision RDS, après la mise en œuvre du RDAP et le lancement de la traduction et de la translittération des données d'enregistrement.</p>	<p>La recommandation de l'ATRT3 de suspendre toute nouvelle révision RDS et SSR jusqu'à la prochaine ATRT pourrait avoir une incidence sur la mise en œuvre, en fonction des mesures prises par le Conseil sur le rapport final de l'ATRT3.</p>
<p>R15.1 Le Conseil d'administration de l'ICANN devrait s'assurer que la mise en œuvre des recommandations de l'équipe de révision RDS-WHOIS2 applique une méthodologie basée sur les meilleures pratiques de gestion de projets, avec des plans et des rapports clairs d'avancement de la mise en œuvre, et des évaluations d'impact et d'efficacité menées à l'aide d'indicateurs et d'outils de suivi.</p>	<p>Les changements organisationnels récemment annoncés par l'organisation ICANN pour intégrer les recommandations des révisions dans le processus de planification global aideront à améliorer les pratiques et les outils actuellement utilisés pour mettre en œuvre efficacement les recommandations et rendre compte des activités de mise en œuvre.</p>
<p>LE.1 Le Conseil d'administration de l'ICANN devrait demander à l'organisation ICANN de collecter régulièrement des données au moyen d'enquêtes et d'études afin d'éclairer une future évaluation de l'efficacité du RDS (WHOIS) pour répondre aux besoins des organismes d'application de la loi. Cela facilitera également l'élaboration future de politiques (y compris le processus accéléré d'élaboration de politiques</p>	<p>Étant donné que la mise en œuvre de la recommandation ne peut pas être achevée à temps pour l'étape 2 de l'EPDP, l'organisation ICANN, en consultation avec la GNSO, établira un calendrier approprié pour orienter le travail futur.</p>

<p>concernant la spécification temporaire relative aux données d'enregistrement des gTLD et les activités connexes).</p>	
<p>LE.2 Le Conseil d'administration de l'ICANN devrait envisager la possibilité de réaliser des enquêtes et/ou des études (comme décrit au point LE.1) avec d'autres utilisateurs du RDS (WHOIS) travaillant régulièrement avec les organismes d'application de la loi.</p>	<p>Étant donné que la mise en œuvre de la recommandation ne peut pas être achevée à temps pour l'étape 2 de l'EPDP, l'organisation ICANN, en consultation avec la GNSO, établira un calendrier approprié pour orienter le travail futur. En outre, cette recommandation pourrait aller de pair avec l'utilisation d'autres mécanismes d'enquête et de consultation dans l'ensemble de l'organisation ICANN afin d'établir un processus coordonné pour sonder la communauté et les parties prenantes.</p>
<p>SG.1 Le Conseil d'administration de l'ICANN devrait exiger que l'organisation ICANN, en consultation avec des experts en sécurité et en protection de la vie privée, inclut dans tous les contrats avec des parties contractantes (y compris les services d'anonymisation et d'enregistrement fiduciaire lorsque de tels contrats existent) des dispositions uniformes et contraignantes visant à protéger les données des titulaires de noms de domaine et à notifier l'ICANN en cas de violation de données. Les experts en sécurité des données devraient se pencher sur la question et rendre un avis sur le niveau ou l'ampleur de la violation de données qui justifierait une telle notification. Dans le cadre de cette révision, les experts en sécurité et en confidentialité des données devraient analyser dans quelle mesure les dispositions du RGPD (qu'un grand nombre mais pas la totalité des parties contractantes de l'ICANN sont tenues de respecter) pourraient ou devraient être utilisées comme base pour établir les exigences de l'ICANN. Le Conseil d'administration de l'ICANN devrait prendre des mesures visant à instaurer ces changements. Le Conseil d'administration de l'ICANN devrait examiner si et dans quelle mesure les notifications des violations de données qu'il reçoit doivent être rendues publiques.</p>	<p>Cette question fera partie de la prochaine série de négociations contractuelles avec les parties contractantes, dans la mesure où elle se rapporte à la réception par l'ICANN de notifications sur la violation de données dans des circonstances qui risquent de compromettre la stabilité, la sécurité et la résilience du DNS de l'Internet.</p>
<p>CC.1 Le Conseil d'administration de l'ICANN devrait prendre des mesures pour que les noms de domaine gTLD suspendus en raison de données de contact RDS (WHOIS) dont le bureau d'enregistrement sait qu'elles sont incorrectes et qu'elles le resteront jusqu'à leur suppression, soient traités comme suit : (1) l'enregistrement RDS (WHOIS) devrait inclure une note indiquant que le nom de domaine est suspendu en raison de données incorrectes ; et (2) la suspension des noms de domaine comportant cette note ne devrait pas être levée sans une correction préalable des données.</p>	<p>Cette recommandation a été approuvée en partie et devrait faire partie de la prochaine série de négociations contractuelles avec les parties contractantes. Le Conseil a transmis cette recommandation au Conseil de la GNSO pour qu'il examine son éventuelle inclusion dans un processus d'élaboration de politiques.</p>
<p>CC.2 Le Conseil d'administration de l'ICANN devrait prendre des mesures visant à garantir que toutes les entrées de l'annuaire d'enregistrement des noms de domaine gTLD comportent au moins un jeu complet de données de contact du titulaire ou de l'administrateur du nom de domaine, comparables à celles requises pour les nouveaux enregistrements en vertu du RAA 2013 (ou toute version ultérieure de celui-ci) ou d'autres politiques applicables.</p>	<p>Cette recommandation fait partie de la mise en œuvre de l'étape 1 de l'EPDP.</p>

CC.3 Le Conseil d'administration de l'ICANN devrait prendre des mesures pour s'assurer que le service de conformité contractuelle de l'ICANN soit doté de ressources suffisantes pour répondre à une éventuelle augmentation de la charge de travail liée aux efforts de conformité avec le RGPD ou autre législation/réglementation.

Cette recommandation est déjà incluse dans le processus de budgétisation et de planification existant. Le service de conformité contractuelle continuera à demander les ressources qui s'avèrent nécessaires dans le cadre du processus de planification existant.

RAPPORT DU BUREAU DES PLAINTES

RAPPORT DU BUREAU DES PLAINTES

Le Bureau des plaintes de l'organisation ICANN est un mécanisme opérationnel impartial qui s'occupe de recevoir, de vérifier, d'analyser et de résoudre de manière ouverte et transparente des plaintes concernant l'organisation ICANN. L'organisation ICANN a établi ce mécanisme pour que les parties prenantes puissent identifier les problèmes opérationnels qui ne sont pas résolus, ceux dont la résolution prend trop longtemps ainsi que ceux qui n'ont pas été correctement résolus ou qui se répètent.

Depuis sa création, le Bureau des plaintes a reçu un total de 53 plaintes. Sur ces 53 plaintes, 3 ont été reçues au cours de l'exercice fiscal 2020, 24 au cours de l'exercice fiscal 2019, 23 au cours de l'exercice fiscal 2018 et 3 au cours de l'exercice fiscal 2017. Parmi les plaintes ayant reçu des réponses à ce jour, 66 % ont donné lieu à des améliorations et 34 % ont abouti à l'opportunité d'expliquer au plaignant le fonctionnement de l'institution ICANN et les instances auxquelles il peut avoir recours pour demander une aide supplémentaire.

Le nombre de plaintes déposées au cours de l'exercice fiscal 2020 a considérablement diminué par rapport aux années précédentes. Deux des trois plaintes reçues au cours de l'exercice fiscal 2020 ont été déposées au début de l'exercice et la troisième a été reçue en mai 2020. Il semblerait que la pandémie de COVID-19, déclarée à mi-parcours de l'année fiscale, a eu pour effet de maintenir les parties prenantes de l'ICANN concentrées sur la gestion et le maintien de leur vie quotidienne plutôt que sur le dépôt de plaintes concernant l'organisation ICANN. La baisse du nombre de plaintes déposées pendant l'exercice fiscal 2020 peut également répondre au fait que les parties prenantes de l'ICANN n'ont pas rencontré de problèmes significatifs ou insurmontables avec le travail effectué par l'organisation ICANN.

Le rôle du Bureau des plaintes offre une visibilité unique sur l'organisation et la communauté de l'ICANN. La réduction du nombre de plaintes déposées au cours de l'exercice fiscal 2020 a permis au responsable du Bureau des plaintes de mettre à profit son expertise et d'apporter son conseil sur des projets visant à améliorer l'efficacité de l'organisation ICANN et à contribuer à sa transparence. Le projet ci-dessous compte parmi les efforts auxquels le responsable du Bureau des plaintes a contribué avec son expertise pendant l'exercice fiscal 2020.

ÉVOLUTION DE L'EFFICACITÉ DU MODÈLE MULTIPARTITE

Le projet de renforcement de l'efficacité du modèle multipartite de l'ICANN, prioritaire pour le Conseil d'administration de l'ICANN, a démarré au début de l'année 2019. L'un des cinq objectifs du plan stratégique de l'ICANN pour les exercices fiscaux 2021 à 2025 est d'améliorer l'efficacité de son modèle multipartite de gouvernance, qui a évolué pour répondre à ses besoins. Pendant que l'ICANN continue d'évoluer et que notre environnement gagne en complexité et en risques, la gouvernance doit aussi évoluer sans compromettre pour autant le très cher processus décisionnel ascendant de l'ICANN. Le responsable du Bureau des plaintes a contribué à ce projet en aidant à analyser les données recueillies en 2019 afin que des recommandations et des améliorations potentielles puissent être identifiées et présentées à la communauté de l'ICANN pour consultation publique.

PROCHAINES ÉTAPES

Au cours de l'exercice fiscal 2021, le Bureau des plaintes :

-
- continuera à agir en tant que mécanisme opérationnel et impartial de responsabilité chargé de recevoir, de vérifier, d'analyser et de résoudre des plaintes concernant l'organisation ICANN de manière ouverte et transparente ;
 - s'attachera à accroître les efforts de sensibilisation interne et externe, en particulier par le biais de la mise en place d'une consultation auprès des employés de l'organisation ICANN visant à examiner différents domaines de responsabilité, à obtenir des commentaires sur les obstacles éventuels à l'utilisation du Bureau des plaintes par les participants de la communauté, et à générer des idées sur la sensibilisation au rôle des plaintes ;
 - élargira les connaissances et les compétences du Bureau des plaintes et en particulier : évaluera les meilleures pratiques en matière de traitement des plaintes, échangera avec d'autres responsables de bureaux des plaintes pour mettre à profit leur expertise et mettra en place la formation continue ;
 - examinera les processus de l'organisation ICANN actuellement en place afin d'identifier de manière proactive d'éventuelles améliorations futures.

REMBOURSEMENT DE FRAIS ET AUTRES PAIEMENTS AUX ADMINISTRATEURS

[CONSULTER](#) le rapport sur le remboursement de frais et autres paiements à l'ICANN
Administrateurs – Exercice fiscal clos le 30 juin 2019.

CONSEIL D'ADMINISTRATION, DIRIGEANTS DE LA COMMUNAUTÉ ET ÉQUIPE DE DIRECTION DE L'ICANN

1er juillet 2019 - 30 juin 2020

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ICANN

Au 30 juin 2020

Maarten Botterman

Président du Conseil d'administration de l'ICANN

León Sánchez

Vice-président du Conseil d'administration de l'ICANN

Directeur associé chez Fulton & Fulton SC

Harald Alvestrand

Agent de liaison de l'IETF auprès du Conseil d'administration de l'ICANN

Ingénieur, Google

Becky Burr

Associée du cabinet Harris, Wiltshire & Grannis, LLP

Ron da Silva

Vice-président responsable des opérations à Quantum Loophole

Sarah Deutsch

Avocate au cabinet juridique de Sarah B. Deutsch

Chris Disspain

Président-directeur général de DNS Capital.

Président, The Brooke Consultancy

Avri Doria

Conseillère en recherche

Lito Ibarra

Fondateur et directeur général de SVNet

Manal Ismail

Agent de liaison du GAC auprès du Conseil d'administration de l'ICANN

Spécialiste des politiques Internet, Autorité de régulation nationale des télécommunications (NTRA) de l'Égypte

Danko Jevtović

Associé à Jugodata Ltd., Serbie

Merike Käo

Agent de liaison du SSAC auprès du Conseil d'administration de l'ICANN
Fondatrice et PDG de Double Shot Security

Akinori Maemura

Directeur général en charge du département de développement de l'Internet du Centre d'information de réseau du Japon

Göran Marby

Membre d'office du Conseil d'administration de l'ICANN
Président-directeur général de l'ICANN

Mandla Msimang

PDG, Nozala Investments

Ihab Osman

Président de la Chambre de commerce États-Unis/ Soudan

Kaveh Ranjbar

Agent de liaison du RSSAC auprès du Conseil d'administration de l'ICANN
Directeur des systèmes d'information, RIPE NCC.

Nigel Roberts

PDG et fondateur d'Island Networks

Matthew Shears

Consultant indépendant

Tripti Sinha

Vice-présidente adjointe et directrice de la technologie, division technologie de l'information,
directrice exécutive de Mid-Atlantic Crossroads (MAX)
Université du Maryland

DIRIGEANTS DE LA COMMUNAUTÉ DE L'ICANN

Au 30 juin 2020

ORGANISATIONS DE SOUTIEN

Organisation de soutien à l'adressage (ASO)

Oscar Robles, président
Amérique Latine et Caraïbes

Conseil de l'adressage de l'Organisation de soutien à l'adressage (ASO AC)

Aftab Siddiqui, président
Asie-Pacifique

Conseil de l'Organisation de soutien aux extensions géographiques (ccNSO)

Katrina Sataki, présidente
Europe

Organisation de soutien aux extensions génériques (GNSO)

Keith Drazek, président
Amérique du Nord

COMITÉS CONSULTATIFS

Comité consultatif At-Large (ALAC)

Maureen Hilyard, présidente
Asie-Pacifique

Comité consultatif gouvernemental (GAC)

Manal Ismail, présidente
Afrique

Comité consultatif du système des serveurs racine (RSSAC)

Fred Baker, président
Amérique du Nord

Comité consultatif sur la sécurité et la stabilité (SSAC)

Rod Rasmussen, président
Amérique du Nord

GROUPES DE PARTIES PRENANTES

Groupe des représentants des entités non commerciales (NCSG)

Stephanie Perrin, présidente
Amérique du Nord

Groupe des représentants des bureaux d'enregistrement (RrSG)

Graeme Bunton, président
Amérique du Nord

Groupe des représentants des opérateurs de registre (RySG)

Donna Austin, présidente
Amérique du Nord

UNITÉS CONSTITUTIVES

Unité constitutive des entreprises et des utilisateurs commerciaux

Claudia Selli, présidente
Europe

Unité constitutive des représentants de la propriété intellectuelle (IPC)

Heather Forrest, présidente
Asie-Pacifique

Unité constitutive des fournisseurs de services Internet et de services de connectivité (ISPCP)

Wolf-Ulrich Knoblen, président
Europe

Unité constitutive des entités non commerciales (NCUC)

Bruna Martins dos Santos, présidente
Amérique Latine et Caraïbes

Unité constitutive responsable des questions opérationnelles des organisations à but non lucratif (NPOC)

Joan Kerr, présidente
Amérique du Nord

ORGANISATIONS RÉGIONALES AT-LARGE

Organisation régionale At-Large Afrique (AFRALO)

Seun Ojedeji, président

Organisation régionale At-Large Asie, Australasie et îles du Pacifique (APRALO)

Satish Babu, président

Organisation régionale At-Large Européenne (EURALO)

Sébastien Bachollet, président

Organisation régionale At-Large Amérique latine et Caraïbes (LACRALO)

Sergio Salinas Porto, président

Organisation régionale At-Large de l'Amérique du Nord (NARALO)

Eduardo Diaz, président

ADMINISTRATION DE LA COMMUNAUTÉ HABILITÉE

John Curran, ASO

Stephen Deerhake, ccNSO

Keith Drazek, GNSO

Maureen Hilyard, ALAC

Manal Ismail, GAC

AUTRES GROUPES DE LA COMMUNAUTÉ

Comité permanent de clients (CSC)

Lars-Johan Liman, président

Europe

Comité de révision de l'évolution de la zone racine (RZERC)

Duane Wessels, président

Amérique du Nord

Comité de nomination

Jay Sudowski, président

Amérique du Nord

ÉQUIPE DE DIRECTION DE L'ICANN

Au 30 juin 2020

Göran Marby

Président-directeur général

Il a rejoint l'ICANN en mars 2016.

Ancien directeur général de l'Autorité suédoise de régulation des postes et des télécommunications, président de l'Organe des régulateurs européens des communications électroniques (ORECE), président du Groupe européen des régulateurs dans le domaine des services postaux (GREP) et membre de la Commission suédoise des services à large bande, avec deux décennies d'expérience comme cadre supérieur dans les secteurs de l'Internet et de la technologie.

John Jeffrey

Secrétaire et conseiller juridique

Il a rejoint l'ICANN en septembre 2003.

Il possède plus de 30 ans d'expérience acquise à des postes de gestion commerciale, juridique, stratégique et générale à Live365, Discovery Communications, TCI et Fox Television, ainsi que dans des cabinets juridiques du secteur privé. Il exerce la fonction de directeur juridique depuis plus de 20 ans, dont les 15 dernières années au sein de l'ICANN.

Theresa Swinehart

Vice-présidente sénior, domaines mondiaux et stratégie

Elle a rejoint l'ICANN en 2013.

Avant de rejoindre l'ICANN, elle était responsable de la politique Internet à Verizon Communications. Avant Verizon, elle a travaillé près de dix ans à l'ICANN comme responsable de la supervision des partenariats stratégiques au niveau mondial. Elle est titulaire d'un diplôme en droit de la Faculté de droit de l'American University à Washington et d'un diplôme de troisième cycle en études internationales de l'Université de Vienne.

Xavier Calvez

Vice-président sénior, directeur financier et de la planification

Il a rejoint l'ICANN en août 2011.

Avant, il a occupé pendant dix ans des postes à responsabilité croissante dans le département des finances de Technicolor, où il a plus tard été nommé directeur financier des services créatifs.

David Olive

Vice-président sénior en charge du soutien à l'élaboration de politiques

Il a rejoint l'ICANN en février 2010.

Avant, il a travaillé pendant 20 ans chez Fujitsu Limited, fournisseur leader de solutions pour entreprises basées sur les technologies de l'information et de la communication, où il a été directeur général et représentant principal.

Ashwin Rangan

Vice-président sénior, directeur de l'ingénierie et de l'information

Il a rejoint l'ICANN en mars 2014.

Avant, il a été directeur informatique d'Edwards Lifesciences Corporation, un fournisseur de matériel médical, et a également occupé le poste de directeur informatique de Wal-Mart et de Conexant Systems.

Remarque : Susanna Bennett a été membre de l'équipe de direction de l'ICANN pendant l'exercice fiscal 2020, jusqu'à son départ le 1er juillet 2020.

REMERCIEMENTS AUX MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ

Prix Excellence de la communauté de l'ICANN 2020

Le prix Excellence de la communauté de l'ICANN récompense les membres de la communauté de l'ICANN qui se sont profondément investis dans la recherche de solutions basées sur le consensus et ont contribué de manière significative à l'élaboration de politiques au sein de l'écosystème de l'ICANN. Chaque année, un comité de membres de la communauté représentant chacune des organisations de soutien et chacun des comités consultatifs sélectionne le(s) lauréat(s) à partir de critères précis. [Olivier Crépin-Leblond](#) a été choisi par la communauté comme lauréat du prix Excellence de la communauté de l'ICANN 2020. M. Crépin-Leblond a été président et vice-président du Comité consultatif At-Large, ainsi que président de l'Organisation régionale At-Large européenne (EURALO). Il a participé à un bon nombre de groupes de travail et de processus d'élaboration de politiques de l'ICANN et a été membre du Comité de nomination de 2010.

Programme de reconnaissance à la communauté

Au cours de l'ICANN66, l'ICANN a reconnu la contribution de 58 dirigeants communautaires ayant conclu leurs mandats entre l'ICANN63 et l'ICANN66. En plus des certificats remis dans le cadre du Programme annuel de reconnaissance de la communauté, le Conseil d'administration de l'ICANN a adopté [une résolution](#) remerciant les 58 dirigeants de la communauté.

Conseil de l'adressage de l'Organisation de soutien à l'adressage

Fiona Asonga
Hartmut Glaser
Henri Kasyfi Soemartono

Organisation régionale At-Large Afrique

Mohamed El Bashir
Fatimata Seye Sylla

Comité consultatif At-Large

Sébastien Bachollet
Hadia El Miniawi
Ricardo Holmquist
Kaili Kan
John Laprise
Bartlett Morgan
Seun Ojedeji

Conseil de l'Organisation de soutien aux extensions géographiques

Debbie Monahan
Abibu Ntahigiye
Peter Vergote
Jian Zhang

Comité permanent de clients

Jeff Bedser
Byron Holland
Elaine Pruis

Organisation régionale At-Large européenne

Olawale Bakare
Olivier Crépin-Leblond

Conseil de l'Organisation de soutien aux extensions génériques

Ayden Férdeline
Carlos Raúl Gutierrez
Tony Harris
Tony Holmes
Rubens Kuhl
Kiran Malancharuvil
John McElwaine
Paul McGrady
Syed Ismail Shah
Arsène Tungali
Brian Winterfeldt

Comité consultatif gouvernemental

Ghislain de Salins
Guo Feng
Thiago Jardim

Comité de nomination

Alejandro Acosta
Nadira Alaraj
Alain Bidron
Jonathan Cohen
Anriette Esterhuysen
Robert Guerra
Aziz Hilali
Brajesh Jain
Zahid Jamil
Cheryl Miller
Jon Nevett
Pablo Rodriguez
Leah Symekher

Organisation régionale At-Large de l'Amérique du Nord

Glenn McKnight

Comité consultatif du système des serveurs racine

Brad Verd

Comité consultatif sur la sécurité et la stabilité

Don Blumenthal (in memoriam)

Jay Daley

Xiaodong Lee

Carlos Martinez-Cagnazzo

GLOSSAIRE DE L'ICANN

AFRALO	Organisation régionale At-Large Afrique
AFRINIC	Centre d'information du réseau africain
AFTLD	Association africaine de noms de domaine de premier niveau
ALAC	Comité consultatif At-Large
APNIC	Centre d'information du réseau Asie-Pacifique
APRALO	Organisation régionale At-Large Asie, Australasie et Îles du Pacifique
APTLD	Association des noms de domaine de premier niveau d'Asie-Pacifique
ARIN	Registre américain des numéros d'Internet
ASO	Organisation de soutien à l'adressage
ccNSO	Organisation de soutien aux extensions géographiques
ccTLD	Domaine de premier niveau géographique
CENTR	Conseil des registres de noms de domaine de premier niveau nationaux européens
DNS	Système des noms de domaine
DNSSEC	Extensions de sécurité du système des noms de domaine
EPDP	Processus accéléré d'élaboration de politiques
EURALO	Organisation régionale At-Large européenne
GAC	Comité consultatif gouvernemental
RGPD	Règlement général sur la protection des données
GNSO	Organisation de soutien aux extensions génériques
gTLD	Domaine générique de premier niveau
IAB	Conseil d'architecture de l'Internet
IANA	Autorité chargée de la gestion de l'adressage sur Internet
IDN	Nom de domaine internationalisé
IETF	Groupe de travail de génie Internet
ISOC	Internet Society
KSK	Clé de signature de clé
LACNIC	Registre des adresses Internet d'Amérique latine et des Caraïbes
LACRALO	Organisation régionale At-Large Amérique latine et Caraïbes
LACTLD	Association des domaines de premier niveau géographiques d'Amérique latine et des Caraïbes
NARALO	Organisation régionale At-Large de l'Amérique du Nord
NRO	Organisation de ressources de numéros
PDP	Processus d'élaboration de politiques
PTI	Identificateurs techniques publics
RIPE NCC	Centre de coordination des réseaux IP européens
RIR	Registre Internet régional
RSSAC	Comité consultatif du système des serveurs racine
SSAC	Comité consultatif sur la sécurité et la stabilité
TLD	Domaine de premier niveau
W3C	Consortium mondial du Web
SMSI	Sommet mondial sur la société de l'information (ONU)

[CONSULTER d'autres termes et acronymes.](#)

BUREAUX DE L'ICANN

QUARTIER GÉNÉRAL

12025 Waterfront Drive
Suite 300
Los Angeles, CA 90094-2536
Téléphone : +1 310 301 5800
Fax : +1 310 823 8649

BUREAUX RÉGIONAUX

Bruxelles, Belgique
6 Rond-Point Schuman
B-1040 Bruxelles, Belgique
Téléphone : +32 2 894 7414

Istanbul, Turquie
Hakki Yeten Cad. Selenium
Plaza No:10/C K:10
34349 Istanbul, Turquie
Téléphone : +90 212 999 6222

Montevideo, Uruguay
La Casa de Internet de Latinoamérica y el Caribe
Rambla República de México 6125
11400 Montevideo, Uruguay
Téléphone : +598 2604 222 ext 5701
Fax : +598 2604 222 ext 4112

Singapour
South Beach Tower
38 Beach Road, Unit 04-11
Singapour 189767
Téléphone : +65 6816 1288

BUREAUX DE LIAISON

Beijing, Chine
5th floor, No. 1 Building,
Software Park
Chinese Academy of Sciences
4 South 4th Street
Zhongguancun, Haidian District,
Beijing, Chine
queries.beijingec@icann.org

Genève, Suisse

Regus Center
Rue du Rhône 14
1204 Genève, Suisse
Téléphone : +41 22 819 1844
Fax : +41 22 819 1900

Nairobi, Kenya
Regus Center
17th Floor
JKUAT Towers, Kenyatta Avenue
PO BOX 15168-00400
Nairobi, Kenya
Téléphone : +254 (0)20 5117029
Fax : +254 (0)20 5157001

Washington D.C., États-Unis
801 17th Street, NW, Suite 400
Washington, DC 20006
États-Unis
Téléphone : +1 202 570 7240
Fax : +1 202 789 0104

